

UNIVERSITÉ DE LILLE

FACULTE DE MÉDECINE HENRI WAREMBOURG

Année : 2020

THÈSE POUR LE DIPLOME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN MÉDECINE

Représentation des femmes en post-partum sur leur consommation médicamenteuse pendant la grossesse et le rôle des pictogrammes grossesse : étude qualitative par entretiens semi-dirigés.

Présentée et soutenue publiquement le 17 septembre 2020 à 18h au Pôle Formation

par Jody BOITEL

JURY

Président :

Monsieur le Professeur Damien SUBTIL

Assesseurs:

Monsieur le Professeur Bertrand DECAUDIN Madame le Docteur Sabine BAYEN

Directeur de thèse :

Madame le Docteur Anne LEICHT

Avertissement

La faculté n'entend donner aucune approbation aux opinions émises dans les thèses : Celles-ci sont propres à leurs auteurs.

Liste des abréviations

AMM: Autorisation de Mise sur le Marché

ANSM : Agence Nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

COREQ: Consolidated criteria for reporting qualitative research

CRAT : Centre de Référence sur les Agents Tératogènes

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

SPFL : Société de Pneumologie de Langue Française

I. Introduction	
II. MATERIEL ET METHODES	6
1) Type d'étude	
2) Population	
3) Réalisation de l'entretien	6
4) Analyse des données	7
5) Éthique	7
III. RESULTATS	8
1) Caractéristiques des entretiens	8
2) Caractéristiques des participantes	8
3) Analyse des résultats	
A. Consommation de médicaments au cours de la grossesse	
a) Consommation personnelle	
b) Médecines alternatives	
c) Nécessité d'adaptation ou suppression d'un traitement chronique	
e) Automédication	
f) Réticences	
g) Différentes sources de renseignements	15
B. Pictogrammes « grossesse »	17
a) Connaissance des patientes	
b) Interprétation	
c) Visibilité	
d) Accessibilitée) Information rapide et claire	
f) Pictogramme et notice d'information	
g) Interpelle	
h) Prévention	
i) Risques	21
<i>j)</i> Peur	
k) Résultats d'études ou au contraire manque d'études et de recul	
Mesure de protection des laboratoires	
m) Importance	
o) Consommation éventuelle d'un médicament portant ce pictogramme avant la connaissance de la gr	
en cours	
p) Prescription éventuelle d'un médicament portant ce pictogramme durant la grossesse	
q) Source d'anxiété	
r) Source de confusion	
s) Source de culpabilité	
t) Intérêt discutable	
IV. Discussion	
Rappel des objectifs de cette étude 2) Forces de l'étude	
,	
3) Limites de l'étude	
A. Consommation des médicaments pendant la grossesse	
B. Pictogrammes « grossesse »	
a) Mise en place des pictogrammes	
b) Connaissance, visibilité, interprétation et vécu personnel des interrogées	
c) Intérêts	
d) Conséquences pour les professionnels de santé	
e) Conséquences sur la relation médecin/malade	
f) Conséquences sur les pathologies maternelles	
g) Source d'inquiétude et de culpabilité	
V. Conclusion	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	43

46
46
47
51
55
166
167

Résumé

CONTEXTE: Le manque d'information concernant la consommation de médicament au cours de la grossesse peut s'illustrer par certains scandales relayés par les médias tels que celui sur l'utilisation du valproate de sodium responsable de troubles du développement alors même que ses effets tératogènes sont connus depuis plusieurs années. Afin d'optimiser l'information, un décret de 2017 impose aux titulaires de l'AMM la présence d'un pictogramme sur le conditionnement extérieur des médicaments signant sa foetotoxicité ou tératogénicité. L'objectif de ce travail est d'obtenir l'avis des femmes enceintes sur la consommation de médicament au cours de la grossesse et d'évaluer l'impact de ces pictogrammes afin de mieux comprendre le point de vue des patientes et d'optimiser le discours des professionnels de santé pour ainsi renforcer la décision médicale partagée.

METHODE: Des entretiens semi-dirigés ont été réalisés auprès de 14 femmes ayant accouché dans les 6 mois précédant l'étude, recrutées via une pharmacie, un hôpital et des médecins généralistes de la Côte d'Opale. Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone, retranscrits en fichier texte de façon anonyme puis les données ont été analysées avec le logiciel N'Vivo® version 12.

RESULTATS: La majorité des interrogées exprime leurs réticences sur la consommation de médicament principalement en raison du passage materno-fœtal et du risque d'éventuels effets foetotoxiques ou tératogènes. La présence de ces pictogrammes est jugée nécessaire mais peut avoir des effets contreproductifs notamment en raison de leur apposition sur un grand nombre de médicaments engendrant une confusion, un risque d'inobservance thérapeutique ou encore une altération de la relation médecin-malade lorsque le médicament est prescrit lors de la grossesse.

CONCLUSION: L'apposition de ces pictogrammes est nécessaire afin de renforcer l'information donnée aux femmes enceintes. Toutefois il existe des perspectives d'amélioration afin d'optimiser leurs bénéfices. D'autres études complémentaires pourraient être intéressantes notamment en interrogeant les professionnels de santé et ainsi connaître leur expérience personnelle et professionnelle sur le sujet.

I. Introduction

Au niveau mondial, la majorité des femmes enceintes consomme des médicaments pendant la grossesse comme le montre certaines études réalisées entre 2000 et 2014 (1) (2) (3). En France, le nombre moyen de médicaments consommés pendant la grossesse varie de 9 à 13,6 selon les études (3) (4).

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, « l'automédication responsable consiste, pour les individus, à soigner leurs maladies grâce à des médicaments autorisés, accessibles sans ordonnance, sûrs et efficaces dans les conditions d'utilisation indiquées ».

Une étude multicentrique publiée en 2014 dans le British Medical Journal nous montre que la majorité des femmes enceintes a pris un médicament en vente libre durant la grossesse (1). La France n'est d'ailleurs pas une exception puisque la consommation en vente libre concerne 71,9% des participantes françaises (1). Cependant, une étude de 2016 montre que 68,9% des femmes françaises interrogées ont délibérément évité de prendre un médicament en vente libre et 25,4% un médicament prescrit sur ordonnance (5). Les deux principales raisons étaient selon elles, que le médicament n'était pas recommandé durant la grossesse et la peur d'éventuels effets sur le fœtus (5). Cela peut traduire une crainte et une méconnaissance sur la prise de médicaments pendant la grossesse.

Cette ambivalence entre la consommation de médicament et la crainte de celle-ci est majorée par des scandales, relayés notamment par les différents médias, comme en témoigne celui sur l'utilisation du valproate de sodium prescrit chez les femmes enceintes épileptiques ou atteintes de trouble bipolaire. En effet, son utilisation durant la grossesse peut être responsable de troubles de développement tels que troubles de la croissance fœtale, malformations, ou encore troubles neuro-développementaux (6).

Un rapport d'étude de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) concernant l'exposition à l'acide valproïque et ses dérivés au cours de la grossesse en France de 2007 à 2014 a été publié en 2016. Celui-ci révèle une persistance de prescription de la molécule chez les femmes en âge de procréer et lors d'éventuelles grossesses, malgré la connaissance de la tératogénicité du médicament depuis plusieurs décennies (7).

Réalisée entre 2011 et 2014 et publiée en 2017, une étude sur la prescription de médicaments au cours de la grossesse en France a été réalisée grâce au Système national d'information

inter-régimes de l'Assurance Maladie (4), base de données nationale ayant pour objectifs de contribuer entre autres à une meilleurs gestion de l'Assurance Maladie et des politiques de santé. Cette étude retrouve également une persistance de prescription de l'acide valproïque au cours de la grossesse. Il ne s'agit pas d'un cas isolé puisque différentes études retrouvent une prescription et une consommation de médicaments potentiellement à risque durant la grossesse (3)(8).

Afin d'optimiser l'information, le décret du 14 avril 2017, entré en vigueur en octobre 2017, et qui modifie l'article R. 5121-139 du Code de la santé publique, impose la présence d'un pictogramme sur le conditionnement extérieur des médicaments, signalant sa foetotoxicité ou sa tératogénicité (9). Deux modèles de pictogrammes existent, le premier concerne les médicaments formellement contre-indiqués durant la grossesse, le second indique qu'ils ne peuvent être utilisés uniquement en l'absence d'alternative thérapeutique (10).





L'apposition de ces pictogrammes concerne tous les médicaments disposant de l'Autorisation de mise sur le marché (AMM) et seul le titulaire de l'AMM est responsable de la pose ou non de ceux-ci sur le conditionnement extérieur de son médicament (10). L'initiative peut donc être prise quel que soit le risque de tératogénicité, qu'il soit prouvé via des données cliniques, ou potentiel. Pour des raisons éthiques, les études réalisées sur les femmes enceintes sont très rares, l'ANSM n'a pas prévu de publier de liste des médicaments concernés (10). Sur son site internet, le Ministère de la santé indique qu'environ 60% des spécialités pharmaceutiques seront concernées par ces pictogrammes.

Le centre de référence sur les agents tératogènes (CRAT) exprime, dans un article publié sur son site, que « l'intention est bonne, mais le résultat calamiteux » en expliquant que cela peut provoquer une vague d'inquiétude non fondée avec également une perte de chance pour les patientes. Du côté des professionnels de santé, ils doivent justifier leur prescription malgré le

pictogramme apposé.

Le risque potentiel est d'engendrer une prise de risque pour la patiente qui peut refuser un traitement portant le pictogramme malgré l'intérêt de ce dernier dans sa prise en charge. De même, cela pourrait engendrer des interruptions volontaires de grossesse non justifiées, cela en raison de l'inquiétude de la patiente envers la prise d'un médicament portant le pictogramme en début de grossesse, comme l'explique les auteurs d'un éditorial publié en 2018 (11).

D'après mes recherches, aucune étude n'évalue à ce jour l'impact réel de ces pictogrammes et l'avis des femmes enceintes à leur sujet, même si ce dispositif est discuté dans différents articles (11) (12).

L'objectif de ce travail de recherche est d'obtenir l'avis des femmes enceintes sur la consommation de médicament au cours de la grossesse et d'évaluer l'impact de ces pictogrammes afin de mieux comprendre le point de vue des patientes et d'optimiser le discours des professionnels de santé pour ainsi renforcer la décision médicale partagée.

II. Matériel et méthodes

1) Type d'étude

Il s'agit d'une étude qualitative en entretiens semi-dirigés réalisée auprès de femmes ayant accouché dans les six mois précédant l'étude afin de connaître leur vécu et leur point de vue sur la consommation de médicaments et sur les pictogrammes « grossesse » apposés sur les conditionnements extérieurs des médicaments.

2) Population

Toute femme ayant accouché, de J0 à 6 mois post-partum, pouvait être incluse dans l'étude. La limite des 6 mois post-partum a été choisie afin de limiter le biais de mémorisation. Il n'était pas proposé aux conjoints d'assister à l'entretien.

Recrutement des participantes

Le recrutement s'est effectué auprès du service de gynécologie-obstétrique et de consultation de l'hôpital de Boulogne-sur-Mer mais également auprès de deux maisons médicales de santé et d'une pharmacie, situées dans le Pas de Calais. Il a été réalisé via une lettre d'information non exhaustive (Annexe 1) affichée dans les différentes salles d'attente et dans la pharmacie mais aussi via une lettre d'information exhaustive (Annexe 2), distribuée par les secrétaires de consultation du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital de Boulogne-sur-Mer et par les médecins généralistes directement aux patientes éligibles et souhaitant participer à l'étude. Le recrutement s'est ensuite effectué via contact téléphonique et un rendez-vous était convenu afin de réaliser l'entretien.

3) Réalisation de l'entretien

Un guide d'entretien a été réalisé comportant plusieurs questions ouvertes. Il a évolué au cours de l'étude prenant sa forme définitive au bout du quatrième entretien. (Annexe 3) Les données sociodémographiques ont été recueillies, au début de l'entretien puis à la fin de l'entretien à partir du troisième afin d'éviter un biais affectif.

Le lieu de l'entretien était choisi selon la convenance de la patiente, à l'hôpital (dans une salle de consultation inoccupée), à domicile, ou dans une salle annexe d'une des maisons médicales recruteuses. En raison de la pandémie du Covid19, un changement d'investigation a eu lieu à partir du $10^{\text{ème}}$ entretien et les suivants ont alors été réalisés en visioconférence après information et accord oraux de chaque participante.

Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone Olympus VP-10 puis retranscrits *ad integratum* en fichier texte sur Microsoft Word, de façon anonyme. Le langage corporel n'a pas été retranscrit, seuls les rires et les silences ont été précisés (Annexe 4). Chaque participante a obtenu la lettre d'information exhaustive et a donné son consentement écrit (Annexe 2).

Avant chaque entretien le chercheur se présentait comme interne en médecine réalisant une thèse de fin d'études.

4) Analyse des données

Afin de réaliser ce travail et le codage des verbatims, le logiciel de traitement de données qualitatives N'Vivo® version 12 a été utilisé. Le codage a permis de classifier les données en catégories et sous-catégories, également appelés « nœuds » et « sous-nœuds ». Une triangulation des données a été effectuée grâce à un deuxième chercheur afin de diminuer le biais d'interprétation et augmenter la validité interne de l'étude.

La suffisance théorique des données a été obtenue au bout de 12 entretiens, confirmés par 2 entretiens supplémentaires soit un total de 14 entretiens.

5) Éthique

Après entretien auprès du délégué de la protection des données de l'université de Lille, cette étude a été déclarée conforme à la règlementation applicable à la protection des données personnelles (Annexe 5).

III. Résultats

1) Caractéristiques des entretiens

Au total, quatorze entretiens ont été réalisés de Janvier à Avril 2020. La durée moyenne des entretiens est de 13 minutes et 13 secondes [8min15 sec – 20min20sec].

Un entretien a été réalisé à l'hôpital, quatre ont été réalisés au domicile de la participante, quatre dans la salle annexe d'une des maisons médicales et enfin cinq en visioconférence.

2) Caractéristiques des participantes

Des données sociodémographiques étaient recueillies au cours de chaque entretien et sont répertoriées dans le tableau ci-dessous.

Les participantes étaient âgées de 24 à 47 ans, avec une moyenne d'âge de 31,6, un nombre moyen d'enfant de 1,6 et un nombre moyen de grossesse de 1,9.

	Age	Profession	Statut	Nombre	Nombre
			marital	d'enfants	de
					grossesses
Informant 1	32 ans	Adjointe	Concubinage	2	3
		administrative			
Informant 2	27 ans	Aide médico-	Marié	2	2
		psychologique			
Informant 3	27 ans	Directrice de	Marié	2	2
		crèche			
Informant 4	31 ans	Aide-soignante	Pacsé	2	3
Informant 5	34 ans	Gestionnaire de	Concubinage	2	2
		logement			
Informant 6	39 ans	Professeure des	Marié	2	3
		écoles			
Informant 7	34 ans	Auxiliaire de vie	Concubinage	2	2
		scolaire			

Informant 8	24 ans	Commis de	Marié	2	2
		cuisine			
Informant 9	29 ans	Infirmière	Pacsé	1	1
Informant 10	34 ans	Enseignante	Marié	1	1
Informant 11	29 ans	Manager dans la Pacsé		1	1
		restauration			
Informant 12	30 ans	Infirmière	Concubinage	1	1
Informant 13	26 ans	Infirmière	Pacsé	2	1
Informant 14	47 ans	Psychologue	Marié	1	3

3) Analyse des résultats

A. Consommation de médicaments au cours de la grossesse

a) Consommation personnelle

La majorité des participantes évoque une consommation faible voire nulle de médicaments durant leur grossesse.

« (...) j'ai jamais pris de médicaments pendant mes grossesses (...) » (Informant 8)

« Bah au cours de la grossesse je me suis contentée du strict minimum donc le spasfon et le paracétamol, c'est tout. » (Informant 10)

b) Médecines alternatives

Certaines participantes s'orientaient plutôt vers des médecines alternatives telles que l'homéopathie ou la phytothérapie.

« (...) j'ai eu beaucoup d'homéopathie ... uniquement. » (Informant 1)

« (...) il y a vraiment des petits maux qui peuvent être réglés avec euh... des plantes, des choses comme ça. » (Informant 3)

« (...) j'prends un médicament que si vraiment vraiment je n'arrive pas à faire passer par d'autres moyens naturels, de l'homéopathie, enfin voilà... » (Informant 6)

Le plus souvent elles justifiaient cette consommation par une prise de risque plus faible.

« parce que justement les effets étaient moindres » (Informant 9).

Certaines ont été orientées par un tiers ou par un professionnel de santé.

« (...) finalement j'ai eu pleins de conseils et on m'a dirigé vers l'homéopathie (...) » (Informant 9)

c) Nécessité d'adaptation ou suppression d'un traitement chronique

Lors de la prise d'un traitement au long cours, certaines évoquent la nécessité d'adapter leur traitement voire de le supprimer pendant la grossesse.

« (...) euh bah comme j'ai une maladie chronique donc j'me suis vraiment posé la question j'ai un traitement que je devais garder pour que ma maladie n'apparaisse pas donc j'ai essayé au maximum de le réduire (...) » (Informant 6)

« (...) je suis une grosse migraineuse donc j'avais plus le droit à mon traitement pour la migraine, donc je prenais un paracétamol pour soulager un petit peu quoi, et après je prenais mon mal en patience (...) » (Informant 10)

d) Nombre limité de médicaments autorisés

Nombreuses sont les femmes à avoir le sentiment qu'il existe un nombre restreint de médicaments autorisés pendant la grossesse.

« Bah quand on est malade on reste malade enceinte! » (Informant 1)

« Bah comme les ¾ des médicaments sont interdits pendant la grossesse, (...) après c'est vrai que c'est très vite limité, et... si on tombe vraiment malade c'est un peu embêtant quoi. » (Informant 11)

« Par exemple dans la grossesse, hormis le paracétamol, il y a très peu de médicaments qui peuvent être prescrits, par exemple pour les douleurs. » (Informant 14)

• En raison du manque d'études

Des participantes justifient ce faible nombre de médicaments autorisés, selon elles, par le manque d'études réalisées.

« Je pense qu'il y en a beaucoup qui sont pas recommandés parce que justement il y a pas beaucoup d'études donc euh... les laboratoires se mouillent pas. » (Informant 3)

• En raison du passage materno-fœtal

Le risque de transmission de la molécule de la mère à l'enfant a également été évoqué comme une des raisons.

« Je pense qu'il y en a beaucoup qui sont pas recommandés (...) parce que bah l'organisme du bébé j'suppose est pas non plus capable de... de tolérer tout ce que le corps d'un adulte pourrait tolérer comme médicaments quoi. » (Informant 3)

« (...) parce que justement ça se transmet de mère à enfant. » (Informant 9)

• Conséquences sur la vie personnelle

L'impossibilité de prise de certains médicaments au cours de la grossesse a, pour certaines, eu des conséquences sur leur vie personnelle. En effet, ne pouvant traiter leurs symptômes, elles expliquent, par exemple, avoir arrêté de travailler plus précocement.

« (...) je pouvais plus conduire, et je me voyais pas prendre l'ibuprofène et autre pendant la grossesse. » (Informant 14)

« (...) du coup c'était repos et du coup je pouvais plus travailler donc arrêt de travail. » (Informant 9)

e) Automédication

La plupart des participantes s'abstenaient de faire de l'automédication.

« (...) parce que je pense qu'on est pas des médecins et qu'il faut l'avis d'un médecin avant de prendre un quelconque médicament. » (Informant 12)

« Parce qu'elle peut être dangereuse je pense, je pense... pour le bébé, donc il vaut mieux se rabattre vers un professionnel qui est compétent et puis qui peut nous orienter, plutôt que de faire n'importe quoi et puis de risquer de mettre en danger son bébé. » (Informant 13)

f) Réticences

D'une façon générale, la majorité des femmes interrogées étaient réticentes à la consommation de médicaments au cours de la grossesse, pour diverses raisons citées cidessous.

• Conséquences sur l'enfant

La raison principale de cette réticence était les conséquences éventuelles sur le fœtus, l'embryon ou le nouveau-né.

« Tout... tout ce que j'ingère le bébé en ingère également aussi quoi. (...) » (Informant 10)

Une des patientes évoquait d'ailleurs qu'il s'agissait de sa responsabilité en tant que mère.

« (...) la maman elle est un peu responsable de la santé de son enfant quoi. » (Informant 10)

Les participantes évoquaient le plus souvent les possibles malformations, troubles du développement et autres pathologies pour le nouveau-né.

- Malformations, troubles du développement, pathologies

« (...) ça peut être les effets après la naissance (...) parce qu'on a pris ce médicament durant la grossesse en fait. » (Informant 3)

« Je pense que ça peut avoir des effets négatifs sur le fœtus, pour son développement... » (Informant 11)

« C'est-à-dire éventuellement les malformations (...) j'pense qu'on a pas encore beaucoup de retour sur les risques qu'il peut y avoir sur le développement fœtal étant donné qu'il y a pas beaucoup de tests peut être de fait sur les enfants, enfin sur les femmes enceintes. Donc je pense que voilà je suis pas très... convaincue de la fiabilité des médicaments pendant le développement fœtal de l'enfant. » (Informant 12)

- Risque de dépendance

Le risque de dépendance du nouveau-né était également évoqué par trois des participantes.

« (...) j'pense qu'il faut limiter la consommation de médicaments effectivement pour... bah... j'pense que oui ça doit pouvoir créer des addictions chez les bébés. » (Informant 6)

• Conséquences sur l'évolution de la grossesse

Pour certaines, le risque de ne pas mener la grossesse jusqu'au terme était évoqué, notamment via le risque de fausse couche ou d'accouchement prématuré.

« Non puis c'est la peur de faire une fausse couche (...) » (Informant 4)

« Peut-être avec une naissance prématurée ou autre, un impact effectivement. » (Informant 14)

• Conséquences sur le déroulement de l'accouchement

Une des femmes interrogées exprime les possibles complications lors de l'accouchement qu'une éventuelle consommation de médicament pourrait engendrer.

« (...) avoir des problèmes aussi pendant l'accouchement ou autre... selon... selon comment ça se passe. » (Informant 8)

• Conséquences sur la mère

Le risque d'un impact sur la patiente elle-même a également été évoqué par l'une d'elle.

« Parce que j'ai toujours peur que ça attaque, que ça fasse pas forcément du bien pour le fœtus, pour le bébé, même pour moi-même. » (Informant 1)

• Manque de recul

Enfin, leur réticence se justifie parfois en raison du manque d'études réalisées chez les femmes enceintes, ou encore du manque de recul sur certaines molécules, ne permettant donc pas, selon elles, de prouver leur innocuité.

« Bah... déjà il y a pas mal de médicaments euh... où il y a pas forcément beaucoup beaucoup de recul à part les médicaments les plus anciens sur le marché mais pas forcément beaucoup de recul sur certaines molécules et moi ça me... ça me rassure pas forcément. » (Informant 3)

« (...) j'pense qu'on a pas encore beaucoup de retour sur les risques qu'il peut y avoir sur le développement fœtal étant donné qu'il y a pas beaucoup de tests peut être de fait sur les enfants, enfin sur les femmes enceintes. Donc je pense que voilà je suis pas très ... convaincue de la fiabilité des médicaments pendant le développement fœtal de l'enfant. » (Informant 12)

g) Différentes sources de renseignements

Afin de savoir s'il était possible de consommer ou non un médicament au cours de la grossesse, les patientes interrogées s'orientaient vers différentes sources citées ci-dessous.

Professionnels de santé

- Médecin généraliste

Le médecin généraliste, se trouvant en première ligne, nombreuses sont celles qui s'orientent vers ce dernier afin d'obtenir son avis sur une éventuelle consommation.

« (...) voilà, dès que j'ai eu une question ou un doute, ça a été tout de suite de me rabattre vers mon médecin traitant pour avoir son avis et son accord surtout. » (Informant 13)

- Gynécologue-obstétricien

Certaines expriment également le gynécologue-obstétricien qui suit la grossesse.

« (...) j'ai été suivie par une sage-femme et par la gynécologue en fin de grossesse donc je me rapproche automatiquement des deux en cas de besoin. » (Informant 1)

- Sage-femme

Les sages-femmes ont également été citées comme source de renseignement.

« (...) ça m'est arrivé en fin de grossesse d'appeler directement le service obstétrical pour avoir l'avis d'une sage-femme (...) » (Informant 3)

- Pharmacien

Certaines participantes préfèrent plutôt demander conseils à leur pharmacien.

« (...) j'aime autant aller voir directement à la pharmacie dire « bon bah voilà j'ai ça j'ai ça est-ce que je peux prendre ça ? ». » (Informant 7)

« (...) au lieu de toute de suite passer par le médecin généraliste, je vais essayer de passer en premier par le pharmacien. » (Informant 14)

• Notice du médicament

Consulter la notice du médicament permet d'en apprendre davantage et de savoir si ou non il est autorisé pendant la grossesse.

« Et puis, sur internet aussi on regarde, et puis sur les notices des médicaments, boites de médicaments, savoir ce qu'on a le droit de prendre, à partir de quel stade de grossesse on a le droit ou plus le droit de prendre aussi. » (Informant 8)

A contrario, selon une interrogée, lire la notice peut s'avérer chronophage en raison de la densité des informations qu'elle contient.

« Pas trop les notices hein! (rires) Les notices c'est un peu long à lire donc... (rires) Je veux des choses rapides donc voilà (rires). » (Informant 6)

• Conditionnement extérieur du médicament

L'information sur le conditionnement extérieur du médicament est utilisée par une des participantes.

« (...) je vais regarder la boite (...) » (Informant 10)

• <u>Internet</u>

Concernant internet, certaines femmes interrogées ne préfèrent pas l'utiliser ne trouvant pas cette source fiable.

« Bah déjà je ne regarde pas sur internet parce qu'il y a toujours des dires assez... compliqués. » (Informant 1)

Néanmoins, plusieurs femmes interrogées connaissent et utilisent le site du CRAT si nécessaire.

« C'est CRAT hein ? (...) enfin à chaque fois je consultais ce site pour voir, comme il m'était remis par le médecin, il m'a dit vous pouvez... » (Informant 6)

• Entourage

Une des femmes interrogées explique s'être également renseignée auprès de son entourage.

« (...) j'ai ma sœur qui est... comment... euh laborantine, donc euh... et puis qui a eu des enfants... enfin un enfant avant moi tout ça donc elle sait me renseigner aussi là-dessus. » (Informant 8)

Publicité

Les publicités ont également un impact et une participante l'a relevé.

« (...) on sait par habitudes, par les publicités, par tout ça que... Enfin à chaque fois ils le disent « est contre indiqué pendant la grossesse », « le médicament est contre indiqué ». » (Informant 11)

B. Pictogrammes « grossesse »

a) Connaissance des patientes

La plupart des femmes interrogées connaissait les pictogrammes et les avait déjà vus.

« Euh bah j'ai eu ma petite trousse à pharmacie à la maison et oui c'était des pictogrammes que j'avais vu sur des boîtes de médicaments que j'avais chez moi. » (Informant 3)

Cependant la différence entre les deux pictogrammes n'était pas toujours connue et les participantes ne les avaient alors jamais différenciés.

« Alors celui-ci c'est sûr, interdit pour la femme enceinte... et là celui-là je ne le connaissais pas (danger). » (Informant 1)

b) Interprétation

• XXX + grossesse = Danger

Le pictogramme « danger » évoque la plupart du temps une consommation possible mais la nécessité de prendre un avis médical auparavant.

« Celui-là on peut le prendre mais avec avis médical j'pense. » (Informant 4)

« (...) il est encore accordé entre guillemets sous l'avis d'un docteur peut être (...) » (Informant 8)

Pour certaines participantes, le pictogramme danger signifie qu'il est envisageable de le consommer selon les modalités de prise ou s'il n'y a pas d'autres alternatives thérapeutiques.

« (...) après danger je pense que c'est selon le nombre qu'on prend, le dosage etc... ou on peut peut-être en prendre un peu... » (Informant 11)

« (...) j'pense que quand on a pas d'autres choix on peut le prendre (...) c'est peut-être pas conseillé de le prendre à part si on a vraiment pas d'autres choix (...) » (Informant 7)

• XXX + grossesse = Interdit

Le mot interdit fait référence à une consommation formellement interdite dans toutes circonstances.

```
« (...) le fait que ça soit interdit ça veut dire pour moi c'est vraiment pas compatible avec la grossesse. » (Informant 3)
```

« Celui où c'est écrit « = interdit » on sait qu'il faut même pas essayer de le prendre (...) » (Informant 11)

Néanmoins, pour une des participantes, le pictogramme « danger » est plus significatif et plus parlant que celui « interdit », le danger étant plus évocateur du risque encouru.

« Mais le mot danger pour moi est plus fort qu'interdit. » (Informant 10)

c) Visibilité

La majorité des participantes précise que les pictogrammes sont le plus souvent bien visibles sur les boites de médicaments lors de la prise.

```
« (...) en général ils sont bien visibles (...) » (Informant 3)
« (...) on peut pas passer à côté du pictogramme (...) » (Informant 11)
```

Néanmoins une des interrogées suggère de les mettre davantage en valeur.

« Peut-être un peu plus en parler, déjà les mettre un peu plus en avant peut être. » (Informant 1)

d) Accessibilité

La forme « pictogramme » apposée sur les boites de médicaments permet d'être accessible à tout le monde et d'informer un large public. De plus, cette forme est compréhensible à l'international pour les patients ne parlant pas français, de même pour ceux ne sachant pas lire.

« Enfin après ça s'adresse à toutes les populations aussi, ça peut être quelqu'un d'étranger

qui comprend pas bien le français ou alors qui sait pas forcément lire également aussi. Le pictogramme c'est déjà une première indication (...). » (Informant 10)

« (...) ça permet à ce que ça soit très visuel et j'pense que du coup c'est accessible à tout le monde. » (Informant 3)

e) Information rapide et claire

Pour beaucoup de participantes, le pictogramme permet d'obtenir une information rapide, claire et compréhensible.

« Dès que je vois ce logo là, j'prends pas ce médicament c'est sûr et certain, je cherche même pas à savoir si j'peux le prendre ou pas. » (Informant 8)

« Bah ils sont quand même bien représentatifs hein. S'ils sont rouges, barrés, machin, on comprend bien. » (Informant 5)

f) Pictogramme et notice d'information

Les notices étant parfois jugées longues et ennuyantes à lire, l'information sur la boite de médicament est une alternative.

« (...) un pictogramme ça sert à ça aussi, c'est plus parlant que... que du texte. » (Informant 10)

« Bah c'est bien de les mettre sur les boites parce que au moins ça évite de lire directement toute la notice ! » (Informant 8)

g) Interpelle

Selon certaines femmes interrogées, l'intérêt de ces pictogrammes est d'interpeller les patientes du risque lors de la prise éventuelle d'un médicament.

« Parce qu'on peut ne pas faire attention, au moins là ça interpelle on se dit bah tiens... on n'a pas le droit! » (Informant 2)

h) Prévention

La prévention a également été citée comme un des intérêts de la mise en place de ces pictogrammes.

« (...) l'intérêt c'est de prévenir aussi qu'une grossesse bah on est pas seule à la mener on est quand même deux, on a une responsabilité et qu'il y a des traitements qu'on pouvait se permettre avant qu'on ne peut plus maintenant quoi. » (Informant 14)

i) Risques

Pour certaines femmes, ce pictogramme évoque le risque de fausse couche encouru à la prise du médicament.

« Bah ça dit fausse couche hein... » (Informant 4)

j) Peur

La peur que peut engendrer la vision de ce pictogramme lors d'une grossesse a également été évoquée.

« Ils font peur hein! Ils font peur. » (Informant 4)

« (...) ça me ferait peur de voir ce pictogramme-là. » (Informant 12)

k) Résultats d'études ou au contraire manque d'études et de recul

Plusieurs patientes justifient la présence du pictogramme par des études réalisées.

« Quoiqu'il arrive si c'est écrit danger c'est qu'il y a eu des études de réalisées ou autre

qu'ils mettent que la chose doit pas être consommée ou autre... chez la femme enceinte. » (Informant 1)

« (...) si le médicament comporte le logo c'est qu'ils ont fait des études pour tout ça aussi (...) » (Informant 10)

A contrario, une des participantes évoque le fait que ces pictogrammes sont mis en place en raison du manque d'études et de la méconnaissance des effets éventuels sur le fœtus.

« Il y a eu des études mais pas assez j'pense. (...) Ils savent pas ce que ça peut faire en fait, c'est surtout ça. » (Informant 4)

1) Mesure de protection des laboratoires

Selon trois des femmes interrogées, les laboratoires pharmaceutiques apposent ce pictogramme pour se protéger sur le plan juridique.

« (...) après des fois c'est aussi par protection... que les laboratoires mettent ça. Pour se... pour en cas de problème ne pas se retourner contre eux. » (Informant 2)

« (...) c'est aussi par rapport aux laboratoires et aux... aux conséquences que ça peut avoir si après il y a des plaintes de dames (...) j'pense que c'est aussi pour se protéger, que le laboratoire se protège aussi en avertissant (...) » (Informant 6)

« (...) moi j'penserai bien quand même que les laboratoires pharmaceutiques essaient de se couvrir et de se dédouaner de certains problèmes que les femmes enceintes pourraient avoir lors de la prise de certains médicaments. » (Informant 7)

m) Importance

L'importance et la nécessité de ces pictogrammes est évoquée par certaines participantes.

« (...) j'pense que c'est important qu'ils soient... qu'ils soient présents sur les médicaments »

(Informant 6)

n) Expérience personnelle

• Non confrontées

Sept des quatorze participantes n'ont pas été confrontées à ce pictogramme durant la grossesse.

« J'ai pas le souvenir d'avoir été confrontée à ce genre de pictogramme (...) » (Informant 1)

« (...) bah vu que j'ai pas pris de médicaments je faisais pas attention enfin j'ai pas... j'ai pas cherché plus que ça. » (Informant 2)

• Confrontées

En revanche, d'autres y ont été confrontées.

Des participantes ont d'ailleurs utilisé ce pictogramme dans un contexte d'automédication, ce dernier ayant permis d'informer rapidement les patientes qui n'ont donc pas pris le médicament concerné.

« C'était bien parce qu'une fois j'ai eu une douleur et j'ai regardé sur quelque chose que j'avais et que c'était écrit, il y avait le pictogramme donc euh... donc j'ai dit bah on verra après la grossesse hein... (rires). J'ai pas bravé l'interdit, je suis pas... téméraire pour ça! » (Informant 6)

« (...) quand j'ai eu mes migraines la première chose que j'ai regardé c'est s'il y avait le pictogramme sur la boite. Donc comme il y avait le pictogramme, j'ai même pas cherché à comprendre je prends pas quoi. » (Informant 10)

Une autre patiente y a été confrontée après l'obtention d'un médicament sans prescription médicale après avis de la pharmacie causant alors la non prise du médicament.

« Pour ma première grossesse, j'ai déjà vu une pharmacienne me passer des pastilles pour la gorge où c'était euh... « danger ». (...) j'les ai pas pris. » (Informant 5)

Pour quelques patientes il s'agissait d'un traitement prescrit par un médecin, et pour lequel la présence du pictogramme a engendré alors une réaction telle que la demande d'un nouvel avis médical, l'hésitation concernant la prise du médicament voire une inobservance thérapeutique.

« C'est... (rires) c'est l'histoire des dérivés morphiniques, j'sais même plus comment ça s'appelait ce médicament. Et il y avait ça dessus! C'est ce qui a fait que j'ai demandé un dernier avis avant de le prendre... (...) » (Informant 3)

« (...) l'exemple que j'ai eu pendant ma grossesse (...) On m'a donné comme traitement Lomexin, (...) mais sur les boites de Lomexin il y a un petit panneau marqué « danger grossesse » (...) donc au final on sait pas trop s'il faut le prendre, s'il faut pas... » (Informant 7)

« J'étais septique ouais, j'ai hésité à le prendre et je l'ai pas pris dans le mois justement où on me la prescrit mais je l'ai pris le mois d'après, justement parce que j'étais septique. » (Informant 9)

De même avec une des autres participantes, qui explique avoir été confrontée à la prise d'un médicament comportant ce pictogramme au cours de sa grossesse engendrant initialement une certaine réticence.

« Un petit peu réticente au départ, de prendre le médicament. Et puis après, après bah... après faut faire confiance, (...) voilà je fais tout à fait confiance, et je prends le médicament si on m'le prescrit. » (Informant 6)

- o) Consommation éventuelle d'un médicament portant ce pictogramme avant la connaissance de la grossesse en cours
 - Informer les professionnels de santé

Nombreuses sont les participantes qui, en première intention, informeraient un professionnel de santé.

« (...) je pense que je prendrai un avis médical, pour savoir si ça peut avoir des conséquences sur le développement... enfin s'il peut y avoir un risque quelconque sur la grossesse. » (Informant 12)

« (...) je prends rendez-vous avec le médecin traitant (...) » (Informant 14)

• Attentives aux échographies

D'autres seraient plus attentives lors des échographies de contrôle et veilleraient à s'assurer du bon développement du fœtus.

« (...) on fait plus attention aux premières échos (...) » (Informant 2)

• <u>Inquiétude</u>

La prise éventuelle pourrait être à l'origine d'une inquiétude pour certaines.

« (...) j'pense que j'aurais été même plutôt inquiète jusqu'à la première échographie... » (Informant 3)

• Indifférente

Pour d'autres, il ne s'agirait pas d'une source d'anxiété et elles poursuivraient leur grossesse sans inquiétude.

« Bah euh les 15 premiers jours, voilà c'est pas vraiment encore, enfin c'est encore qu'un fœtus c'est pas... on conceptualise pas encore vraiment que c'est un bébé donc euh... moi je m'inquiéterai pas pour ça. » (Informant 5)

p) Prescription éventuelle d'un médicament portant ce pictogramme durant la grossesse

• <u>Incompréhension</u>

Pour une des participantes, la prescription éventuelle d'un médicament comportant ce pictogramme à une patiente enceinte est incompréhensible, voire « choquante ».

« (...) ça me choque un petit peu quand un médecin prescrit un médicament avec ce logo là quand la personne est enceinte. » (Informant 10)

• Recontacter le prescripteur

La majorité des femmes interrogées recontacterait le prescripteur après découverte du pictogramme sur la boite du médicament afin d'obtenir confirmation et de vérifier qu'il ne s'agit pas d'une erreur de prescription.

« Je le rappelle pour voir si c'est toujours le bon médicament qu'il devait me prescrire ou autre, pour être sûre qu'il n'y ait pas eu d'ambiguïté! » (Informant 1)

Néanmoins, la confirmation du prescripteur n'entraine pas toujours la prise du médicament, de plus si le pictogramme « interdit » est présent.

« (...) j'appellerai le médecin en lui disant « bah vous m'avez prescrit ça est ce que bah vous vous êtes pas trompé? Est ce que vous avez bien remarqué que j'étais enceinte?» et puis s'il me dit « oui oui vous pouvez le prendre quand même » bah je le prendrai quand même pas! (Informant 7)

• Vérification auprès du pharmacien

D'autres demanderaient plutôt l'avis du pharmacien.

« Donc si je m'en rends compte en allant le chercher, je poserais la question à la pharmacie

(...) » (Informant 10)

• Nouvel avis médical

La prise d'un nouvel avis médical a également été évoquée.

« (...) je demanderai un autre avis médical. » (Informant 8)

• Pas de prise du médicament

Pour certaines, le fait de voir un de ces pictogrammes fait qu'elles ne consommeraient pas le médicament, malgré qu'il soit prescrit par un professionnel de santé.

« Enfin je sais moi personnellement je vois danger je prends pas quand même (rires), même si on peut en prendre un j'en prends pas. » (Informant 11)

« Bah parce que justement ça me ferait peur, ça me ferait peur de voir ce pictogramme-là. Tout de suite dans ma tête je vais me dire « oulala c'est interdit aux femmes enceintes » donc si je suis enceinte je le prends pas. » (Informant 12)

• Prise du médicament

Certaines participantes consommeraient le médicament malgré le pictogramme néanmoins sous différentes conditions à savoir après la confirmation du médecin prescripteur, selon l'indication ou selon les risques encourus.

- Si confirmation du prescripteur

« Je fais confiance au médecin quand même. Si vraiment faut le prendre je lui fais confiance. » (Informant 2)

- Selon l'indication

« (...) si le médicament comporte le logo c'est qu'ils ont fait des études pour tout ça aussi donc entre tousser et prendre un médicament qui peut être à risque je me suis pas posée la question longtemps. Si ça avait été quelque chose de plus grave peut être que j'y aurais plus réfléchi, mais là j'ai préféré tousser une semaine de plus que prendre un cachet qui peut être nuisible. » (Informant 10)

- Selon les risques

« « Danger » donc c'est qu'il y a des risques, mais lesquels ? Je voudrai savoir lesquels déjà, avant de prendre ma décision. » (Informant 5)

q) Source d'anxiété

Certaines participantes expliquant prendre le médicament malgré le pictogramme exprime toutefois que cela serait une source d'anxiété avec notamment une peur des effets indésirables.

« Parce que si je développe autre chose à côté enfin je veux dire... un effet secondaire et que je vais lire la notice et que je retrouve qu'effectivement il y a tel symptôme qui est en effet secondaire là je vais partir en crise d'angoisse (...) » (Informant 1)

r) Source de confusion

La pose d'un des pictogrammes sur certains médicaments quelques fois prescrits durant la grossesse peut engendrer une confusion pour les patientes qui se retrouvent face à deux avis contradictoires.

```
« (...) nous après en tant que patients on sait plus vraiment ce qu'on a le droit de prendre, ce qu'on peut faire... » (Informant 7)
« (...) c'est pas clair. » (Informant 7)
« (...) ça a un effet contradictoire (...) » (Informant 9)
```

s) Source de culpabilité

La consommation d'un médicament portant un de ces pictogrammes peut s'avérer être une source de culpabilité pour certaines patientes, et cela malgré la prescription et la confirmation du médecin.

« (...) j'me dis mince s'il se passe quelque chose bah ça va être de ma faute parce que j'ai bien vu un pictogramme sur la boite, on m'a dit que je pouvais le prendre mais au final le pictogramme il est quand même là. » (Informant 7)

« (...) je me suis dit « est ce que j'ai pas fait une bêtise ? ». » (Informant 9)

t) Intérêt discutable

Selon une participante, l'intérêt du pictogramme « danger » a ses limites et elle remet en question son intérêt, notamment après y avoir été confrontée et avoir consommé un de ces médicaments durant sa grossesse.

« Celui là pour moi il n'y a pas d'intérêt (danger). Le danger, il y a pas d'intérêt puisqu'au final les médicaments où c'était marqué danger on m'a dit que je pouvais les prendre quand même. » (Informant 7)

IV. Discussion

1) Rappel des objectifs de cette étude

L'objectif de ce travail de recherche était d'obtenir le point de vue des femmes venant récemment d'accoucher sur la consommation de médicament au cours de la grossesse et d'évaluer l'impact de ces pictogrammes, cela afin de mieux comprendre le point de vue des patientes et ainsi optimiser le discours des professionnels de santé afin notamment de renforcer la décision médicale partagée.

2) Forces de l'étude

L'intérêt de l'étude qualitative était de pouvoir interroger des participantes et ainsi obtenir leur représentation. Réaliser des entretiens semi-dirigés a permis de garder la spontanéité et la liberté de réponse des interviewées. Les focus group étaient moins adaptés à cette étude, notamment parce que certaines questions pouvaient porter sur l'expérience personnelle des participantes. Le guide d'entretien a été testé au préalable sur une personne non médecin et non chercheur afin de tester son intelligibilité.

Le recrutement s'est effectué en milieu hospitalier ainsi qu'en milieu libéral via des médecins généralistes et via une pharmacie d'officine permettant de recruter des participantes sur des terrains différents.

Lors du recrutement, les patientes n'étaient pas informées du thème précis de l'étude, elles avaient comme seule indication qu'il s'agissait d'une thèse de médecine générale évaluant le point de vue des femmes venant récemment d'accoucher sur certains aspects de la grossesse, cela afin de garantir la spontanéité de leurs réponses.

Le codage effectué par deux chercheurs différents a permis une triangulation des données et ainsi d'augmenter la validité interne de l'étude.

Enfin, ce travail répond aux critères de la grille COREQ (Consolidated criteria for reporting qualitative research), grille standardisée permettant d'évaluer les validités interne et externe d'une étude qualitative (Annexe 6).

3) <u>Limites de l'étude</u>

Tout d'abord, cette étude comporte des biais propres à la recherche qualitative.

Des facteurs externes à l'environnement, du chercheur et des participantes, lors des entretiens, peuvent entrainer des biais. Ils ont été limités autant que possible, cependant en interrogeant des femmes venant récemment d'accoucher, la majorité avait leur nouveau-né à leur côté lors de la réalisation de l'entretien, pouvant alors être un élément perturbateur.

Lors des entretiens, les femmes étaient parfois interrogées sur leur expérience personnelle à savoir par exemple si elles avaient été confrontées aux pictogrammes, exposant donc à un biais de mémorisation.

Les données sociodémographiques ont pu influencer les réponses des participantes mais étaient difficilement contrôlables. Pour rappel, ces données ont été initialement recueillies au début de l'entretien puis à la fin de l'entretien à partir du troisième afin d'éviter un biais affectif.

Enfin, il est à préciser que les résultats de cette étude ne sont pas généralisables puisqu'ils ont été réalisés dans un territoire précis, à savoir le département du Pas-de-Calais, plus précisément la Côte d'Opale.

4) Discussion des résultats

A. Consommation des médicaments pendant la grossesse

La grossesse est une période nécessitant des précautions particulières quant à la prise de médicaments. En effet, il est important de considérer la balance bénéfice-risque afin de limiter le risque de tératogénicité.

Néanmoins, l'utilisation de médicaments au cours de la grossesse est une pratique courante, comme le montrent plusieurs études (1)(3)(13)(14). La France fait partie des pays où la consommation de médicaments est d'ailleurs la plus importante au cours de cette période (3). Dans ce travail, la plupart des femmes interrogées estime avoir eu une consommation faible

de médicaments au cours de leur grossesse, cependant la majorité d'entre elles a au moins consommé un médicament. L'estimation d'une faible consommation reste subjective et la question du nombre précis de médicaments différents consommés n'a pas été demandée.

Parmi les interrogées, nombreuses sont celles s'orientant vers des médecines alternatives telles que l'homéopathie ou la phytothérapie, cette alternative étant souvent jugée moins à risque de tératogénicité. De plus, il est souvent évoqué le nombre restreint de médicaments autorisés au cours de la grossesse, selon les participantes en raison du manque d'études réalisées mais aussi en raison du passage materno-fœtal et du risque engendré. Cela pouvant alors engendrer des conséquences sur la vie personnelle avec par exemple des douleurs non soulagées ainsi que des arrêts de travail, pouvant par ailleurs engendrer un coût socio-économique non négligeable.

Concernant l'automédication, une étude multicentrique publiée en 2014 dans le British Medical Journal nous montre que la majorité des femmes enceintes a pris un médicament en vente libre durant la grossesse (1). La France n'est pas une exception puisque la consommation en vente libre concerne 71,9% des participantes françaises (1). Cependant, une étude française réalisée en 2016 montre que 68,9% des femmes enceintes ont volontairement évité de consommer un médicament en vente libre (15), une idée qu'on retrouve également dans cette thèse avec une majorité de femmes interrogées qui se disaient plutôt réticentes à l'automédication pendant la grossesse.

D'une façon générale, la majorité des femmes de cette étude était réticente à toute consommation de médicaments au cours de la grossesse. Une des principales raisons évoquées était l'éventuelle conséquence sur l'enfant avec un risque de malformation, de troubles du développement, l'apparition de diverses pathologies ou encore le risque de dépendance. D'autres raisons ont été évoquées à savoir le risque de fausse couche ou de naissance prématurée, le risque de complications lors de l'accouchement, mais également les conséquences éventuelles sur la mère elle-même. Enfin, certaines participantes justifiaient leurs réticences en raison du manque d'études réalisées sur les femmes enceintes ou le manque de recul de certaines molécules, cela ne permettant pas selon elles de connaitre tous les risques encourus. Ces résultats sont comparables à ceux de l'étude française de 2016 précédemment citée, où les deux principales raisons de la non-consommation d'un médicament en vente libre ou prescrit sur ordonnance étaient, selon les interrogées, que le

médicament n'était pas recommandé durant la grossesse ainsi que la peur d'éventuels effets sur le fœtus (15).

Les femmes enceintes sont demandeuses d'informations et de renseignements sur le risque de tératogénicité lors de la prise d'un médicament comme le montre une étude réalisée en Italie où avait été mise en place une plateforme téléphonique permettant de répondre aux diverses questions sur la tératogénicité des médicaments (16). Au total, 8664 appels téléphoniques ont été recensés et la majorité des femmes appelait pour des informations concernant l'exposition à un médicament, sachant que pour 89% des participantes il n'y avait aucun risque accru (16). Néanmoins, l'information concernant la prise médicamenteuse au cours de la grossesse, délivrée par les professionnels de santé aux femmes enceintes, est jugée insuffisante dans plusieurs études françaises où seule la moitié des participantes ont reçu une information sur le sujet (17)(18).

Dans l'étude réalisée pour cette thèse, afin de se renseigner sur la possibilité ou non de consommer un médicament au cours de la grossesse, la majorité des participantes s'oriente vers leur médecin généraliste. On constate alors le rôle primordial d'information et de prévention que peut avoir ce dernier, parfois en première ligne dans ce genre de situation. Certaines participantes questionnent également leur gynécologue et/ou leur sage-femme et d'autres s'orientent plutôt vers leur pharmacien. Ces résultats sont similaires à deux études respectivement publiées dans le British Medical Journal et dans le New England Journal of Medicine (19)(20).

Outre le rôle de délivrer le médicament en question, le pharmacien, également en première ligne, est un véritable acteur dans la prévention, ils sont souvent les premiers interlocuteurs des patientes lors de l'obtention des boites de médicament et de la découverte du pictogramme. Leur rôle est donc important et quelques participantes citent en premier le pharmacien lorsqu'on leur demande vers qui elles s'orienteraient afin d'obtenir davantage de renseignements. Dans une étude réalisée en 2004 auprès des pharmaciens d'officine, plus de 90% d'entre eux estiment d'ailleurs que les femmes enceintes leur demandent des informations sur la consommation de médicaments au cours de la grossesse, informations complémentaires à celles déjà reçues auprès de leur médecin traitant. Ils sont cependant 90% à répondre ne pas avoir suffisamment d'informations sur le sujet (21).

D'autres sources de renseignements ont été citées telles que les proches lors d'un vécu

d'expérience similaire, les notices, internet avec notamment le site du CRAT souvent conseillé par un professionnel de santé, le conditionnement extérieur des médicaments mais également la publicité lors de message de prévention.

Même si toutes n'ont pas précisé regarder le conditionnement extérieur des médicaments, le fait que certaines le citent, permet de comprendre tout l'intérêt d'y afficher les pictogrammes. Il s'agit d'informer la patiente avant même l'ouverture de la boite et l'éventuelle consommation de la molécule.

B. Pictogrammes « grossesse »

Pour rappel, l'apposition de ces pictogrammes est imposée par un décret entré en vigueur en 2017 et concerne tous les médicaments disposant de l'Autorisation de mise sur le marché (AMM) (10).

a) Mise en place des pictogrammes

Dans un communiqué de 2019, l'Académie de Pharmacie précise que 60 à 70% des spécialités disposent d'un de ces pictogrammes alors que, d'après elle, seuls 10% devraient y être dotés en raison du risque embryonnaire ou fœtal avéré chez l'être humain (22). Cela est en partie justifié par le fait que seul le titulaire de l'AMM est responsable de la pose ou non du pictogramme sur le conditionnement extérieur de son médicament (10).

Si nous prenons l'exemple de l'asthme, certains laboratoires ont apposé un de leur pictogramme sur certains corticoïdes inhalés uniquement suite à des expérimentations sur l'animal alors qu'aucun effet tératogène a été prouvé sur l'être humain, et que les données observées sur les femmes enceintes depuis plusieurs années sont même plutôt rassurantes (23).

D'après trois participantes à cette présente thèse, la pose de ce pictogramme sur un grand nombre de médicament est justifiée par le côté médico-légal et la volonté par les titulaires de l'AMM de se protéger sur le plan juridique. Cet avis est partagé par l'Académie de Pharmacie dans son communiqué de septembre 2019 (22).

Pour d'autres, l'apposition des pictogrammes est la conséquence d'études réalisées, ces

dernières prouvant l'effet tératogène et/ou foetotoxique. Une des interrogées pense au contraire que l'apposition du pictogramme est synonyme d'un manque d'étude, ainsi, tant que l'innocuité n'est pas prouvée le médicament ne serait pas recommandé pendant la grossesse.

La divergence des réponses met en lumière que les critères d'apposition du pictogramme sont méconnus du grand public, et en particulier des femmes enceintes, pourtant premières concernées par ce décret.

b) Connaissance, visibilité, interprétation et vécu personnel des interrogées

La majorité des femmes de l'étude avait déjà remarqué ces pictogrammes. Cependant certaines n'avaient jamais remarqué qu'il en existait plusieurs et la différence entre les deux n'avait donc pas toujours été établie. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'elles observent brièvement le pictogramme sans prêter attention au dessin représenté ni à la phrase associée qui donne pourtant plus de précisions. Quelques patientes le confondaient d'ailleurs avec le pictogramme signalant l'interdiction de consommer de l'alcool au cours de la grossesse.

Dans la majorité des entretiens, les participantes exprimaient que ces pictogrammes étaient en général bien visibles. Une seule évoquait la nécessité de les mettre davantage en valeur.



Le pictogramme « Danger » est souvent interprété comme la signification d'un risque avéré à prendre le médicament concerné sans pour autant y voir une interdiction formelle.

Certaines participantes précisent d'ailleurs que la consommation peut éventuellement être possible selon les modalités de prise, par exemple selon la

quantité ingérée. Pour la plupart, cela traduit donc la nécessité de prendre un avis médical avant toute consommation. Certaines précisent que la consommation est à risque mais peut être envisagé s'il n'y a pas d'alternatives thérapeutiques, tel que cela est inscrit.



Pour la quasi-totalité des participantes celui-ci traduit la stricte interdiction de consommer le médicament concerné et le message parait donc bien clair et compréhensif. Pour certaines, il signe l'interdiction de consommer la substance, peu importe le stade de la grossesse et les modalités de prise. Seule une des femmes

interrogées trouve que le pictogramme « Danger » est plus parlant en raison du mot « danger » qui fait référence au risque encouru et estimant que le pictogramme « Interdit », ne précisant pas la raison de l'interdiction, peut engendrer une volonté de braver l'interdit.

La moitié des participantes n'avait pas été confrontée à ce pictogramme durant la grossesse. L'autre moitié y a été confrontée de diverses façons, parfois dans le cadre de l'automédication où cela leur a directement permis de prendre connaissance de la possibilité ou non de consommer le médicament au cours de leur grossesse et ainsi éviter une prise de risque, on revient ainsi au rôle de la prévention, grâce à une information rapide et accessible à tous. Dans le cas d'une des interrogées, il s'agissait d'un médicament obtenu par sa pharmacie où un de ces pictogrammes était apposé, ayant pour conséquence la non-prise du médicament. Dans d'autres cas il s'agissait de médicaments prescrits par des professionnels de santé, engendrant alors diverses réactions telles que la demande d'un nouvel avis médical ou encore une inobservance thérapeutique. A chaque fois, que le médicament concerné soit prescrit par un professionnel de santé, qu'il soit recommandé par le pharmacien ou lors d'un contexte d'automédication, il provoque une réaction, une réflexion, une hésitation, quant à la prise ou non et aux risques possibles.

c) Intérêts

Pour beaucoup des interrogées, ces pictogrammes traduisent en langage universel l'idée souhaitée et permettent donc de cibler un large public, en étant accessibles et compréhensibles facilement. De plus, le dessin associé à une phrase simple permet, selon certaines, une information rapide et claire, avec notamment la possibilité de substituer à la notice, cette dernière étant souvent longue à lire. On retrouve un intérêt d'information rapide, qui interpelle avant même l'ouverture de la boite de médicaments, sans nécessité de chercher l'information dans la notice, notamment sur les risques encourus lors d'une éventuelle consommation.

Outre ce rôle d'information rapide, certaines participantes soulignent leur rôle de prévention, d'autres leur caractère anxiogène en exprimant d'ailleurs la « peur » qu'ils peuvent engendrer.

Plusieurs interrogées ont souligné leur importance et leur nécessité. Seule l'une d'entre elles les remets en question, notamment pour le pictogramme « danger », en raison de son vécu personnel avec la prise d'une de ces molécules au cours de sa grossesse malgré le pictogramme après conseils auprès de professionnel de santé. Elle évoque donc ne pas comprendre la nécessité de l'apposer si le médicament peut toutefois être consommé.

d) Conséquences pour les professionnels de santé

Lorsqu'on les interroge sur la consommation éventuelle d'un médicament portant ce pictogramme avant la connaissance de la grossesse, de nombreuses interrogées expliquent en informer les professionnels de santé qui suivent la grossesse, notamment afin d'être rassurée et de prendre connaissance des risques encourues. Elles expliquent aussi être davantage attentives aux échographies afin de s'assurer de l'absence de malformations ou de pathologies fœtales possiblement induites par la consommation du médicament.

Lorsqu'on les interroge maintenant sur la prescription éventuelle d'un médicament portant ce pictogramme durant la grossesse, on constate que la majorité des participantes recontacteraient le prescripteur afin de vérifier qu'il ne s'agit pas d'une erreur de prescription. La présence de ces pictogrammes peut donc engendrer une perte de temps pour les médecins et sage-femmes qui vont devoir justifier leur prescription et rassurer les patientes.

D'autres interrogées souhaiteraient un nouvel avis médical et cela pourrait engendrer un cout économique non négligeable en augmentant en effet le nombre de consultations.

D'autres s'orientaient d'abord vers le pharmacien lors de la délivrance du médicament afin d'obtenir davantage de renseignements sur la possibilité ou non de consommer le médicament.

On retrouve donc dans tous les cas la nécessité de se renseigner davantage afin d'obtenir une confirmation sur la prescription. Il serait donc intéressant pour le prescripteur d'informer en amont la patiente de la présence du pictogramme sur la boite du médicament afin d'éviter une perte de temps, pour la patiente et pour les professionnels de santé, mais également une possible perte de chance pour la patiente selon l'intérêt, l'indication et les bénéfices attendus du traitement. Néanmoins pour cela, il faudrait que le praticien connaisse l'ensemble des

médicaments portant le pictogramme, or l'ANSM n'a pas prévu de publier de liste des médicaments concernés (10).

e) Conséquences sur la relation médecin/malade

Pour une des participantes, la prescription au cours de la grossesse d'un médicament comportant ce pictogramme est jugée « choquante », on constate alors le risque d'altérer la confiance et la relation entre un médecin et son patient.

D'autres évoquent le risque de confusion avec deux avis parfois contradictoires : le conseil du professionnel de santé préconisant de consommer le médicament en question et le pictogramme grossesse conseillant d'éviter ce médicament au cours de la grossesse.

Le praticien va en effet se retrouver face une femme enceinte anxieuse et demandeuse d'informations, il va devoir justifier sa prescription et expliquer tout l'intérêt du traitement en question, s'appuyant entre autres sur des données de la littérature ou sur des sociétés savantes, mais contredisant la présence de ce pictogramme.

En tant que patiente, se retrouver face à des avis contradictoires peut remettre en question la relation de confiance avec son médecin, sa sage-femme ou encore son pharmacien.

Certaines participantes précisent d'ailleurs qu'elles demanderaient un deuxième avis médical, preuve que cela peut entraver la relation d'alliance thérapeutique entre le praticien et sa patiente.

f) Conséquences sur les pathologies maternelles

La prise en charge de pathologies maternelles pendant la grossesse peut s'avérer plus compliquée en raison de la présence d'un de ces pictogrammes.

Dans cette étude les avis divergent, en effet certaines expliquent qu'elles ne prendraient pas le traitement malgré la confirmation d'un professionnel, effet contreproductif qu'avait évoqué l'Académie Nationale de Médecine dans un communiqué de 2018 (24), estimant donc qu'il y avait un risque de perte de chance pour les patientes qui s'abstiendront de consommer le médicament, source donc d'inobservance thérapeutique.

En revanche, d'autres interrogées expliquent qu'elles pourraient être amenées à prendre le médicament concerné mais cela en fonction de l'indication, c'est-à-dire si elle le juge ellemême nécessaires, leur subjectivité et leur propre avis rentrant donc en compte pour la décision thérapeutique. Pour d'autres, la confirmation du prescripteur permettrait de prendre leur décision et certaines soulignent d'ailleurs la nécessité de faire confiance à son médecin. Enfin, d'autres souhaiteraient d'abord connaître les risques encourus afin d'elle-même prendre leur décision face à la balance bénéfices-risques.

D'une façon générale, la présence de ces pictogrammes entrainent donc une réflexion de la patiente sur la poursuite ou non de son traitement. La Société de Pneumologie de Langue Française (SPFL) avait d'ailleurs remarqué des résultats comparables avec des pneumologues souvent interrogés par leur patiente sur la nécessité de poursuivre ou non leur traitement notamment dans le cadre d'une pathologie telle que l'asthme, certaines ayant cependant déjà interrompu leur traitement suite à la présence du pictogramme sur leur médicament, la balance bénéfice/risque étant pourtant nettement en faveur de la poursuite du traitement au cours de la grossesse (23).

On remarque donc le risque d'altérer la santé maternelle, d'aggraver certaines pathologies préexistantes, et donc d'engendrer indirectement un risque sur l'évolution de la grossesse.

g) Source d'inquiétude et de culpabilité

Certaines des participantes expliquent que la vision de ce pictogramme pourrait être source d'anxiété lors de la prise d'un médicament concerné. Cette vague d'inquiétude non fondée est également citée parmi les effets contreproductifs de l'Académie Nationale de Médecine dans son communiqué de 2018 (24) mais aussi dans un éditorial également publié en 2018 dans lequel il est évoqué que cette inquiétude pourrait d'ailleurs engendrer des interruptions de grossesse non justifiées ou encore une mauvaise prise en charge de la pathologie maternelle comme expliqué précédemment (11). Les femmes enceintes sont souvent anxieuses sur l'évolution de leur grossesse et soucieuses du bon développement de leur fœtus, la présence de ce pictogramme sur un médicament éventuellement consommé de façon quotidienne peut avoir un effet négatif d'un point de vue psychologique.

Dans cette étude, aucune des participantes n'a évoqué l'interruption volontaire de grossesse et la question ne leur a pas été posée de façon directe afin de ne pas influencer leur réponse.

Certaines ont exprimé leur inquiétude secondaire à la consommation d'un médicament portant ce pictogramme en début de grossesse. En revanche, d'autres expliquent ne pas être inquiètes notamment car elles pensent que le début de la grossesse est moins à risque.

Autre point négatif exprimé lors de ces entretiens : le risque de culpabilité. En effet, deux des interrogées expliquent qu'elles se sentiraient coupables et culpabiliseraient d'avoir pris le médicament, malgré la confirmation d'un professionnel de santé, si le pictogramme est présent. Cette culpabilité pourrait d'ailleurs être majorée si des complications apparaissent lors de la grossesse, la patiente pouvant alors établir un lien direct entre sa consommation et les complications, même si cela ne serait pas réellement lié.

En effet, avec la présence de ce pictogramme sur les boites de médicaments la responsabilité du choix thérapeutique leur ait indirectement confié.

h) Perspectives d'amélioration

« L'intention est bonne, mais le résultat calamiteux », telle est la vision du Centre de Référence sur les Agents tératogènes (CRAT) concernant la mise en place de ces pictogrammes dans un article publié sur son site (25). De son côté, l'Académie Nationale de Médecine exprime « une intention louable, des conséquences incertaines » (24) et d'autres auteurs expliquent qu'il y a « de bonnes intentions, mais des difficultés en perspective » (11). On retrouve donc de façon générale l'idée d'une intention initiale intéressante avec cependant une nécessité d'amélioration afin de limiter les effets contreproductifs, idée retrouvée également dans cette thèse.

Tout d'abord le fait qu'un grand nombre de médicaments soit concerné par ces pictogrammes, 60 à 70% des spécialités (22), engendre une vision floue et une distinction non claire entre les différents niveaux de risques, mettant tous ces médicaments au même niveau alors que certains n'ont aucun effet tératogène avéré sur l'humain. En effet, pour rappel seul 10% des spécialités disponibles sur le marché français ont un réel effet tératogène ou foetotoxique avéré chez l'être humain (22).

Dans cette étude, une des participantes estime que la présence de ces pictogrammes sur un grand nombre de médicaments perd son intérêt et propose plutôt de ne laisser que le pictogramme « interdit » sur les médicaments formellement contre-indiqué. La crédibilité du message est en effet remise en cause lorsque le professionnel de santé conseille la

consommation du médicament malgré le pictogramme.

De son côté, le CRAT propose que seules les molécules ayant fait preuve sur l'être humain de leur effet délétère au cours de toute la grossesse soient concernées par l'apposition d'un de ces pictogramme (25).

L'Agence Nationale de Médecine ainsi que la SPLF proposent d'apposer uniquement le pictogramme « Interdit » sur les substances ayant fait preuve de leur effets négatifs sur la grossesse chez l'Homme et de n'apposer aucun pictogramme sur les autres molécules afin d'éviter les effets contreproductifs, jugeant que les échanges entre les professionnels de santé basés sur les connaissances disponibles et la notice des médicaments devraient être suffisant (24) (23).

L'Agence Nationale de Pharmacie quant à elle, recommande de ne garder plutôt que le pictogramme « Danger », et cela sur les médicaments avérés dangereux chez l'humain (22).

L'idée de ne garder qu'un pictogramme uniquement sur les molécules ayant un effet tératogène avéré sur l'être humain pourrait ainsi diminuer le nombre de médicaments concernés et probablement augmenter la crédibilité du message souhaité en accentuant son importance.

La majorité des femmes interrogées jugent les pictogrammes bien visibles, toutefois une des participantes propose de les valoriser davantage afin qu'ils soient plus visibles sur les boites de médicaments. La question des deux pictogrammes différents se pose notamment parce que beaucoup d'interrogées n'avaient jamais remarqué la différence entre les deux.

V. Conclusion

Les femmes venant récemment d'accoucher sont plutôt réticentes à toute consommation de médicament au cours de leur grossesse. Cette réticence est le plus souvent justifiée par la peur du risque potentiel engendré sur le fœtus avec entre autres le risque de malformations ou de dépendance.

Par ailleurs, les patientes sont demandeuses d'informations et s'orientent le plus souvent vers les professionnels de santé, préférant le plus souvent éviter l'automédication. Nombreuses sont celles ayant déjà remarqué les pictogrammes grossesse apposés sur le conditionnement extérieur des médicaments et la mise en place de ces derniers est souvent vue comme une nécessité afin d'éviter une prise de risque inutile.

Néanmoins, ces pictogrammes ont aussi des effets contreproductifs, notamment en raison de leur apposition sur un grand nombre de médicaments, risquant d'engendrer parfois une incompréhension, un risque de confusion, mais également une inobservance thérapeutique lorsque l'effet tératogène sur l'être humain n'a pas été prouvé et que le médicament en question est prescrit avec une balance bénéfice-risque en faveur d'un réel bénéfice au cours de la grossesse.

Des études approfondies pourraient être utiles en ciblant notamment des femmes enceintes avec des pathologies chroniques particulières et nécessitant la prise de médicament comportant ce pictogramme au cours de leur grossesse afin d'évaluer l'observance thérapeutique et l'impact psychologique de cette consommation. Il serait également intéressant d'interroger les professionnels de santé et ainsi connaître leur expérience personnelle sur ce sujet.

Références bibliographiques

- Lupattelli A, Spigset O, Twigg MJ, Zagorodnikova K, Mårdby AC, Moretti ME, et al. Medication use in pregnancy: a cross-sectional, multinational web-based study. BMJ Open. févr 2014;4(2):e004365.
- 2. Lacroix I, Damase-Michel C, Lapeyre-Mestre M, Montastruc J. Prescription of drugs during pregnancy in France. The Lancet. nov 2000;356(9243):1735-6.
- 3. Daw JR, Hanley GE, Greyson DL, Morgan SG. Prescription drug use during pregnancy in developed countries: a systematic review. Pharmacoepidemiol Drug Saf. sept 2011;20(9):895-902.
- 4. Demailly R, Escolano S, Quantin C, Tubert-Bitter P, Ahmed I. Prescription drug use during pregnancy in France: a study from the national health insurance permanent sample. Pharmacoepidemiology and Drug Safety. sept 2017;26(9):1126-34.
- 5. Guérin A, Rieutord A, Cuche L, Lupattelli A, Nordeng H. Médicaments et grossesse : une enquête menée auprès de 374 femmes en France. Thérapie. déc 2016;71(6):613-23.
- 6. Pr Sylvie Odent, Dr Hubert Journel. Protocole National de Diagnostic et de Soins (PNDS)- Embryo-Fœtopathie au Valproate. Centre de référence Anomalies du Développement et Syndromes Malformatifs de l'Ouest; 2017. https://www.hassante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2017-03/dir1/pnds_-_embryo-foetopathie_au_valproate.pdf
- 7. Fanny Raguideau, Carole Ehrhardt, Rosemary Dray-Spira, Mahmoud Zureik, Pierre-Olivier Blotiere, Alain Weill, et al. Exposition à l'acide valproïque et ses dérivés au cours de la grossesse en France de 2007 à 2014 : une étude observationnelle sur les données du SNIIRAM. Rapport d'étude. Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé. Caisse nationale de l'assurance maladie; 2016 août.
- 8. Trønnes JN, Lupattelli A, Nordeng H. Safety profile of medication used during pregnancy: results of a multinational European study: Safety Profile of Medication During Pregnancy. Pharmacoepidemiology and Drug Safety. juill 2017;26(7):802-11.
- 9. JORF n°0091 du 16 avril 2017. Décret n° 2017-550 du 14 avril 2017 relatif à l'apposition

- d'un pictogramme sur le conditionnement extérieur de certains médicaments ou produits. Texte numéro 12 avr 14, 2017.
- 10. A l'attention des titulaires d'AMM, concernant l'apposition du « pictogramme femmes enceintes ». Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé. 2018. https://ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/original/application/e26decb2772044014fa81f 5f6851a5a4.pdf
- 11. Jonville-Bera AP. Le pictogramme « médicament et grossesse » : de bonnes intentions mais des difficultés en perspective. Gynécologie Obstétrique Fertilité & Sénologie. mai 2018;46(5):455-7.
- 12. Casassus B. France steps up warning measures for valproate drugs. The Lancet. mars 2016;387(10024):1148.
- 13. Ventura M, Maraschini A, D'Aloja P, Kirchmayer U, Lega I, Davoli M, et al. Drug prescribing during pregnancy in a central region of Italy, 2008-2012. BMC Public Health. déc 2018;18(1). https://bmcpublichealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12889-018-5545-z
- 14. Damase-Michel C, Lacroix I, Hurault-Delarue C, Beau A-B, Montastruc J-L. Évaluation des médicaments chez la femme enceinte : à propos de la base de données française EFEMERIS. Therapies. janv 2014;69(1):91-100.
- 15. Guérin A, Rieutord A, Cuche L, Lupattelli A, Nordeng H. Médicaments et grossesse : une enquête menée auprès de 374 femmes en France. Thérapie. déc 2016;71(6):613-23.
- 16. Marco De Santis, Elena Cesari, Maria Serena Ligato, Elena Nobili, Gianluca Straface, Annafranca Cavaliere, Alessandro Caruso. Prenatal drug exposure and teratological risk: One-year experience of an Italian Teratology Information Service. 20080201.
- 17. Courrier D, Villier C, Jourdan S, Hoffmann P. Automédication et grossesse : enquête auprès de 740 femmes enceintes dans le réseau périnatal Alpes-Isère. La Revue Sage-Femme. sept 2015;14(4):131-41.
- 18. Mikou S, Buire A-C, Trenque T. Automédication chez la femme enceinte. Therapies. nov 2008;63(6):415-8.

- 19. Gideon K, Anne P, Shinya I. Drugs in Pregnancy. The New England Journal of Medicine. 1998;10.
- 20. Hämeen-Anttila K, Jyrkkä J, Enlund H, Nordeng H, Lupattelli A, Kokki E. Medicines information needs during pregnancy: a multinational comparison. BMJ Open. 2013;3(4):e002594.
- 21. Pellerin P, Elefant E. Un rôle difficile pour le pharmacien d'officine, le conseil en matière de médicament et grossesse. Annales Pharmaceutiques Françaises. juill 2004;62(4):253-9.
- 22. Académie nationale de Pharmacie. Communiqué « Pictogrammes « grossesse » sur les conditionnements de médicaments ». 2019. https://www.acadpharm.org/dos_public/CommuniquE_pictogramme_grossesse_VF_2019 .09.25.pdf
- 23. Cécile Chenivesse, Gilles Devouassoux, Arnaud Bourdin, Camille Taillé, Gilles Garcia. Société de Pneumologie de Langue Française. Médicaments de l'asthme et pictogramme femme enceinte. 2018.
- 24. Elefant E, Mandelbrot L, Bouvenot G. Pictogrammes « Grossesse » sur les conditionnements de médicaments : une intention louable, des conséquences incertaines. Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine. janv 2018;202(1-2):11-3.
- 25. Centre de référence sur les agents tératogènes. Pictogrammes « Grossesse » sur les conditionnements extérieurs des médicaments. 2018. https://lecrat.fr/spip.php?page=article&id article=1034

Annexes

Annexe 1: Lettre d'information non exhaustive

Mesdames,

Dans le cadre de mes **études de médecine** effectuées à l'Université de Lille, je réalise actuellement ma **thèse de fin d'études portant sur la grossesse.**

Toute femme venant récemment de vivre une grossesse et ayant récemment accouché peut-être incluse dans l'étude.

Le recueil des données se fera lors d'un entretien où il vous sera posé une série de questions ouvertes. Les entretiens auront lieu à votre domicile ou à l'hôpital, selon votre convenance. Ils seront enregistrés avec un dictaphone puis seront retranscrits en fichiers textes et anonymisés, afin d'en garantir la confidentialité. Ces données seront ensuite analysées via l'aide d'un logiciel de codage.

Si vous êtes intéressées ou pour toute autre information, je vous remercie de me contacter par mail ou par téléphone.

Mail: jody.boitel.etu@univ-lille.fr

Téléphone : 06 17 23 71 58

Annexe 2: Lettre d'information exhaustive



LETTRE D'INFORMATION

Organisme responsable de la recherche

Université de Lille

Faculté de Médecine Henri Warembourg Avenue Eugène Avinée 59120 Loos 03 20 62 76 71

Responsable scientifique

Docteur LEICHT Anne

Unité de recherche/Service de rattachement : Chargé d'enseignement à la Faculté de Médecine de Lille, ancienne chef de clinique des universités

Adresse mail : leicht.anne@gmail.com

Chargé de la mise en œuvre

BOITEL Jody

Unité de recherche/Formation suivie : Interne en 5^{ème} semestre de médecine générale à la Faculté de Médecine de l'université Lille 2 (9^{ème} année d'études de médecine)

Adresse mail: jody.boitel.etu@univ-lille.fr

Téléphone : 06 17 23 71 58

Délégué à la protection des données de l'Université de Lille : dpo@univ-lille.fr ou 03.62.26.91.28

Après avoir lu la présente note d'information, si vous décidez de prendre part à cette étude, veuillez, s'il vous plaît, signer le formulaire de consentement associé.

Madame,

Dans le cadre de mes études de médecine effectuées à l'Université de Lille, je réalise actuellement ma thèse de fin d'études dirigée par le Docteur Anne LEICHT. Ce projet concerne la grossesse.

Le présent document décrit l'étude à laquelle il vous est proposé de participer. Il résume les informations actuellement disponibles en répondant à plusieurs questions que vous pouvez vous poser dans le cadre de votre participation à cette étude.

Avant de choisir d'y participer ou non, il est important que vous preniez connaissance de son but et de ce qu'elle implique.



1) Pourquoi me propose-t-on de participer à cette étude ?

Cette étude vous est proposée car vous venez récemment de vivre une grossesse.

2) Quels sont les objectifs de la recherche?

L'objectif de cette étude est d'évaluer le point de vue des femmes enceintes sur certains aspects de la grossesse.

3) Comment va se dérouler la recherche ?

Après un premier contact téléphonique avec vous afin d'établir un rendez-vous, nous réaliserons un entretien, qui aura lieu à votre domicile ou à l'hôpital, selon votre convenance. Lors de cet entretien, il vous sera posé une série de questions ouvertes. Les entretiens seront enregistrés avec un dictaphone puis seront retranscrits en fichiers textes et anonymisés, afin d'en garantir la confidentialité. Ces données seront ensuite analysées à l'aide d'un logiciel de codage.

4) Ma participation à l'étude comporte-t-elle des risques et/ou des contraintes particulières ?

Votre participation à cette étude n'entraînera pas de participation financière de votre part. La seule contrainte qu'implique la participation à cette étude est la contrainte de temps liée à la participation aux entretiens.

5) Quels sont mes droits en tant que participant à la recherche ?

Vous êtes totalement libre d'accepter ou de refuser de participer à cette étude sans avoir à vous justifier et sans conséquence pour vous.

Vous disposez du temps que vous estimez nécessaire pour prendre votre décision.

En cas d'acceptation, vous pourrez à tout moment revenir sur votre décision, sans nous en préciser la raison, par simple mail adressé au Responsable scientifique et/ou au Chargé de la mise en œuvre.

Votre participation implique la réalisation d'un traitement de données à caractère personnel aux fins de l'accomplissement de cette étude.

Celle-ci repose sur votre consentement à participer au présent projet, et son responsable est l'Université de Lille, représentée par le Responsable scientifique et le Chargé de la mise en œuvre.

Même après avoir exprimé votre consentement, vous êtes libre de le retirer à tout moment.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement (UE) n°2016/679, vous pouvez, à tout moment, demander l'accès aux données personnelles vous concernant et obtenir leur rectification, mais encore leur effacement définitif, en vous adressant au Responsable scientifique et/ou au Chargé de la mise en œuvre.

Dans le cas où des données complémentaires issues de votre dossier médical seraient collectées, vous disposez d'un droit d'opposition à la transmission des données couvertes par le secret professionnel susceptibles d'être utilisées dans le cadre de cette recherche et d'être traitées. Ces droits s'exercent auprès du Responsable scientifique et/ou du Chargé de la mise en œuvre.

6) Comment sont gérées vos données personnelles ?

Le traitement de données personnelles réalisé dans le cadre de cette étude a été soumis à un contrôle de conformité auprès du Délégué à la protection des données de l'Université de Lille. Il a été déclaré au sein de son registre sous le n°2019-151 en date du 06/11/2019.



Il comporte notamment les mesures de sécurité suivantes : chiffrement de l'équipement informatique.

Tableau de gestion des données traitées dans le cadre de la présente étude :

Catégories de données	Détail des données	Supports	Durée(s) de conservation
Données directement identifiantes	Nom, prénom, signature	Formulaire de consentement	Pendant 5 ans après la soutenance
	Numéro de téléphone	Formulaire « Données de contact »	Jusqu'à réalisation de l'entretien
	Voix	Fichier audio	Jusqu'à soutenance de la thèse
Données indirectement identifiantes	Retranscription verbatim anonyme	Fichier texte	Jusqu'à fin de valorisation scientifique

Les données indirectement identifiantes conservées à l'issue des durées mentionnées ci-dessus seront considérées comme des données de la recherche et ne pourront être réutilisées qu'à des fins compatibles avec celle-ci, ce qui comprend notamment leur valorisation sous forme de publication scientifique (rapport, mémoire, thèse, acte de colloque, article de revue scientifique), leur réutilisation auprès de la communauté universitaire et scientifique (formation, colloque), ainsi que leur archivage aux fins de documentation historique de la recherche.

Dans ce cadre, seront mises en place des mesures garantissant la confidentialité des données, comprenant la restriction de leur utilisation en vue d'interdire de procéder à leur ré-identification.

7) A qui dois-ie m'adresser en cas de questions ou de problèmes ?

Vous pouvez poser toutes les questions que vous souhaitez, avant, pendant et après l'étude en vous adressant au Responsable scientifique ou au Chargé de la mise en œuvre de la présente étude. Si vous n'obtenez pas de réponse à vos questions dans un délai d'un mois, vous disposez du droit de porter une réclamation auprès de la CNIL.

Nous vous remercions d'avance pour l'intérêt que vous porterez à cette étude.

CONSENTEMENT (à conserver par la participante)

déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les inconvénients de cette recherche.	
Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherceontacté(e) pour son bon accomplissement. Je sais que je peux me retirer de cette recherche en tout temps, sans préjudice et sans ma décision.	
Signature	Date

Je soussignée (nom, prénom)......

Page 3



CONSENTEMENT (à conserver par la Chargée de mise en œuvre)

Je soussignée (nom, prénom)				
déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les inconvénients de cette recherche.				
Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette rech recontactée pour son bon accomplissement. Je sais que je peux me retirer de cette recherche en tout temps, sans préjudice et sans ma décision.				
Signature	Date			
DONNEES DE CONTACT (afin d'être recontactée par la Chargée de mise en œuvre pour organiser votre entretien)				
Nom :				
Prénom :				
Numéro de téléphone :				

Annexe 3 : Guides d'entretien

- Version 1

Bonjour, je m'appelle Jody BOITEL, je suis interne en Médecine Générale. Je réalise actuellement ma thèse de fin d'études. Je vous remercie d'avoir accepté cet entretien, il sera enregistré puis retranscrit, cela de façon anonyme.

Tout d'abord, quelques données socio démographiques :

Quel âge avez-vous ? Quel est votre métier ? Quel est votre statut marital ? Avez-vous eu des enfants ? Si oui combien ? Combien avez-vous eu de grossesses ?

Je vous remercie pour ces réponses. Maintenant, nous allons commencer l'entretien.

(Ne pas dire oralement => Concernant la prise de médicament lors de la grossesse :)

- 1. Que pensez-vous de la consommation de médicaments au cours de la grossesse ? (relance : pour quelle raison)
- 2. Selon vous, pour quelle(s) raison(s) certains médicaments ne sont pas recommandés pendant la grossesse ?
- 3. Comment vous renseignez-vous (ou comment vous êtes-vous renseignée) pour savoir si vous pouvez consommer un médicament pendant la grossesse ?

(Ne pas dire oralement => Concernant les pictogrammes :)

- 4. Lorsque vous étiez enceinte, que pensez-vous de ces pictogrammes (*montrez les pictogrammes*) sur des boites de médicaments ?
- 5. Si un professionnel de santé vous prescrivez un médicament pendant votre grossesse comportant un pictogramme, quelle serait votre réaction ?
- 6. Y-a-t-il des choses que je n'ai pas abordé au cours de cette entretien que vous souhaiteriez ajouter ?

- Version 2

Bonjour, je m'appelle Jody BOITEL, je suis interne en Médecine Générale. Je réalise actuellement ma thèse de fin d'études. Je vous remercie d'avoir accepté cet entretien, il sera enregistré puis retranscrit, cela de façon anonyme.

Tout d'abord, quelques données socio démographiques :

Quel âge avez-vous ? Quel est votre métier ? Quel est votre statut marital ? Avez-vous eu des enfants ? Si oui combien ? Combien avez-vous eu de grossesses ?

Je vous remercie pour ces réponses. Maintenant, nous allons commencer l'entretien.

(Ne pas dire oralement => Concernant la prise de médicament lors de la grossesse :)

- 1. Que pensez-vous de la consommation de médicaments au cours de la grossesse ? (relance : pour quelle raison)
- 2. Selon vous, pour quelle(s) raison(s) certains médicaments ne sont pas recommandés pendant la grossesse ?
- 3. Comment vous renseignez-vous (ou comment vous êtes-vous renseignée) pour savoir si vous pouvez consommer un médicament pendant la grossesse ?
- 4. Que pensez-vous de l'automédication pendant la grossesse ?

(Ne pas dire oralement => Concernant les pictogrammes :)

- 5. Lorsque vous étiez enceinte, que pensez-vous de ces pictogrammes (montrez les pictogrammes) sur des boites de médicaments ?
- 6. Si un professionnel de santé vous prescrivez un médicament pendant votre grossesse comportant un pictogramme, quelle serait votre réaction ?
- 7. Y-a-t-il des choses que je n'ai pas abordé au cours de cette entretien que vous souhaiteriez ajouter ?

- Version 3

Bonjour, je m'appelle Jody BOITEL, je suis interne en Médecine Générale. Je réalise actuellement ma thèse de fin d'études. Je vous remercie d'avoir accepté cet entretien, il sera enregistré puis retranscrit, cela de façon anonyme.

(Ne pas dire oralement => Concernant la prise de médicament lors de la grossesse :)

- 1. Que pensez-vous de la consommation de médicaments au cours de la grossesse ? (relance : pour quelle raison)
- 2. Selon vous, pour quelle(s) raison(s) certains médicaments ne sont pas recommandés pendant la grossesse ?
- 3. Comment vous renseignez-vous (ou comment vous êtes-vous renseignée) pour savoir si vous pouvez consommer un médicament pendant la grossesse ?
- 4. Que pensez-vous de l'automédication pendant la grossesse ?

(Ne pas dire oralement => Concernant les pictogrammes :)

- 5. Lorsque vous étiez enceinte, que pensez-vous de ces pictogrammes (*montrez les pictogrammes*) sur des boites de médicaments ?
- 6. Selon vous quel est l'intérêt de ces pictogrammes ?
- 7. Si un professionnel de santé vous prescrivez un médicament pendant votre grossesse comportant un pictogramme, quelle serait votre réaction ?
- 8. Pouvez-vous me dire quelle aurait été votre réaction si vous aviez consommé un médicament avec ce pictogramme au début de votre grossesse avant même d'apprendre que vous étiez enceinte ?
- 9. Y-a-t-il des choses que je n'ai pas abordé au cours de cette entretien que vous souhaiteriez ajouter ?

Pour terminer, quelques données socio démographiques :

Quel âge avez-vous ? Quel est votre métier ? Quel est votre statut marital ? Avez-vous eu des enfants ? Si oui combien ? Combien avez-vous eu de grossesses ?

- Version 4

Bonjour, je m'appelle Jody BOITEL, je suis interne en Médecine Générale. Je réalise actuellement ma thèse de fin d'études. Je vous remercie d'avoir accepté cet entretien, il sera enregistré puis retranscrit, cela de façon anonyme.

(Ne pas dire oralement => Concernant la prise de médicament lors de la grossesse :)

- 1. Que pensez-vous de la consommation de médicaments au cours de la grossesse ? (relance : pour quelle raison)
- 2. Selon vous, pour quelle(s) raison(s) certains médicaments ne sont pas recommandés pendant la grossesse ?
- 3. Comment vous renseignez-vous (ou comment vous êtes-vous renseignée) pour savoir si vous pouvez consommer un médicament pendant la grossesse ?
- 4. Que pensez-vous de l'automédication pendant la grossesse ?

(Ne pas dire oralement => Concernant les pictogrammes :)

- 5. Lorsque vous étiez enceinte, que pensez-vous de ces pictogrammes (*montrez les pictogrammes*) sur des boites de médicaments ?
- 6. Selon vous quel est la signification respective de ces pictogrammes?
- 7. Selon vous quel est l'intérêt de ces pictogrammes ?
- 8. Si un professionnel de santé vous prescrivez un médicament pendant votre grossesse comportant un pictogramme, quelle serait votre réaction ?
- 9. Pouvez-vous me dire quelle aurait été votre réaction si vous aviez consommé un médicament avec ce pictogramme au début de votre grossesse avant même d'apprendre que vous étiez enceinte ?
- 10. Y-a-t-il des choses que je n'ai pas abordées au cours de cette entretien que vous souhaiteriez ajouter ?

Pour terminer, quelques données socio démographiques :

Quel âge avez-vous ? Quel est votre métier ? Quel est votre statut marital ? Avez-vous eu des enfants ? Si oui combien ?

Annexe 4 : Entretiens rédigés

Entretien 1

J.B: Bonjour je m'appelle Jody Boitel je suis interne en médecine générale je réalise

actuellement ma thèse sur la grossesse, ma thèse de fin d'étude. Je vous remercie d'avoir

accepté cet entretien, il sera enregistré puis retranscrit et cela de façon anonyme. Tout d'abord

quelques données sociodémographiques : quel âge avez-vous ?

Informant 1: J'ai 32 ans.

J.B: Quel est votre métier?

Informant 1 : Je suis adjointe administrative.

J.B: Votre statut marital?

Informant 1 : En concubinage.

J.B: Avez-vous eu des enfants?

Informant 1 : Oui j'en ai deux.

J.B: Deux enfants donc deux grossesses?

Informant 1: Oui.

J.B: D'accord. Je vous remercie pour ces réponses maintenant nous allons commencer

l'entretien. Que pensez-vous en général de la consommation de médicaments au cours de la

grossesse?

Informant 1 : Euh... moi personnellement ça a été impeccable, j'ai pas consommé plus que

ça, j'ai eu que... j'ai eu beaucoup d'homéopathie... uniquement. Après euh... j'ai rien eu.

J.B: D'accord, et c'était une volonté de votre part?

Informant 1 : Euh... Oui déjà (rires) ! J'suis pas forcément penchée sur les médicaments. Mais après c'est avec ma sage-femme. C'était plus pour les douleurs euh... associées euh... bah à la grossesse hein, les petits maux... pour euh... c'était pour euh... le transit etc on avait vu avec elle pour mettre en place plus sur ça.

J.B : D'accord et qu'est-ce que vous pensez en général du coup hors homéopathie, si on reste sur les médicaments, de la consommation de médicaments pendant la grossesse ?

Informant 1 : Bah je suis pas trop pour mais après s'il faut les prendre faut les prendre.

J.B: Et pour quelles raisons?

Informant 1 : Parce que j'ai toujours peur que ça attaque, que ça fasse pas forcément du bien pour le fœtus, pour le bébé, même pour moi-même. De toute façon en règle générale même hors grossesse je suis pas trop sur les antibiotiques ou autres, c'est vraiment que quand c'est nécessaire et vraiment sur avis du médecin.

J.B : Et ça a changé votre vision des choses du coup, la grossesse ça a changé votre vision sur la consommation de médicament ?

Informant 1 : Oui ! Encore plus oui oui. Bah du coup on se dit ça reste quand même un petit être on peut pas s'amuser avec notre santé en fait à faire n'importe quoi donc vraiment attendre l'aval du médecin et euh... être sûre en fait. C'est vraiment pas dire de prendre un médicament pour dire d'en prendre un c'est vraiment parce que c'est nécessaire, si on peut pas le traiter autrement c'est vraiment nécessaire le médicament bah on prendra le médicament quoi...

J.B : Vous, ça a été un problème durant votre grossesse ?

Informant 1 : Non pas du tout... à part sur le plan euh... sur les intestins parce que j'ai eu beaucoup de... j'étais constipée. Donc c'est vrai que c'était un problème car il y avait rien qui fonctionnait et euh... après du coup avec les hémorroïdes etc (rires) enfin pas très agréable !

Donc c'était assez compliqué et c'est vraiment en fin de grossesse où j'ai quand même pris une application... de la crème par exemple rien que pour les hémorroïdes et pour le système digestif j'avais eu... je sais même plus c'était quoi... des sachets mais c'est vraiment la seule fois où j'ai pris quelque chose. C'était vraiment parce que c'était nécessaire quoi.

J.B : C'est un sujet que vous abordiez avec vos proches la consommation de médicament pendant la grossesse ?

Informant 1 : Ah bah ils savent. Ils savent que je suis pas trop pour même pour un mal de tête ou autre euh... c'est vrai que je préfère aller m'isoler en fait avant de prendre quelque chose.

J.B: D'accord, vous réfléchissez avant de prendre votre médicament en fait...

Informant 1 : Oui voilà je préfère attendre un petit peu.

J.B: Et selon vous du coup pourquoi il y a certains médicaments qui ne sont pas recommandés durant la grossesse ?

Informant 1 : Bah c'est surtout par rapport à euh... comment on va appeler ça ? (rires) Je perds mes mots... euh... les effets secondaires, tout ce qui est effets secondaires et puis tout ce qui peut aussi... bah la malformation des bébés ou autre enfin... c'est pas bon pour la santé quoiqu'il arrive ! (rires) moi je reste là-dessus.

J.B : Et selon vous il y a certains médicaments plus que d'autres ? Qu'est-ce que vous pensez justement ?

Informant 1 : Ah ça euh... je laisse libre choix après aux médecins, mais c'est vrai que je suis pas trop... ça là-dessus...

J.B : Ça vous inquiète ? Là quand vous me dites finalement que vous aviez pris une crème etc... est ce que c'était quelque chose qui vous inquiétait ou... ?

Informant 1 : Bah après j'en ai parlé avec la gynécologue et ça a été quoi enfin elle m'a dit : « t'inquiètes pas c'est vrai que l'homéopathie ne fait plus effet donc j'te propose ça » je lui ai

dit « ça fera rien ? » elle m'a dit « non non t'inquiètes pas c'est pour la grossesse ça il y a pas de soucis on peut le prendre pendant quoi »

J.B: D'accord...

Informant 1 : Donc elle m'a bien rassurée quand même sur ce plan.

J.B : Justement comment vous vous êtes renseigné du coup pour savoir si vous pouviez prendre ou non un médicament pendant votre grossesse ?

Informant 1 : Bah avec le médecin!

J.B: C'était directement avec le médecin?

Informant 1: Ouais.

J.B: Est-ce qu'il y a d'autres sources de renseignements, il y a d'autres sources...?

Informant 1 : Bah déjà je ne regarde pas sur internet parce qu'il y a toujours des dires assez... compliqués.

J.B: Donc vous évitez?

Informant 1 : J'évite totalement internet donc euh... après je me rapproche du corps médical. Soit le médecin traitant... j'ai été suivie par une sage-femme et par la gynécologue en fin de grossesse donc je me rapproche automatiquement des deux en cas de besoin.

J.B : D'accord. Donc c'est vraiment les professionnels de santé en première intention auxquels vous vous référez ?

Informant 1 : Oui, bah surtout pour tout ce qui est santé je préfère pas prendre de décision toute seule, ingérer n'importe quoi et puis... je fais pas de l'automédicamentation !

J.B: C'est ce que j'allais vous demander oui au niveau de l'automédication durant la

grossesse...

Informant 1 : Ah non non non rien du tout ! Même au début pour les nausées on me disait

« faut que tu prennes ça » mais je prenais rien tant que ma sage-femme n'avait pas validé!

(rires)

J.B: Vous attendiez l'avis des professionnels qui suivaient votre grossesse?

Informant 1 : Tout à fait... parce que il y a plein de choses sur le marché. Enfin je veux dire on

va en pharmacie on nous propose plein de choses mais bon... après euh... ça reste aussi des

professionnels en pharmacie ça j'en remets pas le doute hein mais je préférai quand même

avoir l'aval...

J.B: C'était quand même quelque chose qui vous inquiétait? Vous y pensiez...?

Informant 1 : Oui voilà je prenais pas de décision.

J.B: vous pensiez à cette consommation et aux risques éventuels?

Informant 1 : Oui voilà c'est ça.

J.B: Et est-ce que vous avez déjà vu ces pictogrammes?

Informant 1 : Oui!

J.B: Vous les connaissez?

Informant 1 : Alors celui-ci c'est sûr, interdit pour la femme enceinte... et là celui-là je ne le

connaissais pas (danger).

J.B : Grossesse = danger vous ne le connaissiez pas ?

Informant 1: Non.

J.B: Donc vous les aviez déjà vu aussi lors de vos grossesses?

Informant 1 : Oui probablement je pense.

J.B: Et vous en pensez quoi de ces pictogrammes justement sur ces boîtes?

Informant 1 : Bah ils sont pas assez mis en valeur je pense (rire).

J.B: C'est-à-dire?

Informant 1 : Ils sont sur les boîtes euh.... Sur des boîtes de médicaments probablement. J'ai dû voir ça quelque part mais je sais pas où.

J.B: Oui... mais vous ne savez pas exactement où?

Informant 1 : Je sais plus où.

J.B : Et selon vous c'est quoi l'intérêt justement de ces pictogrammes sur les boîtes ?

Informant 1 : Bah pour interpeller la population, pour interpeller les femmes enceintes euh... et les autres d'ailleurs. Pour le danger, attention il faut vous renseigner avant de consommer quoique ce soit. Et là interdit, faut vraiment pas le prendre quoi. En fait c'est sur l'alcool (rires) c'est ça qu'on a dû voir (rires).

J.B : Oui il y en a des similaires avec l'alcool oui. Et vous en pensez quoi alors de ces pictogrammes ?

Informant 1 : Peut-être un peu plus en parler, déjà les mettre un peu plus en avant peut être. Euh... après ils sont importants ! Il faut que tout le monde en prenne conscience... c'est un danger. Quoiqu'il arrive si c'est écrit danger c'est qu'il y a eu des études de réalisées ou autre qu'ils mettent que la chose doit pas être consommée ou autre... chez la femme enceinte.

J.B : Et vous, vous n'avez pas été concernée par ces pictogrammes durant votre grossesse ? Vous n'y avez pas prêté attention plus que ça ?

Informant 1 : Bah je pense pas avoir prêté attention à ça. J'ai pas dû faire euh... je sais plus si

je les ai vus.

J.B: D'accord vous n'y avez pas été confrontée en tout cas?

Informant 1: Non.

J.B: D'accord. Et si un professionnel de santé vous prescrit un médicament durant votre

grossesse, pour une raison x ou y et que sur la boîte de médicaments que vous allez chercher à

la pharmacie il y a un de ces pictogrammes?

Informant 1 : Bah je le rappelle (rires). Je le rappelle pour voir si c'est toujours le bon

médicament qu'il devait me prescrire ou autre, pour être sûre qu'il n'y ait pas eu

d'ambiguïté! Ou déjà aussi me renseigner auprès de la pharmacie s'ils me le délivrent et qu'à

ce moment-là je me rend compte qu'il y a le pictogramme voir avec eux ce qu'ils en pensent

et en discuter ensuite avec le médecin qui m'a prescrit la chose.

J.B : Et si le médecin vous confirme qu'il s'agit bien de ce médicament ?

Informant 1: Bah si vraiment c'est bien celui-ci et qu'il me dit qu'il y a vraiment aucun

danger ou autre bah je vais lui faire confiance je vais le prendre même si j'aurai de la

réticence. Sachant qu'il y a ce pictogramme là c'est vrai que... c'est gênant.

J.B : Ce serait anxiogène pour vous ? Ce serait une source d'anxiété ?

Informant 1 : Oui ! Ah mais complètement ! Parce que si je développe autre chose à côté

enfin je veux dire... un effet secondaire et que je vais lire la notice et que je retrouve

qu'effectivement il y a tel symptôme qui est en effet secondaire là je vais partir en crise

d'angoisse quoi (rire) enfin ça va être euh... (rire).

J.B : Vous allez de suite l'imputer au médicament en question ?

Informant 1 : Bah c'est ça tout à fait, surtout si c'est noté sur la liste des effets secondaires.

J.B: Vous le prendriez quand même? si votre...

Informant 1: Si le médecin... enfin le prescripteur me dit que oui faut le prendre je le

prendrai! Si c'est vraiment nécessaire à l'état de santé. Si c'est vraiment nécessaire et si on

n'a pas d'autres options par rapport à ce médicament-là. Si on peut en prendre un autre, si on

peut vraiment faire autre chose que de prendre celui-ci ça serait mieux mais sinon si j'ai pas le

choix oui je le prendrai.

J.B : Vous le prendriez quand même.

Informant 1: Oui

J.B: Mais ça n'a pas été le cas donc pendant votre grossesse?

Informant 1: Non du tout.

J.B : Et vous n'y avez pas été confrontée ?

Informant 1 : J'ai pas le souvenir d'avoir été confrontée à ce genre de pictogramme, enfin qui

m'ait alerté en tout cas sur une consommation quelconque quoi.

J.B: D'accord. Et ces pictogrammes... Quel est leur intérêt pour vous, vous me disiez

informer les patientes...

Informant 1 : Bah leur rappeler, leur rappeler que ce n'est pas rien, qu'elles portent la vie quoi

donc faut vraiment en prendre en compte, que ça reste un danger quoiqu'il arrive. S'il y a ce

pictogramme-là faut vraiment qu'elles aient euh... leur attention qui se porte là-dessus,

qu'elles aillent chercher un peu plus loin, savoir pourquoi il y a ce pictogramme quoi.

J.B: D'accord. Est-ce qu'il y a des choses que je n'ai pas abordées au cours de l'entretien que

vous souhaiteriez aborder?

Informant 1: Euh.... Non pas que je sache... non, du tout.

J.B: Très bien, je vous remercie.

Informant 1 : De rien!

Entretien 2

J.B.: Bonjour je m'appelle Jody Boitel, je suis interne en médecine générale je réalise

actuellement ma thèse de fin d'étude. Je vous remercie d'avoir accepté cet entretien. Donc il

sera enregistré puis retranscrit et cela de façon anonyme. Tout d'abord quelques données

sociodémographiques : quel âge avez-vous ?

Informant 2:27 ans

J.B.: Quel est votre métier?

Informant 2 : Aide médico-psychologique

J.B.: Quel est votre statut marital?

Informant 2: Mariée

J.B.: Avez-vous eu des enfants?

Informant: Oui deux

J.B.: Je vous remercie pour ces réponses, maintenant nous allons commencer l'entretien.

D'une manière générale, que pensez-vous de la consommation de médicaments pendant la

grossesse?

Informant 2 : (Silence) Peu sont autorisés.

J.B.: C'est-à-dire?

Informant 2 : Bah quand on est malade on reste malade enceinte! (rires)

J.B.: C'est le sentiment que vous avez eu?

Informant 2 : J'ai... en fait je prends régulièrement de la codéine, du tramadol pour des

douleurs du dos et là de ce fait là pendant la grossesse on a le droit à rien donc à chaque fois

c'était du Doliprane et c'est tout. Pareil, énormément de douleurs ligamentaires, où le Spasfon

ne faisait pas effet du tout et on reste avec la douleur.

J.B.: Donc ça c'est le sentiment que vous avez...?

Informant 2 : Ah j'ai eu pas mal de p'tites...enfin c'est les contrariétés de la grossesse mais de

ce fait là j'ai arrêté très tôt de travailler et... il y avait rien pour combler et essayer de faire en

sorte que ça aille.

J.B.: Et vous dites qu'on n'a pas le choix et qu'il y a peu de médicaments autorisés... c'est le

sentiment que vous avez eu... Vous pouvez développer là-dessus ?

Informant 2 : C'est le sentiment que j'ai après c'est vrai que c'est aussi bien pour la maman

que pour le bébé mais c'est très limité. A chaque fois c'est... c'est limité, c'est déconseillé

pendant la grossesse les médicaments.

J.B.: Ça a été un problème pour vous pendant votre grossesse?

Informant 2 : Bah vu que les douleurs je les avais et on pouvait pas... qu'il n'y avait rien à

faire pour combler cette douleur, oui.

J.B.: D'accord. Et c'est un sujet dont vous parliez avec vos proches?

Informant 2: Non

J.B.: Et ça vous inquiétait?

Informant 2 : Bah non car de ce fait là je prenais rien mais de ce fait là j'ai l'impression d'être

resté enfermée pendant 9 mois pendant la grossesse (rires) sans rien faire à part attendre que

ça passe.

J.B.: Vous disiez qu'il y a peu de médicaments autorisés, et selon vous pour quelle raison?

Informant 2 : Bah pour le bien être du bébé on sait très bien que les médicaments c'est pas...

tous ne font pas de.... C'est pas bien! (rires)

J.B.: Et pour quelle raison ce n'est pas bien? Si vous pouvez justifier.

Informant 2 : Bah pour le développement de bébé, ça peut avoir des effets néfastes sur le

développement.

J.B.: D'accord. Et vous ça a eu des conséquences comme vous disiez, vous aviez donc des

douleurs c'est ça?

Informant 2 : J'ai énormément de douleurs de dos donc je bougeais moins. Pareil j'ai de

grosses douleurs ligamentaires mais dès le début donc le travail ça a été compliqué donc j'ai

arrêté de travailler à 3 mois. Ici j'avais l'impression de rien faire avec le premier d'être

handicapée pour un rien.

J.B.: Et comment, quand vous aviez des symptômes particuliers, comment vous vous

renseigniez pour savoir si le médicament était autorisé ou non pendant la grossesse ?

Informant 2 : Le médecin sinon le CRAT, le site internet.

J.B.: D'accord, vous le connaissez comment ce site?

Informant 2 : De ma première grossesse, par Monsieur *****

J.B.: Par votre médecin traitant?

Informant 2 : Oui.

J.B.: C'est lui qui vous l'avait conseillé?

Informant 2: Oui.

J.B.: Donc vous vous renseignez via ce site internet ou via votre médecin c'est ça?

Informant 2: Oui.

J.B.: Et est-ce que ça vous est arrivé de pratiquer l'automédication pendant votre grossesse?

De prendre un médicament sans l'avis médical?

Informant 2: Non.

J.B.: Pour quelle raison?

Informant 2 : Pour le bébé (rires), de peur de faire plus de mal

J.B.: Et vous en aviez discuté ça du fait que vous n'aviez pas le droit à grand-chose et que

vous aviez justement ces douleurs, vous en avez parlé avec votre médecin ou les

professionnels qui suivent votre grossesse?

Informant 2 : Un petit peu mais j'ai pas l'impression que ça a été pris beaucoup en compte,

j'en ai beaucoup parlé avec la sage-femme qui m'a suivi mais c'est vrai qu'à chaque fois ils

disaient « il faut attendre... faut attendre que ça passe ». C'est tout.

J.B.: Vous sentiez qu'il n'y avait pas trop de solutions c'est ça?

Informant 2 : Oui.

J.B.: Lorsque vous étiez enceinte, même sans être enceinte, est ce que vous avez déjà vu ces

pictogrammes?

Informant 2 : Oui, bah sur les boîtes de médicaments et les notices.

J.B.: D'accord, et qu'est-ce que vous en pensez?

Informant 2 : Bah c'est très bien de prévenir... (silence).

J.B.: C'est-à-dire?

Informant 2 : Au moins on sait qu'on a le droit à rien quand on voit ces pictogrammes-là!

(rires)

J.B.: Vous y faisiez attention pendant votre grossesse... à ces pictogrammes ?

Informant 2 : Non... bah vu que j'ai pas pris de médicaments je faisais pas attention enfin j'ai

pas... j'ai pas cherché plus que ça. Après c'est surtout sur ce tout ce qui est bouteille d'alcool

mais on sait très bien qu'on n'a pas le droit quand on est enceinte. Mais c'est tout.

J.B.: Et d'une façon générale quel est votre avis sur le fait d'avoir mis en place ces

pictogrammes?

Informant 2: Ah bah je pense que c'est quand même important de signaler sur les

médicaments...enfin sur tout ce qui est interdit c'est important de le noter. Parce qu'on peut

ne pas faire attention, au moins là ça interpelle on se dit bah tiens... on n'a pas le droit!

J.B.: On imagine: vous êtes enceinte et un professionnel de santé vous prescrit un

médicament, vous allez le chercher à la pharmacie et sur ce médicament, sur la boîte de

médicament, il y a un de ces pictogrammes, quelle est votre réaction?

Informant 2 : Je retourne vers le médecin me renseigner. Après je sais que c'est arrivé par

rapport à du sirop pendant la grossesse où le médecin et le pharmacien n'étaient pas d'accord

(rires) donc au final j'ai rien pris (rires).

J.B.: Et il y avait ce pictogramme là-dessus?

Informant 2 : J'ai pas fait attention, je ne m'en souviens plus.

J.B.: Donc vous allez voir le médecin, et si le médecin vous confirme que vous pouvez le prendre pendant votre grossesse malgré ce pictogramme ?

Informant 2 : Je fais confiance au médecin quand même. Si vraiment faut le prendre je lui fais confiance.

J.B.: Vous faites confiance au médecin?

Informant 2 : Oui, parce qu'après des fois c'est aussi par protection... que les laboratoires mettent ça. Pour se... pour en cas de problème ne pas se retourner contre eux.

J.B.: C'est-à-dire?

Informant 2 : Je pense que c'est aussi pour se protéger.

J.B.: Pour se protéger de quoi du coup?

Informant 2 : S'il y a une malformation ou autre que la personne ne puisse pas se retourner contre eux.

J.B.: D'accord. Et donc vous dites que vous le prendriez quand même le médicament?

Informant 2 : Bah ça dépend pourquoi c'est prescrit. Là pour un simple sirop je ne le prends pas, mais si après c'est plus... important, plus grave et que le médecin le conseille j'me dis que le médecin est quand même censé avoir plus de connaissances que nous simple patient, donc s'il le conseille j'pense que c'est quand même... utile.

J.B.: D'accord, et si vous aviez pris un médicament avec ce pictogramme avant même de savoir que vous étiez enceinte mais au final vous l'étiez, quelle serait votre réaction ?

Informant 2 : Inquiète... mais après les premières échographies bien faire attention, bien tout demander, bien dire ce qu'on a pris.

J.B.: D'accord, vous en parlerez aussi...?

Informant 2 : Bah là en début de grossesse j'avais mon traitement habituel donc automatiquement il y a pas mal d'inquiétudes en début de grossesse quand on apprend qu'on

est enceinte qu'il y a le médicament.

J.B.: Ça a été finalement le cas donc lors de votre début de grossesse?

Informant 2: Oui, on fait plus attention aux premières échos, on est plus... enfin moi

personnellement j'ai fait attention un peu plus à tout ça.

J.B.: Et c'était quand même quelque chose qui vous inquiétait?

Informant 2: Oui.

J.B.: Vous dites que vous faites attention aux échographies etc..., vous en avez parlé aux

professionnels de santé?

Informant 2 : Oui lors du premier rendez-vous ça a été dit et après bah ils ont tendance à...

bah ils rassurent.

J.B.: Et ça vous rassure?

Informant 2: Oui.

J.B.: Est ce qu'il y a d'autres choses que j'ai pas abordé au cours de cet entretien et que vous

souhaiteriez ajouter?

Informant 2 : (silence) Non.

J.B.: Très bien, et bien je vous remercie.

- Entretien 3

J.B: Bonjour je m'appelle Jody Boitel, je suis interne en médecine générale je réalise

actuellement ma thèse de fin d'étude. Je vous remercie d'avoir accepté cet entretien. Donc il sera enregistré puis retranscrit et cela de façon anonyme. Que pensez-vous de la consommation de médicaments au cours de la grossesse ?

Informant 3 : Euh... on va dire que... j'suis beaucoup plus modérée dans la prise de médicaments déjà en général mais surtout pendant la grossesse et euh... plus la peur du risque... des effets indésirables etc... surtout pour l'enfant. Euh... après j'suis pas forcément pour la prise de médicaments au moindre petit mal qu'on peut rencontrer lié à la grossesse j'suis plus médecine alternative.

J.B: Et vous pouvez m'en dire un peu plus? Pourquoi?

Informant 3: Bah... déjà il y a pas mal de médicaments euh... où il y a pas forcément beaucoup beaucoup de recul à part les médicaments les plus anciens sur le marché mais pas forcément beaucoup de recul sur certaines molécules et moi ça me... ça me rassure pas forcément. Et puis euh... enfin j'estime qu'il y a quand même des petits maux de grossesse, enfin si c'est vraiment lié à un état pathologique de grossesse, il y a vraiment des petits maux qui peuvent être réglés avec euh... des plantes, des choses comme ça. Enfin c'est mon point de vue personnel du coup.

J.B : D'accord, et qu'est-ce que vous entendez par « il y a pas assez de recul » sur certains médicaments ?

Informant 3: Euh... bah ça m'est arrivé parce que j'ai rencontré des petits désagréments... quand j'étais enceinte, et euh... dès fois de lire sur les notices ou sur internet, parce que bah internet... (rires) parfois ça dépanne bien! Avant de prendre un médicament je regardais et des fois c'était écrit qu'il y avait pas d'avis parce que justement il y avait pas assez de recul. Et... de ce fait ouais c'est ce qui faisait que je prenais pas de risques quoi. Ou... j'étais amenée aussi à ce qu'on me prescrive un dérivé de morphine pour un simple maux de tête et en allant à la pharmacie, la pharmacienne me dit « oui oui pas de soucis pas de soucis » et puis en fait après en demandant à un autre médecin il me dit « bah non surtout pas » parce qu'il y avait des risques de dépendance etc... mais qu'il y avait pas eu d'études approfondies. Enfin ouais... du coup euh... le juste milieu se situe où quoi ? Est-ce qu'il fallait vraiment que je le prenne pour me sentir mieux euh... au risque de... ou je fais confiance à l'a peu près...

J.B : Qu'est-ce que vous entendez, vous me disiez effets indésirables sur le bébé, qu'est-ce que vous entendez par là ?

Informant 3 : Bah euh j'crois... dans ce cas précis c'était un risque de dépendance euh... s'il y avait une consommation un peu plus... plus régulière pour le bébé...mais après... ça peut être les effets après la naissance enfin qu'on peut découvrir plus tard parce qu'on a pris ce médicament durant la grossesse en fait.

J.B: Quels effets alors, vous pensez, pour vous...? Qu'est-ce que vous en pensez de ce risque...? Pour vous c'est quoi? Vous pouvez m'en dire un peu plus? Vous me dites les effets plus tard à la naissance... Vous pouvez m'en dire un peu plus?

Informant 3 : Bah un risque peut-être de malformation, un risque... enfin niveau de la fonction cardiaque, de la fonction rénale qu'on aurait pas pu déceler ou on aurait pas pu me dire que oui ce médicament là à l'heure actuelle on a pas les réponses pour vous dire si ça peut arriver ou si ça peut pas arriver puis dans quelques années on me dise bah non il aurait pas fallu prendre ça et puis c'est trop tard quoi c'est fait c'est fait.

J.B : Et selon vous pour quelles raisons il y a certains médicaments justement qui sont pas recommandés pendant la grossesse ?

Informant 3 : Je pense qu'il y en a beaucoup qui sont pas recommandés parce que justement il y a pas beaucoup d'études donc euh... les laboratoires se mouillent pas. Après c'est... (rires) avis perso! Et euh... ou après aussi parce que bah l'organisme du bébé j'suppose est pas non plus capable de... de tolérer tout ce que le corps d'un adulte pourrait tolérer comme médicaments quoi.

J.B: D'accord. Et vous vous renseignez comment ou alors comment vous vous êtes renseignés pendant votre grossesse pour savoir si vous pouviez ou non consommer un médicament?

Informant 3 : A la pharmacie en général... J'suis pas adepte de l'automédication mais j'vais pas courir chez le médecin non plus à chaque fois que j'ai un gros rhume ou... et même

enceinte! (rires) Et euh... à la pharmacie je demande mais à la pharmacie ils sont très très frileux sur à peu près tout donc euh... et sinon j'appelais le... ça m'est arrivé en fin de grossesse d'appeler directement le service obstétrical pour avoir l'avis d'une sage-femme ou qu'elle demande au gynécologue de garde pour savoir si je pouvais prendre, comme j'étais asthmatique, les corticoïdes et tout ça j'étais amenée à en prendre et... ça j'aurai pas pris sans avoir un avis médical par contre ouais.

J.B: Et comment vous vous êtes sentie quand on... finalement on vous avait prescrit un médicament, vous me parliez de dérivés morphiniques qu'on vous avait prescrit et qu'on vous dit ensuite que finalement c'est pas recommandé... vous vous êtes sentie comment justement à ce moment-là?

Informant 3: Bah j'étais pas rassurée (rires)! J'étais pas rassurée parce que ni pour euh... ni pour euh... bah ni par la personne qui me l'avait prescrit ni par la pharmacie enfin la pharmacienne en l'occurrence qui m'avait dit, qui avait regardé dans son VIDAL en deux secondes en me disant non non il y a pas de soucis et après quand j'en ai parlé et au gynécologue en consultation et à un autre médecin au boulot... enfin ouais ça m'a... qu'on m'a dit non non surtout pas, je me suis inquiétée parce que je me suis dit bon ok je l'ai pas pris j'ai préféré encore avoir un autre avis avant de le prendre et du coup j'ai eu cette chance là mais il y en a peut-être d'autres qui l'auraient pris alors que c'était clairement pas la bonne solution quoi.

J.B : Et qu'est-ce que vous pensez du coup de l'automédication en règle générale pendant la grossesse ?

Informant 3 : Euh...A éviter. A éviter, si c'est vraiment pour des traitements... le Doliprane et tout ça, bon il y a des risques en prenant du paracétamol hein... mais j'veux dire euh... ouais j'pense que dans le cas où on peut avoir plusieurs discours d'un professionnel de santé à un autre dans ces cas-là vaut mieux éviter de... de se lancer soi-même quoi.

J.B : Et lorsque vous étiez enceinte que pensiez-vous de ces pictogrammes sur les médicaments ?

Informant 3 : Ah bah je les trouve très clairs ! (rires) C'est-à-dire que en les voyant je ne

prendrai même pas le médicament concerné. Non non ils sont.... en général ils sont bien visibles ceux-là!

J.B : C'est des médicaments... c'est des pictogrammes pardon, que vous avez déjà vus, déjà rencontrés pendant votre grossesse ?

Informant 3 : Euh bah j'ai eu ma petite trousse à pharmacie à la maison et oui c'était des pictogrammes que j'avais vu sur des boîtes de médicaments que j'avais chez moi.

J.B : Vous dites tout de suite que vous ne prendriez pas les médicaments, vous pouvez m'en dire un peu plus ? Pourquoi ?

Informant 3 : Euh... bah simplement parce que le logo est clair quoi c'est... le... le petit dessin avec la femme enceinte qui est barrée ça veut dire que c'est déconseillé. Bah là c'est écrit interdit mais euh enfin...

J.B: Oui il y en a deux différents oui.

Informant 3 : Oui, enfin en gros c'est pas compatible avec un état de grossesse donc non je l'aurai pas... ça me dit clairement qu'il vaut mieux pas le prendre quoi.

J.B : Et selon vous quel est l'intérêt de ces pictogrammes ?

Informant 3 : Euh... Bah que ça soit plus visuel parce que tout le monde n'a peut-être pas la notion d'aller regarder, lire la notice, et du coup le fait que ça soit très visuel sur la boite ça permet de... bah d'avoir une rép... enfin d'être au courant tout de suite quoi.

J.B: Et vous qu'est-ce que vous en pensez?

Informant 3 : Euh... bah que c'est plutôt une bonne... enfin c'est une bonne idée de l'avoir fait en fait finalement... ça permet à ce que ça soit très visuel et j'pense que du coup c'est accessible à tout le monde.

J.B : Et si un professionnel de santé pendant la grossesse vous prescrit un médicament, vous

allez le chercher à la pharmacie et vous vous rendez compte qu'il y a ce pictogramme-là?

Informant 3 : C'est...(rires) c'est l'histoire des dérivés morphiniques, j'sais même plus

comment ça s'appelait ce médicament. Et il y avait ça dessus! C'est ce qui a fait que j'ai

demandé un dernier avis avant de le prendre... et du coup j'ai confiance en la personne qui va

me soigner mais là en l'occurrence c'était quelqu'un que je connaissais pas, qui m'avait

jamais suivi, et du coup... j'pense que je redemanderai à la personne qui me l'a prescrit si

jamais j'avais un médicament avec ce type de logo juste après être sortie de consultation quoi.

J.B: Et si ensuite le médecin vous confirme que vous pouvez le prendre le

médicament, malgré le logo, malgré ce pictogramme ?

Informant 3 : (rires) Vous me posez une colle! Je vais supposer mais... euh... ça dépend... ça

dépend pourquoi il me l'a prescrit. Si vraiment j'estime que c'est indispensable à ma santé,

peut-être à celle de l'enfant, du coup... je le prendrai. Mais si j'estime que j'suis capable de

m'en passer j'pense que je m'en passerai.

J.B : Donc ça dépendrait de...

Informant 3 : Oui par exemple si c'est pour une douleur...

J.B: ... de l'indication?

Informant 3 : Oui voilà de l'indication du médicament. Si c'est pour une douleur bah peut être

que je préférerai faire avec, à moins que ça soit complètement insupportable mais bon là on

peut tout imaginer... et par contre si c'était par exemple pour l'asthme et pour m'aider à

respirer bah oui forcément j'peux pas... (rires) j'peux pas choisir entre respirer correctement

ou un médicament qui est signalé comme étant dangereux ou interdit... bon si c'est écrit

interdit peut être que je le prendrai pas du tout quand même (rires).

J.B: Vous voyez une différence entre les deux?

Informant 3 : Oui le danger... parce que je suppose que le danger ça dépend aussi peut être

comment on va le prendre le médicament tandis que le fait que ça soit interdit ça veut dire

pour moi c'est vraiment pas compatible avec la grossesse. Du coup je fais une différence entre

les deux ouais.

J.B: Et donc c'est des pictogrammes que vous aviez déjà rencontrés pendant votre

grossesse c'est ça?

Informant 3: Oui.

J.B: Et avant la grossesse vous aviez déjà fait attention à ces pictogrammes?

Informant 3 : Non.

J.B: Pas spécifiquement?

Informant 3 : Non, en étant pas enceinte... après j'suis pas une grosse consommatrice de

médicament donc c'est peut-être pour ça...

J.B: Et pouvez-vous me dire quelle aurait été votre réaction si vous aviez consommé un

médicament avec ce pictogramme, du coup au début de votre grossesse, mais avant même de

savoir que vous étiez enceinte finalement, si par exemple vous le saviez pas encore ?

Informant 3 : J'en aurais parlé... A l'obstétricien ou à la sage-femme, j'en aurais parlé en

demandant quels étaient les risques en début de grossesse et j'pense que j'aurais été même

plutôt inquiète jusqu'à la première échographie... bon sans savoir si ça aurait été vu ou

quoique ce soit mais euh... j'aurais pas été à l'aise avec ça.

J.B: D'accord, et pourquoi du coup?

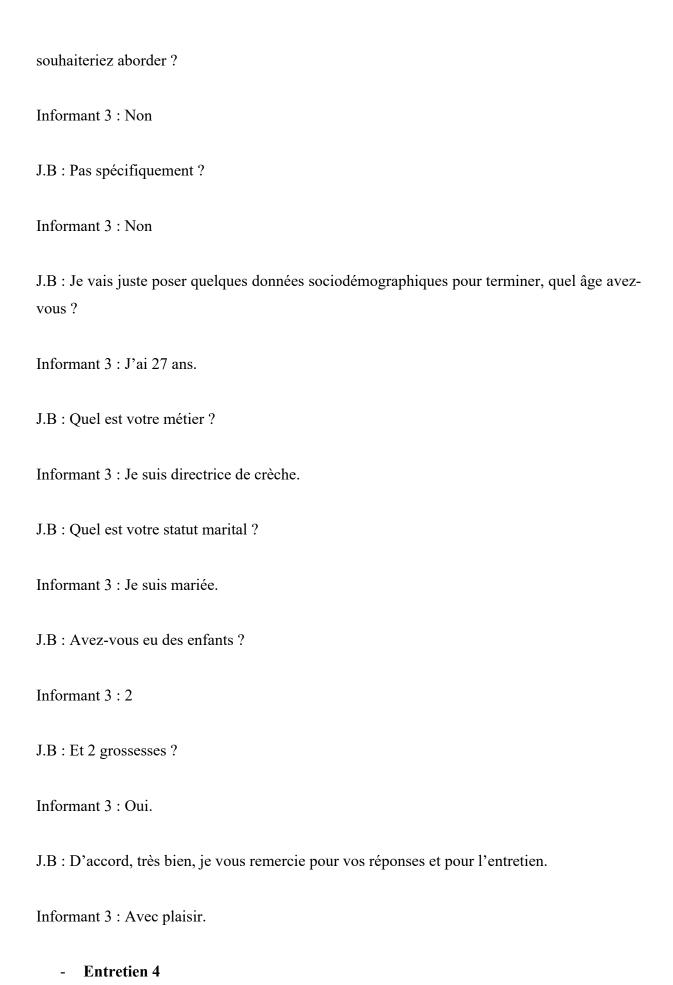
Informant 3: Euh... bah simplement ne connaissant pas les effets... puis bon j'pense que

j'me serai pas non plus forcément documentée sur internet parce que internet a ses limites et

après c'est... j'me serais peut-être plus inquiétée mais j'en aurais parlé à un professionnel qui

m'aurait suivi pendant ma grossesse.

J.B: D'accord. Est-ce qu'il y a des choses que j'ai pas abordé au cours de l'entretien que vous



J.B: Bonjour, je m'appelle Jody Boitel je suis interne en médecine générale, je réalise actuellement ma thèse de fin d'études je vous remercie d'avoir accepté cet entretien, il sera enregistré puis retranscrit et cela de façon anonyme. Donc nous allons commencer l'entretien. Que pensez-vous de la consommation de médicaments au cours de la grossesse ?

Informant 4: Rien du tout parce que j'en ai pas pris (rires).

J.B: Et pour quelles raisons?

Informant 4 : Euh... bah mon médecin traitant il me l'a déconseillé.

J.B: D'accord... Et vous vous en pensez quoi?

Informant 4: Bah oui... parce que j'avais fait une fausse couche avant ma première grossesse.... et j'avais pris du Maxilase mais une fois une prise et deux jours après j'ai fait une fausse couche. Donc on se demande quand même si.... il y a pas un rapport.

J.B: D'accord. Et donc vous, vous étiez dans cet esprit également...?

Informant 4: Oui...

J.B : Vous dites que c'est votre médecin traitant qui vous l'a conseillé, vous étiez dans cet esprit aussi ?

Informant 4 : Oui oui oui ah oui quand même si oui quand même pareil.

J.B : Et selon vous pourquoi certains médicaments ne sont pas recommandés durant la grossesse ?

Informant 4 : C'est pour le développement j'pense hein du fœtus.

J.B: C'est-à-dire vous pouvez m'expliquer un petit peu plus?

Informant 4: Bah pour le cerveau et tout non? Pour moi c'est pour le développement du

fœtus, pour le cerveau. Après c'est vrai que habituer un fœtus tout de suite à des médicaments ça doit pas être bon.

J.B : Et comment vous vous êtes sentie alors quand il vous déconseillait justement les médicaments ? Est-ce que ça vous a posé problème durant votre grossesse ?

Informant 4 : Non... parce que... bah au premier ça a été, le deuxième c'était beaucoup de nausées et tout, bah j'prenais sur moi quoi. Sinon non ça a été... Si de l'homéopathie j'ai pris! C'est tout.

J.B: D'accord.

Informant 4 : Sinon non j'prenais rien.

J.B : Et comment vous vous renseignez ou comment vous vous êtes renseignée pour savoir si vous pouviez ou non consommer un médicament éventuellement pendant votre grossesse ? Vous vous renseignez comment ?

Informant 4 : Internet ! Internet et le mode d'emploi, souvent.

J.B: D'accord et pourquoi?

Informant 4 : Facilité je pense! C'est de notre temps (rires)!

J.B: Et qu'est-ce que vous en pensez alors de ces renseignements sur internet et sur la notice?

Informant 4 : Des fois c'est bien et des fois c'est pas bien non plus (rires).

J.B: Pour quelles raisons?

Informant 4 : Bah ils peuvent nous... comment dire... bah on peut voir des trucs qui sont biens et d'autres euh... peuvent nous faire peur quoi si on le prend, alors que ça va rien faire.

J.B : Vous faire peur à quel sujet ?

Informant 4: Bah pour le bébé quoi, pour son développement. Plutôt ouais, pour son développement mais après euh... on voit de tout sur internet on devrait pas regarder en fait (rires).

J.B : Et que pensez-vous de l'automédication pendant la grossesse ? Le fait de prendre un médicament sans accord médical.

Informant 4 : Non... Non j'l'aurais pas fait.

J.B : Pour quelles raisons?

Informant 4 : Bah... parce qu'on est enceinte quand même faut aller voir le médecin quoi. Généralement ils nous préviennent au début, un gynécologue déjà. Faut pas s'automédiquer.... Même généralement on le fait pas.

J.B: Pour quelles raisons du coup... Pour quelles raisons vous ne le feriez pas ?

Informant 4 : Il y a des médicaments des fois ils nous conviennent et puis d'autres non hein, en fait.... peuvent nous convenir quand on est pas enceinte et enceinte ne pas nous convenir.

J.B : Et si on parle un peu plus au niveau de la grossesse, de l'automédication pendant la grossesse...?

Informant 4 : Moi j'l'aurais pas fait.

J.B : Vous pouvez m'en dire un petit peu plus ? Essayer de développer pourquoi vous l'auriez pas fait ?

Informant 4 : Parce que souvent bah déjà on voit interdit pendant la grossesse... il y a pas beaucoup de choses à prendre hein aussi hein... Non puis c'est la peur de faire une fausse couche je pense que je l'aurais pas pris... Moi j'pense que c'est ça.

J.B: Et vous me dites que vous voyez interdit pendant la grossesse vous voyez ça où?

Informant 4 : Bah sur les boîtes de médicaments ! Le logo souvent. Mais bon après euh...

J.B: Vous y faisiez attention?

Informant 4 : Ouais quand même. Mais moi j'prenais rien donc euh... (rires)

J.B: Et justement j'allais vous demander lorsque vous...

Informant 4 : bon il y a que... c'est vrai que pour un rhume et tout des fois on se soigne nousmême mais là je prenais rien.

J.B: Vous préfèreriez attendre?

Informant 4 : Ouais j'préfère attendre (rires).

J.B: Et lorsque vous étiez enceinte justement que pensiez-vous de ces pictogrammes?

Informant 4 : Ils font peur hein ! Ils font peur.

J.B: C'est-à-dire?

Informant 4 : (silence) Bah ça dit fausse couche hein... enfin pour moi j'voyais fausse couche directe, mais bon...

J.B : Ca c'est votre expérience personnelle qui fait que vous....?

Informant 4 : Ouais, ouais j'pense, ouais ouais... Mais après....

J.B: Et selon vous quels sont leur signification respective alors?

Informant 4 : Bah c'est de faire attention de pas les prendre quoi. En fait ils ont pas de recul ils savent pas ce que ça va faire aussi.

J.B: Pas de recul? Qu'est-ce que vous entendez par « pas de recul »?

Informant 4 : Bah sur la prise de traitement, certains traitements sur les femmes enceintes on va dire... Il y a eu des études mais pas assez j'pense.

J.B: D'accord. Vous dites qu'il y a eu des études mais pas assez pour pouvoir mettre ce pictogramme c'est ça ?

Informant 4 : Ouais... Ils savent pas ce que ça peut faire en fait, c'est surtout ça.

J.B : Et quel est selon vous leur signification, pour vous quel est la signification de celui-ci et ensuite celui-ci, si vous les voyez comme ça... ? (Je montre les deux pictogrammes)

Informant 4 : Celui-là on peut le prendre mais avec avis médical j'pense.

J.B: D'accord et le second?

Informant 4 : Pas du tout (rires).

J.B : Et selon vous quel est l'intérêt d'avoir mis en place ces pictogrammes ?

Informant 4 : Bah de prévenir, c'est une prévention.

J.B: Et pourquoi?

Informant 4 : J'pense qu'il y en a qui prenaient tout et n'importe quoi avant... ils faisaient pas attention.

J.B : Et si un professionnel de santé vous prescrivait un médicament pendant votre grossesse, vous allez à la pharmacie vous allez le chercher et il y a un de ces deux pictogrammes dessus. Quelle serait votre réaction ?

Informant 4: Bah je le rappelle le professionnel. Pour savoir vraiment si j'peux, après si

j'peux je le prends.

J.B: S'il vous confirme...?

Informant 4: Quais s'il me le confirme. Sinon non.

J.B : Et comment vous vous... alors bien sûr c'est au conditionnel... mais comment vous vous sentirez ?

Informant 4 : Oh bah j'aurais pas été bien hein (rires). Ah non...

J.B: Vous dites que vous l'auriez pris quand même....

Informant 4 : Bah après oui.

J.B: avec confirmation du médecin?

Informant 4 : Ouais avec confirmation oui quand même... s'il fallait le prendre.

J.B : Et pouvez-vous me dire quelle aurait votre réaction cette fois ci, si vous aviez pris un médicament avec ce pictogramme au début de votre grossesse sans même savoir à ce moment-là que vous étiez enceinte... une fois que vous apprenez que vous êtes enceinte ?

Informant 4 : Ça fait peur. J'ai eu peur.... Je l'ai eu pour le deuxième, j'ai eu peur (rires)... mais ça a été.

J.B: C'est une expérience que vous avez vécu?

Informant 4 : Ouais ça je l'ai eu ouais ! Je le savais pas mais sinon ça a été. On rumine toujours mais en fait... pour une ou deux prises ça va. Faut pas s'affoler.

J.B: Alors vous dites qu'il « faut pas s'affoler » vous pouvez m'en dire un peu plus? Pourquoi vous dites ça? Qui vous a dit ça.... ou c'est votre avis?

Informant 4 : Ah c'est mon avis ! Parce que je l'ai su... j'ai dû le prendre j'devais être de 2-3

semaines peut être donc je le savais pas encore. Mais ça après en réfléchissant j'ai dit « ah

ouais mais j'ai pris ça ». Donc sur le coup ouais on flippe mais après bon on s'dit ça va ça va

hein. Comme j'ai pas eu de problème à elle.

J.B: Et vous aviez fait... vous aviez eu une différence... vous aviez fait quelque chose de

différent après avoir justement du coup appris votre grossesse...

Informant 4: Non...

J.B : dans le suivi par rapport à votre première grossesse, le fait d'avoir pris ces médicaments

avec ces pictogrammes au début ?

Informant 4 : Non, j'ai fait comme... comme d'habitude quoi. Non, rien du tout. Je l'ai dit à

mon gynécologue quand même mais c'est tout, qui m'a rassurée quoi.

J.B: Il vous a rassurée?

Informant 4 : Ouais.

J.B: Et vous vous êtes sentie rassurée?

Informant 4: Ouais voilà.

J.B: D'accord. Est-ce qu'il y a des choses que j'ai pas abordées au cours de cet entretien que

vous souhaiteriez aborder?

Informant 4: Non...

J.B: Alors je vais finir avec quelques données sociodémographiques, quel âge avez-vous?

Informant 4:31.

J.B: Quel est votre métier?

Informant 4 : Aide-soignante.

J.B : Quel est votre statut marital?

Informant 4 : Pacsé.

J.B: Avez-vous eu des enfants?

Informant 4:2.

J.B: Et 2 grossesses?

Informant 4: 2 grossesses oui, enfin 3... 3 et 2 ouais

J.B: Avec la fausse couche?

Informant 4: Ouais.

J.B: D'accord. Je vous remercie pour ces réponses.

Informant 4: Mais de rien.

Entretien 5

J.B: Bonjour, je m'appelle Jody Boitel, je suis interne en médecine générale, je réalise

actuellement ma thèse de fin d'étude, je vous remercie d'avoir accepté cet entretien, il sera

enregistré puis retranscrit, tel que je vous l'ai expliqué, cela de façon anonyme. Donc nous

allons commencer l'entretien. Que pensez-vous de la consommation de médicament, en

général, pendant la grossesse?

Informant 5: Euh... On a le droit à rien donc ça va vite. Donc... honnêtement j'en ai

quasiment jamais pris. J'en ai pas pris et de toute façon on a le droit quasiment qu'au

Doliprane alors... Non honnêtement j'ai pas grand-chose à...

J.B: Et qu'est-ce que vous en pensez?

Informant 5 : C'est un peu chiant si on tombe malade mais moi j'ai... Là... Alors pour ma première grossesse, j'aurais bien aimé pouvoir consommer plus parce que j'étais vraiment... j'étais patraque quoi... Celle-ci j'ai eu une grossesse de rêve, j'étais jamais malade ni rien du tout donc euh... j'ai pas eu besoin en fait. Il y a rien qui m'a manqué. Euh... juste en aigreur d'estomac mais pareil, j'ai continué mon traitement de... d'origine quoi, j'ai pas fait de modification donc euh....

J.B : Et hormis votre expérience personnelle qu'est-ce que vous pensez d'une façon générale de la consommation de médicaments pendant la grossesse ?

Informant 5 : Bah pas grand-chose (rires). Parce que à partir du moment où on a le droit à rien, on en prend pas c'est tout (rires).

J.B: Vous dites qu'on a le droit à rien... C'est votre...?

Informant 5 : Il y en a beaucoup qui sont interdits aux femmes enceintes donc euh... dès que... bah pour moi, on a toujours eu le droit qu'au Doliprane. La plupart du temps quand j'dis ouais j'ai un rhume, j'ai ci... bah Doliprane, t'es enceinte... Voilà donc euh... (rires)

J.B: Et comment vous vous êtes sentie alors?

Informant 5: Bah j'ai été super en forme du début à la fin (rires). J'vous mens pas franchement j'ai eu une grossesse de rêve. J'ai travaillé jusqu'à 7 mois... Non non, j'ai vraiment eu une grossesse de rêve. J'ai pas... j'ai eu... j'ai ressenti aucun besoin de médicaments quoi. Ça va être compliqué hein (rires).

J.B: Et selon vous... Justement vous dites que votre expérience personnelle fait que vous n'avez pas beaucoup consommé de médicaments mais qu'est-ce que vous pensez vraiment de la consommation de médicaments pendant la grossesse? Hormis votre expérience personnelle.

Informant 5 : Ah mais je suis contre les médicaments en tout genre déjà hors grossesse alors forcément que pendant la grossesse...

J.B: D'accord...

Informant 5 : Je suis vraiment très anti-médicament.

J.B: Et pourquoi?

Informant 5 : Je déteste tout ce qui est produits qui peuvent atteindre le cerveau... enfin, qui peuvent modifier l'état de conscience. Alors là, c'est compliqué hein (rires).

J.B: Et pourquoi pendant la grossesse, pourquoi encore plus pendant la grossesse alors?

Informant 5 : Bah déjà parce qu'il y a l'enfant donc je sais très bien que tout ce qu'on consomme euh... va jusque, va jusqu'à l'enfant, donc euh...

J.B : Et selon vous... vous dites « ça va jusqu'à l'enfant », vous pouvez m'en dire un petit peu plus ?

Informant 5 : De... Bah de... Je sais que tout passe, c'est comme pour le lait, j'allaite et je sais que je fais attention à ce que je consomme actuellement par rapport à mon lait donc euh... c'est pareil avec la grossesse, donc euh... je sais qu'ils attrapent... enfin je sais que ça va... Pas d'alcool, pas de cigarettes, pas de cachets, non... ça je sais. Pourquoi exactement... je sais aussi que c'est parce que l'enfant, ça va aller jusqu'à l'enfant qui va... qui va attraper...enfin voilà, il va être modifié enfin... je m'exprime mal hein! Mais du coup euh... ouais j'suis pas scientifique je vais pas vous expliquer clairement.

J.B: Et justement selon vous pourquoi il y a certains médicaments qui ne sont pas recommandés durant la grossesse du coup?

Informant 5 : S'ils sont trop forts pour nous forcément que pour le bébé... Après il y a des modifications génétiques et compagnie j'présume. Il y a des trucs qui vont pas pour le cerveau... pour le développement tout simplement.

J.B: D'accord. Et comment vous renseignez vous ou vous comment vous vous êtes

renseignés pour savoir si vous pouviez ou non consommer un médicament pendant votre

grossesse?

Informant 5 : Alors euh... j'connais le CRAT. Pour moi c'est la bible! A partir de... Donc

déjà si c'est précisé sur les boites... Alors c'est une de... Quand je consomme un médicament

j'adore regarder les notices parce que j'adore regarder les effets indésirables et euh... si c'est

pas vraiment précisé enfin voilà j'vais directement sur le CRAT. Donc pour moi c'est une

bible.

J.B: Et vous le connaissez....

Informant 5 : Par contre le CRAT il y a pas grand monde qui connait ! Ouais effectivement...

J.B: Et vous le connaissez comment?

Informant 5 : Parce que je suis mère allaitante alors forcément... Je l'ai connu grâce au site de

la Leche League. Donc parce qu'il y a beaucoup de médicaments où il y a pas d'études faites

par rapport à l'allaitement. J'ai allaité ma première 3 ans et demi hein... C'est pour ça que

j'suis un p'tit peu...(rires) calée. Euh... et du coup j'ai été sur les sites, enfin sur les facebook

de la Leche League et quand on savait pas c'est eux qui conseille à chaque fois d'aller voir sur

le CRAT quand on a un doute sur un médicament.

J.B: D'accord.

Informant 5 : Donc c'est grâce à l'allaitement disons, que je connais ce site quoi.

J.B: D'accord et que pensez-vous de...?

Informant 5 : Ils peuvent en faire la pub d'ailleurs ! Ça vous pouvez... Non mais honnêtement

il y a pas grand monde qui connait. Même les pharmacies, il y a des pharmacies qui ne

connaissent pas. C'est... c'est moi dès fois qui dit va voir sur le CRAT quoi.

J.B: Et vous dites que vous regardez les notices des médicaments et vous dites aussi qu'il y a

beaucoup de médicaments où c'est écrit interdit...

Informant 5 : Bah c'est écrit qu'il y a pas d'études en fait.

J.B: Et selon vous alors, pourquoi?

Informant 5 : Je ne sais pas.

J.B : Et que pensez-vous de l'automédication pendant la grossesse ? Le fait de prendre un

médicament sans...

Informant 5 : Sans médecin?

J.B: Sans accord médical?

Informant 5: Euh je pense qu'on est très nombreux à le faire. Donc voilà. Que ça soit

grossesse ou pas grossesse c'est pareil.

J.B : Et pendant la grossesse, qu'est-ce que vous en pensez de l'automédication ?

Informant 5 : Bah pareil que hors grossesse. C'est-à-dire que si c'est des petits médicaments

Doliprane mal de gorge et compagnie on va pas passer par un médecin à chaque fois. Après

euh... comme j'vous dis comme je suis très anti-médicaments, tout ce qui a un peu des effets

nocifs moi je prends pas, donc j'suis pas embêtée avec ça. Je m'amuserai pas à prendre un...

un antidépresseur, un machin, un truc, sans médecin.

J.B : Que ça soit pendant la grossesse ou hors grossesse ?

Informant 5 : Ah oui moi ça change pas grand-chose.

J.B: D'accord. Et lorsque vous étiez enceinte, est-ce que vous avez déjà vu ces

pictogrammes ? Sur les boites de médicaments.

Informant 5 : Bah oui. J'avais jamais fait la différence entre « danger » et « interdit » tiens. J'avais jamais fais gaffe qu'il y en avait deux. Mais oui.

J.B : Et justement quelles sont selon vous leurs significations respectives, comment vous les interprétez ?

Informant 5 : Bah du coup je présume que « danger » on peut quand même mais ça doit être vraiment très peu et « interdit » bah c'est interdit.

J.B: Et qu'est-ce que vous en pensez de ces pictogrammes?

Informant 5 : Pas grand-chose. Bah ils sont quand même bien représentatifs hein. S'ils sont rouges, barrés, machin, on comprend bien. Il y a pas besoin d'avoir fait bac +4 quoi.

J.B : Et selon vous quel est l'intérêt de ces pictogrammes ?

Informant 5: Bah parce que je pense qu'on n'est pas nombreux à lire les notices de médicaments... c'est une passion que tout le monde n'a pas (rires). Non non, j'pense qu'effectivement les gens ils s'arrêtent vite fait sur les pictogrammes et ils s'embêtent pas plus. Donc euh ouais, si c'est affiché et tant mieux.

J.B: Vous dites « tant mieux », pourquoi?

Informant 5 : Bah oui parce que moi j'ai quand même conscience du risque des médicaments, si j'en prends pas c'est parce que j'ai conscience des risques. Donc euh... tant mieux.

J.B : Et si un professionnel de santé vous prescrit un médicament pendant votre grossesse...

Informant 5 : Où il y a ça ? J'le prend pas. Je n'écoute pas toujours les professionnels. Ils ont pas toujours raison en fait. Malheureusement... Euh...je ne le prendrai pas. Déjà si c'est un interdit c'est hors de question que je le prenne et en plus il recevra un coup de fil de ma part. Et euh... danger bon à la limite s'il me l'explique je peux écouter mais euh... c'est pas sûr que... Je vais pas toujours dans le sens qu'ils me disent.

J.B: Et donc si vous le rappelez et qu'il vous confirme au téléphone... vous dites que vous le

rappelez...

Informant 5: Pour l'interdit?

J.B: S'il vous confirme, peu importe dans les deux... dans les cas. Quelle serait votre

réaction?

Informant 5 : « Interdit » c'est sûr je prendrai pas hein, même si... et j'l'appellerai pas pour

lui demander, j'l'appellerai pour l'engueuler en fait (rires) donc euh... (rires) Non non,

« interdit » c'est sur je prendrai pas. Par exemple, je sais très bien que sur les boites

d'IXPRIM, on doit bien avoir le « interdit », euh... il m'en prescrit une fois, je ne le prendrai

pas quoi. Sur les « danger », je sais pas sur quel genre de médicament, j'ai pas fait attention...

J.B: Et s'il vous confirme que vous pouvez le prendre malgré le pictogramme « XXX +

grossesse = Danger »?

Informant 5 : Le « danger » j'vous dit je serai capable. Mais « l'interdit » non hein, même s'il

me dit vous pouvez le prendre quand même j'le prendrai pas.

J.B: Mais l'inter... le « danger » ça serait.... vous en discuterez avec lui?

Informant 5 : Ouais... Oui, plus. Plus parce que c'est pas écrit interdit. « Danger » donc c'est

qu'il y a des risques, mais lesquels? Je voudrai savoir lesquels déjà, avant de prendre ma

décision.

J.B: Et pouvez-vous me dire....

Informant 5 : En plus...

J.B: Pardon.

Informant 5 : ... « en l'absence d'alternative », ouais bah dans ce cas-là j'en demanderai une

quand même, voir s'il y a pas autre chose à prendre.

J.B: Et s'il y a pas autre chose et qu'il vous confirme?

Informant 5 : Bah ça dépend ce que j'ai hein. C'est toujours pareil.

J.B: C'est-à-dire?

Informant 5 : Bah je sais pas ce que... hein. Ça dépend ce que j'ai (rires).

J.B: Et pouvez-vous me dire quelle aurait été votre réaction si vous aviez consommé un médicament au début de votre grossesse avec un des deux pictogrammes mais à ce moment-là vous saviez pas encore que vous étiez enceinte. Une fois que vous apprenez votre grossesse, quelle serait votre réaction ?

Informant 5 : (Silence) Bah honnêtement je crois que je paniquerai pas. Pour le danger, je paniquerai pas. Interdit... je poserai peut-être la question, mais voilà... J'ai l'impression que... plus c'est petit moins c'est inquiétant, c'est après arrivé 3, 4, 6 mois. Euh dans les 15 premiers jours, j'crois que je m'inquiéterai pas.

J.B: Vous dites que plus c'est petit moins vous vous inquiétez, c'est-à-dire?

Informant 5: Bah euh les 15 premiers jours, voilà c'est pas vraiment encore, enfin c'est encore qu'un fœtus c'est pas... on conceptualise pas encore vraiment que c'est un bébé donc euh... moi je m'inquiéterai pas pour ça.

J.B: Et donc vous dites que vous en parlerez, vous en parlerez à qui?

Informant 5 : Bah au médecin, puisque je présume que c'est lui me l'aura prescrit.

J.B : D'accord. Vous avez jamais été confronté à votre.... A ce pictogramme durant votre grossesse ?

Informant 5 : Non j'prends pas de médicaments. Franchement non j'en prends pas... J'suis très anti-médocs. Vous êtes pas tombé sur la bonne personne (rires).

J.B: C'est très bien, il faut avoir tous les avis.

Informant 5 : J'aime pas les médicaments, non vraiment honnêtement. Euh... il y a trop de

dépendance en fait. Et je crois qu'on prescrit un peu trop les médicaments, sans réfléchir.

J.B: Pendant la grossesse?

Informant 5 : Non hors grossesse... euh tout ça... en général ! Donc c'est pour ça déjà. C'est-

à-dire, c'est pas parce que je suis enceinte que mon avis sur les médicaments va changer en

fait. J'en prends pas quand j'suis pas enceinte c'est pas pour en prendre quand j'le suis. Donc

euh... pour moi c'est vraiment... c'est pas que pour la grossesse c'est ce que je pense vraiment

à l'année...

J.B : De façon générale ?

Informant 5 : Ouais voilà.

J.B: Est-ce qu'il y a des choses que j'ai pas abordé au cours de cet entretien que vous

souhaiteriez aborder?

Informant 5 : Sur les médicaments donc ?

J.B: Oui, ou tout autre, ce que vous voulez, ce que vous souhaiteriez ajouter.

Informant 5 : (Silence) Non euh... j'vous l'ai dis, j'me sens pas vraiment concernée en fait du

coup par votre étude parce que j'aime pas ça. J'en prends pas, je... je suis pas embêtée,

j'me...En plus, encore j'aurais eu une grossesse difficile, mais là franchement c'était le rêve.

J.B: Après hormis votre expérience personnelle, c'est aussi avoir votre avis donc c'est

intéressant d'avoir votre avis aussi...

Informant 5 : Les gens sont pas assez...formés de toute façon hein. On va pas se mentir.

J.B: « Les gens », c'est-à-dire?

Informant 5 : Le... Bah vous ! Les pharmaciens, les médecins, les machins... Peut-être pas aux médicaments mais surtout grossesse, allaitement.

J.B: Pas assez formés c'est à dire sur les...?

Informant 5 : J'ai déjà vu... Pour ma première grossesse, j'ai déjà vu une pharmacienne me passer des pastilles pour la gorge où c'était euh... « danger ». Hein, elle s'est fait bien... Donc ça, j'ai déjà eu le cas. C'est parce que derrière, j'ai lu et j'lai su que c'était pas bon, donc j'les ai pas pris. Euh.... et après euh... j'vais dépasser le cadre de la grossesse mais moi je pense que par exemple, pour moi grossesse et allaitement c'est le même, c'est un état de continuité, puisqu'en fait on est dans le même état. Même si le bébé est là, on a pas le droit aux mêmes choses hein, quasiment. En terme d'allaitement quoi c'est compliqué hein. Les mauvais conseils, les machins... Les gens ne... enfin le corps médical n'est pas du tout formé à l'allaitement. Et ça c'est vraiment terrible. C'est là-dessus que vous auriez dû faire votre thèse. Je vous jure le corps médical n'est pas du tout formé à l'allaitement. C'est pas une heure, une heure sur je ne sais pas combien de mois de cours qui vont suffire quoi.

J.B: Vous pensez qu'il faut plus approfondir nos...

Informant 5: L'allaitement c'est vraiment un gros sujet. C'est incroyable quoi. Le corps humain est incroyable. Donc vous êtes les premiers à le savoir. Quand on voit qu'on peut même allaiter un enfant qu'on a adopter c'est juste... voilà c'est incroyable quoi. Euh... Ils sont pas formés, déjà de base quand on vient vous dire euh... un allaitement c'est toutes les trois heures. Bah non un allaitement c'est à la demande. Euh... quand le bébé est trop mince, j'ai eu le cas avec ma première, et même avec elle, où on va tout de suite vouloir vous faire compléter les bébés pour qu'ils grossissent. Donc euh... les compléments on va pas vous demander par quoi vous voulez le donner, ils vous mettent un biberon et voilà vous vous débrouillez avec ça. Enfin voilà on donne pas un biberon à un bébé quoi... surtout quand on veut réussir un allaitement. C'est vraiment déjà rien que la base t'es encore à la maternité qu'on est déjà en train de te dire n'importe quoi. Vraiment l'allaitement c'est un peu... C'est là-dessus que les.... Que le corps médical devrait être formé quoi.

J.B: Davantage formé selon votre avis.

Informant 5: Ah ouais. Ça manque, on entend des trucs aberrants... aberrants! Des enfants

qui grossissent... enfin tout! Ils sont malades c'est à cause de ça, dès qu'il y a un truc bah

faut que t'arrêtes d'allaiter euh... On entend pleins de témoignages, les médecins qui

conseillent d'arrêter à 4 mois-6 mois, de passer à un lait. Alors qu'en fait l'OMS quand même

conseille 2 ans, c'est pas pour rien. Mais même les médecins te disent au bout de 6 mois tu

peux arrêter quoi. Donc euh déjà les médecins et l'OMS ne se mettent pas d'accord. Enfin

bref, c'est pas le sujet.

J.B: Non c'est un autre sujet effectivement mais votre avis est intéressant tout de même.

Informant 5 : Moi je conseille tout le monde de se mettre sur le site de la Leche League. C'est

pas... Alors je sais qu'ils sont un peu très... comment dire, c'est vraiment.... des extrémistes

de l'allaitement, on va pas se mentir (rires). Mais euh... ils ont des supers conseils, et il y a

des supers témoignages aussi. Mais les nanas sont perdues quoi.

J.B: D'accord, je vous remercie pour l'entretien, je vais juste finir avec quelques données

sociodémographiques. Quel âge avez-vous?

Informant 5:34 ans.

J.B: Quel est votre métier?

Informant 5 : Gestionnaire en logement.

J.B: Quel est votre statut marital?

Informant 5 : En concubinage.

J.B: Avez-vous eu des enfants?

Informant 5:2

J.B: Et donc, 2 grossesses également?

Informant 5 : Oui, 2 enfants, 2 grossesses... Ah ça peut être des jumeaux effectivement.

J.B: Je vous remercie pour l'entretien.

- Entretien 6

J.B: Bonjour, je m'appelle Jody Boitel, je suis interne en médecine générale, je réalise actuellement ma thèse de fin d'étude, je vous remercie d'avoir accepté cet entretien, donc il sera retrans... enregistré puis retranscrit et cela de façon anonyme. Nous allons commencer l'entretien, que pensez vous de la consommation de médicaments durant la grossesse ?

Informant 6: Alors ça c'est une bonne question parce que justement... euh bah comme j'ai une maladie chronique donc j'me suis vraiment posé la question j'ai un traitement que je devais garder pour que ma maladie n'apparaisse pas donc j'ai essayé au maximum de le réduire, donc c'est vrai que ça m'a beaucoup effrayé en fait, de devoir consommer un traitement qui... comment... qui moi m'apportait du bien mais j'avais vraiment peur que ça fasse des petits soucis sur le fœtus qui était en train de pousser dans mon ventre, donc euh... Voilà. Donc je pense que j'aurais préféré ne rien prendre, mais j'pense que quand c'est nécessaire et bien il faut prendre les médicaments qui nous sont prescrits pour aller bien.

J.B : Et vous me dites donc que ça vous a « effrayé », vous pouvez m'en dire un petit peu plus ?

Informant 6 : Oui, j'avais peur c'est au niveau du développement en fait hein de l'enfant, bon les équipes sont toujours là pour... pour rassurer, mais moi j'avais peur on ne sait jamais que ça fasse une malformation ou que ça crée une carence ou voilà donc c'était vraiment une crainte, que j'ai gardée en fait jusqu'à ce que ma petite arrive. C'est quelque chose que j'ai gardé pour moi, mais j'avais peur que ça crée quelque chose sur le... sur le bébé, malgré toutes les équipes qui m'ont dit que ça ne pouvait rien faire. Voilà, donc c'est vrai que la consommation... ça m'a... ça m'a vraiment effrayé de devoir prendre mon traitement jusqu'au bout.

J.B : Et donc hormis ce traitement chronique que vous prenez qu'est-ce que vous pensez en général de la consommation du coup de médicaments pendant la grossesse ?

Informant 6 : J'ai... On va parler de ma consommation avant de parler de ma grossesse... de ma consommation du médicament. Moi je prends un médicament que quand c'est vraiment vraiment nécessaire, donc du coup pour la grossesse euh voilà... il m'est... j'ai pris du paracétamol certaines fois, euh après je préfère très franchement ne pas en prendre. Si je peux ne pas en prendre, que ça soit général et d'autant plus avec ma grossesse, j'ai pas pris plus de médicaments que... bah que la normale, ou en plus ou en moins. Euh... c'est vraiment quelque chose que je voulais limiter. Donc je voulais vraiment limiter la consommation de médicaments.

J.B: Et pourquoi?

Informant 6: Vraiment pour préserver la vie qui est en train de pousser et euh... et pour éviter les effets secondaires, on ne sait jamais ce qui peut arriver, il peut toujours y avoir des.... des surprises, donc voilà. Et puis parce que je suis partisane de voilà, j'prends un médicament que si vraiment vraiment je n'arrive pas à faire passer par d'autres moyens naturels, de l'homéopathie, enfin voilà... Donc euh. Donc je passe vraiment par la voie médicamenteuse que quand je n'ai vraiment pas le choix (rires).

J.B : Et donc vous dites l'homéopathie, les voies enfin les médicaments naturels vous dites... ça c'est des choses que vous avez consommées pendant votre grossesse ? Vous pouvez m'en dire plus ?

Informant 6 : Euh j'ai consommé un petit peu d'homéopathie oui, pour tout ce qui était euh... des douleurs... un petit peu des douleurs euh comment... euh... même enlever un petit peu l'anxiété, le stress, donc plus vraiment des choses... des comprimés homéopathiques, de type Gelsemium, enfin des choses... des choses très... très douces.

J.B: D'accord.

Informant 6 : Donc euh... en sachant que... voilà, ça...ça... pour moi ça protégeait entre guillemets la vie qui était en train de grandir. Donc euh... Voilà, c'était plus des comprimés

homéopathiques comme ça pour régler et puis j'ai quand même consommé du Spasfon, hein en terme d'autres médicaments pour... bah pour les douleurs parce que justement j'ai eu plus de douleurs pour la deuxième grossesse que la première donc du coup c'est... j'ai consommé quand même un petit peu de Spasfon.

J.B: D'accord, et selon vous pour quelles raisons certains médicaments ne sont pas recommandés durant la grossesse ?

Informant 6 : Euh... Oh j'pense... Pour leurs... pour leurs effets directs, qui j'dirais, par le sang sans doute, iraient directement sur le... sur le fœtus et qui sans doute causeraient des dépendances à l'enfant. Sans penser toujours aux malformations mais aussi j'pense qu'on peut... Prise de médicaments ça peut être aussi une addiction et que l'enfant soit, entre guillemets, bah coutumier du médicament alors qu'il est pas encore né. Donc euh... j'pense qu'il faut limiter la consommation de médicaments effectivement pour... bah... j'pense que oui ça doit pouvoir créer des addictions chez les bébés (rires).

J.B : Et comment vous renseignements, vous renseignez vous pardon, ou comment vous vous êtes renseignés pour savoir si ou non vous pouviez consommer un médicament durant votre grossesse ?

Informant 6 : Alors en fait ça, j'avais consulté mon médecin généraliste, enfin c'était le Docteur *** ce jour-là, et qui m'avait donné le site, donc je veux pas dire de bêtise mais je crois que c'était le CRAT, ou le... CRAT ou...

J.B: Oui le CRAT ça existe effectivement.

Informant 6: C'est CRAT hein? J'dis pas de bêtises. Donc c'est vrai, que quand... pour vérifier j'allais toujours sur... sur ce site pour voir si... bah si je voulais prendre un médicament, sans aller tout le temps chez le médecin, si j'pouvais. Donc mon traitement, mon suivi de traitement de maladie, j'étais allée voir et j'avais vu que je pouvais le garder jusqu'à la fin de la grossesse et le Spasfon c'est pareil, enfin à chaque fois je consultais ce site pour voir, comme il m'était remis par le médecin, il m'a dit vous pouvez... pour être sûre en fait, qu'il y avait pas de contre-indications avec la grossesse.

J.B: D'accord.

Informant 6: Pas trop les notices hein! (rires) Les notices c'est un peu long à lire donc...

(rires) Je veux des choses rapides donc voilà (rires).

J.B: D'accord. Et que pensez-vous de l'automédication pendant la grossesse? Le fait de

prendre un médicament du coup sans avis médical.

Informant 6: Sans avis médical? Euh... Écoutez je suis pas vraiment pour hein... parce

que... euh... après est-ce que ça va vraiment régler le problème que l'on a ? Voilà... J'pense

que la grossesse c'est quand même une période où on doit être encore plus vigilant que

habituellement, donc j'pense que là c'est vraiment le moment où, à minimum demander à la

pharmacie, et puis sinon consulter au niveau de son médecin généraliste qui peut nous

aiguiller, mais euh... l'automédication et la grossesse j'pense que c'est deux mots qui vont

pas trop... de mon point de vue, ça ne va pas ensemble.

J.B: D'accord. Donc du coup comme vous dites: vous vous renseignez à la pharmacie

éventuellement, médecin généraliste, et puis le CRAT également, c'était ces trois sources de

renseignements pour vous?

Informant 6 : Oui tout à fait, tout à fait.

J.B: D'accord. Et lorsque vous étiez enceinte, est ce que vous avez déjà rencontré, ou déjà vu,

ces pictogrammes?

Informant 6 : Oui j'ai vu sur certains médicaments. Euh... donc euh... c'était... oui c'était

celui-ci.

J.B: Interdit?

Informant 6: Oui interdit. Alors, me rappeler dans quelles circonstances... C'était bien parce

qu'une fois j'ai eu une douleur et j'ai regardé sur quelque chose que j'avais et que c'était

écrit, il y avait le pictogramme donc euh... donc j'ai dit bah on verra après la grossesse

hein... (rires). J'ai pas bravé l'interdit, je suis pas... téméraire pour ça!

J.B: Et que pensez-vous de ces pictogrammes?

Informant 6 : Euh... j'pense que c'est important qu'ils soient... qu'ils soient présents sur les médicaments. Euh.... et puis ça permet... et puis qu'il y ait surtout la forme pictogramme, parce que ça peut... ça peut... on va dire au niveau du public euh... on voit tout de suite! Celui qui va... On peut l'assimiler aux panneaux de la... de la circulation routière! Et puis je pense que... comment... que... et bien malheureusement pour certaines personnes un pictogramme est mieux que un texte, parce que tout de suite on voit le danger ou l'interdiction.

J.B: D'accord et quelle est selon vous leur signification respective?

Informant 6 : Euh bah moi, bah celui-là on peut le, on peut consommer le médicament mais effectivement il faut faire attention dans le... ça peut... il peut y avoir euh... comment... un danger à le consommer, alors que le deuxième pictogramme où il y a vraiment la femme enceinte où c'est barré, là c'est vraiment on doit pas consommer pendant la grossesse.

J.B : Et selon vous pourquoi ils ont été mis en place, quel est leur intérêt ?

Informant 6: Euh... je pense que... il y a un intérêt... bah déjà à mon avis pour nous en tant que femmes enceintes de nous protéger, bah de nous avertir qu'il peut y avoir des conséquences si on consomme le médicament et puis j'pense aussi euh... bon après ça c'est mon point de vue (rires), c'est aussi par rapport aux laboratoires et aux... aux conséquences que ça peut avoir si après il y a des plaintes de dames qui ont consommé et qui éventuellement se retournent vers le laboratoire parce qu'elles ont consommé le médicament, donc j'pense que c'est aussi pour se protéger, que le laboratoire se protège aussi en avertissant que si on consomme on peut avoir des....

J.B: Pourquoi se protéger?

Informant 6 : Pourquoi se protéger ? Bah parce que on est dans une société où maintenant on rejette beaucoup la faute, entre guillemets, quand il y arrive un problème donc je pense que c'est aussi, c'est pour protéger le consommateur la première mais aussi une manière d'avertir

la consommatrice que si elle le consomme il peut arriver quelque chose donc elle est avertie donc après ça peut nous... ça peut les protéger contre les procès ou... on va dire des procédures, s'il y avait un problème avec la naissance de l'enfant.

J.B: Et selon vous pourquoi certains médicaments ont ce pictogramme et d'autres non?

Informant 6 : Euh... bah du fait des molécules qui sont présentes enfin de l'effet des molécules présentes sur le... dans le médicament.

J.B : D'accord, et si un professionnel de santé vous prescrivait un médicament durant votre grossesse comportant ce pictogramme, quelle serait votre réaction ?

Informant 6: Euh... je demanderai.... Je redemanderai vraiment l'avis et je veux pas vous dire de bêtises mais je me demande s'il y en a pas un que j'ai consommé où il y avait « danger » (rires). Je... Écoutez on va regarder mais je crois bien.

J.B: Allez-y je vous laisse regarder alors.

Informant 6 : Non pas sur le Pentasa, c'est sur un autre... Un autre puisqu'après je m'étais assurée vraiment qu'il y avait pas... Mais alors vous dire lequel, j'ai oublié.

J.B : C'est pas grave. Mais c'est un médicament donc que vous avez... vous avez été en tout cas confronté à ça durant votre grossesse ?

Informant 6 : Oui, pendant la grossesse j'ai été confrontée à savoir si j'allais prendre le médicament ou pas parce qu'il y avait les pictogrammes. Mais très franchement j'ai oublié le médicament.

J.B : Et quelle avait été votre réaction alors ?

Informant 6 : Euh... Un petit peu réticente au départ, de prendre le médicament. Et puis après, après bah... après faut faire confiance, c'est aussi une histoire de confiance dans les équipes qui nous suivent donc après si on m'le prescrit et qu'on m'assure je fais aussi confiance euh... aux médecins et si ça peut résoudre le problème plus rapidement voilà je fais tout à fait

confiance, et je prends le médicament si on m'le prescrit. Mais en m'étant assurée quand même (rires) que c'est sûr qu'il y ait pas d'effets sur le... sur le fœtus.

J.B : Donc là c'était le cas pendant votre grossesse, et comment vous vous êtes sentie de consommer ce médicament avec ce pictogramme ?

Informant 6: Bah on se sent toujours... comment... un peu mal à l'aise parce que on a peur, on a peur que ça puisse engendrer des problèmes sur notre bébé qui va arriver euh... mais après, après voilà il faut aussi euh... si ça peut permettre que la grossesse continue et se termine bien, il faut aussi se dire bah je le prends sur une toute petite période pour que ça puisse, que au moins je puisse aller bien et puis surtout après que le développement de l'enfant puisse se passer comme il faut.

J.B: Donc vous vous avez continué de consommer ce médicament, et pouvez-vous me dire, quelle aurait été votre réaction si cette fois ci, donc peut être que ça a été le cas selon le médicament que vous avez consommé, mais si vous aviez consommé ce médicament déjà au début de la grossesse, un médicament comportant ce pictogramme au début de la grossesse, sans même savoir à ce moment-là que vous étiez enceinte, quelle serait votre réaction s'il y avait un des deux pictogrammes dessus ?

Informant 6 : Euh... Je serais pas... je serais pas allée de manière urgente consommer... euh consommer... consulter mon médecin, mais j'pense qu'à l'occasion, voilà si pour autre chose j'étais allée le voir, j'aurais posé la question voilà j'ai consommé ce médicament en début de grossesse, est ce qu'il y a un risque pour l'enfant ou pas ? En sachant que voilà ça arrive très souvent, où parfois bah on apprend qu'on est enceinte après un anniversaire, après un mariage... donc on a consommé on se dit oulala j'ai bu de l'alcool, qu'est-ce que ça va donner ? Donc j'pense que voilà avec le médicament c'est la même chose. Je serais pas allée consulter de manière urgente, mais c'est vrai que, à l'occasion, si... bah j'aurais posé quand même la question à mon médecin, dire voilà j'ai consommé au début de la grossesse, est ce que vous pensez que ça peut être un problème pour le développement de l'enfant ou pas ?

J.B: D'accord. Et comment vous... Donc vous voyez le professionnel de santé, s'il vous rassure quant au fait d'avoir pris ce médicament en début de grossesse quelle serait votre réaction?

Informant 6 : Je fais confiance, donc euh... je fais vraiment confiance au médecin de famille,

enfin au médecin qui reste référent. Donc euh... après euh... j'pense que je lui aurais

demandé s'il fallait vraiment... si on pouvait l'arrêter. Parce que étant après consciente que

j'étais enceinte euh voilà... si après si c'est pour le bienfait de la mère bon bah si on

m'assure... moi si on m'assure que le risque est minime, ou qu'il y ait pas de risque, je

favorise cela mais je me serai pas... mal sentie parce que j'aurais pris ce médicament, à partir

du moment où le professionnel de santé m'aurait rassuré.

J.B: D'accord. Est-ce qu'il y a des choses que je n'ai pas abordé au cours de cet entretien que

vous souhaiteriez aborder?

Informant 6 : Non... je pense que... j'pense qu'après effectivement c'est important que les

femmes enceintes peut être aient des informations qui soient créées un petit peu plus

largement pour que... moi je sais que j'ai eu l'information de ce site qui existait pour

consulter, mais j'pense que c'est bien aussi que les femmes soient averties, bah déjà pour les

rassurer parce que quand on est enceinte on a vite tendance à s'inquiéter et puis euh... et puis

parce que ça permet aussi de se rendre compte que... bah pour certaines consommations...

euh... ça peut... impliquer une conséquence sur l'enfant qui est en train de pousser.

J.B: Très bien, je vous remercie pour ces réponses, on va juste terminer avec quelques

données sociodémographiques, quel est... quel âge avez-vous pardon?

Informant 6:39 ans.

J.B: Quel est votre métier?

Informant 6 : Je suis professeure des écoles.

J.B: Quel est votre statut martial?

Informant 6 : Je suis mariée.

J.B: Avez-vous eu des enfants? Si oui combien?

Informant 6: Bah oui, 2!

J.B : Et le nombre de grossesse ? Est-ce qu'il y a eu deux grossesses ou plus ?

Informant 6: J'ai eu entre temps une IVG donc officiellement il y a trois grossesses.

J.B: D'accord, très bien je vous remercie pour ces réponses.

Informant 6 : Bah de rien!

Entretien 7

J.B: Bonjour, je m'appelle Jody Boitel, je suis interne en médecine générale, je réalise

actuellement ma thèse de fin d'études. Je vous remercie d'avoir accepté cet entretien, il sera

enregistré puis retranscrit et cela de façon anonyme. Donc nous allons commencer l'entretien,

que pensez-vous de la consommation de médicaments au cours de la grossesse.

Informant 7 : Euh moi je suis pas vraiment pour, j'ai très peu pris de médicaments... Juste un

peu de paracétamol mais sinon j'suis pas pour les médicaments pendant la grossesse.

Finalement on est pas trop au courant de ce que ça fait au bébé donc euh... pas spécialement

de médicaments.

J.B: Qu'est-ce que vous entendez par « on est pas trop au courant de ce que ça fait »?

Informant 7: Bah disons que... par exemple euh... l'exemple que j'ai eu pendant ma

grossesse c'est que j'ai eu une mycose vaginale. On m'a donné comme traitement Lomexin,

c'est ce que j'ai régulièrement parce que ça récidive assez souvent, mais sur les boites de

Lomexin il y a un petit panneau marqué « danger grossesse » et finalement les médecins me

disent bah oui mais il y a pas de soucis, le pharmacien nous dit il y a pas de soucis, mais bon

il y a quand même le logo sur la boite de médicament, donc au final on sait pas trop s'il faut le

prendre, s'il faut pas... On est... On est pas... Enfin j'trouve qu'on est pas suffisamment bien

aiguillé là-dessus. Mais bon, j'ai évité au maximum de prendre des médicaments pendant ma

grossesse.

J.B: D'accord, et vous me dites donc qu'il y avait ce petit logo « danger », vous pouvez m'en

dire un petit peu plus?

Informant 7: Euh... Bah écoutez, il y a un petit panneau triangulaire marqué danger

grossesse, donc après on est un peu réticent à prendre ce genre de chose. Quand les médecins

disent oui oui c'est bon il y a pas de soucis on fait confiance mais il y a quand même ce logo

euh... et il y a sur pas mal de médicaments, donc euh...

J.B : Et vous vous en êtes rendu compte alors à quel moment du logo ?

Informant 7 : Bah à la pharmacie ! A la pharmacie quand ils me l'ont donné. Et j'dis bah oui

mais attendez moi j'suis enceinte donc là c'est bien écrit... c'est bien écrit que il y a pas de...

on peut pas forcément prendre ça pendant la grossesse, et la pharmacie m'ont dit non non non

il y a pas de soucis, vous pouvez le prendre quand même. Donc bah après on fait confiance, je

l'ai pris hein de toute façon c'est vrai que finalement j'avais pas trop le choix, mais c'est

toujours inquiétant de prendre des médicaments pendant la grossesse parce que bon on est

plus tout seul dans son corps.

J.B: Mais encore? Vous dites que vous n'êtes plus tout seul dans votre corps, c'est-à-dire?

Vous pouvez un petit peu approfondir?

Informant 7: Bah étant donné qu'il y a le bébé à l'intérieur, enfin on a peur aussi que

forcément le bébé... enfin nous on est pas médecin donc on sait pas comment le médicament

passe dans le corps, est ce que ça passe dans le corps du bébé, enfin moi j'suis... j'suis

vraiment réticente à ça parce que j'me dis mince si les médicaments que je prends ça passe

aussi dans le corps du bébé, bah c'est peut-être pas forcément très bon quoi.

J.B : Vous me dites que vous avez directement demandé à la pharmacie, précisant que vous

étiez enceinte...

Informant 7: Oui.

J.B : Vous avez vu le pictogramme vous étiez à la pharmacie, quelle a été votre réaction du

coup quand ils vous ont dit...

Informant 7: Quand ils m'ont dit que je pouvais? Bon bah j'leur ai fait confiance, j'étais un

peu... j'étais un peu au début septique parce que je me dis mince il y a quand même le petit

truc sur la boite et au final ils m'ont dit non non vous inquiétez pas, il y a pas de soucis. Alors

ils m'ont répondu quelque chose, je ne sais pas si c'était... si c'est vrai ou pas mais il m'ont

dit c'est les laboratoires qui se couvrent. Ils m'ont dit bon bah voilà les laboratoires se

couvrent donc ils mettent des pictogrammes sur les boites de médicaments, vous pouvez les

prendre sans soucis.

J.B: Qu'est-ce que vous en pensez de ça?

Informant 7 : Bah... c'est délicat parce que après euh... il se couvrent, enfin si c'est vrai hein

je ne sais pas, mais s'ils nous disent ça bah après c'est quand même un peu limite parce que

nous après en tant que patients on sait plus vraiment ce qu'on a le droit de prendre, ce qu'on

peut faire... Après on a beau nous dire bah oui mais si vous pouvez les prendre, il y a quand

même l'avis contradictoire sur la boite donc c'est compliqué.... C'est compliqué.

J.B: Comment vous vous êtes sentie ensuite?

Informant 7 : Ensuite... par rapport à la prise du médicament ?

J.B: Oui.

Informant 7: Bah étant donné qu'on m'a dit qu'il y avait vraiment pas de soucis, et j'ai

demandé aussi confirmation au médecin il m'a dit qu'il y avait pas de soucis, bon bah après

c'est tout on est rassuré. Mais c'est vrai que sur le coup on est un peu septique, en se disant

mince, en plus j'étais en début de grossesse donc... mince s'il se passe quelque chose bah ça

va être de ma faute parce que j'ai bien vu un pictogramme sur la boite, on m'a dit que je

pouvais le prendre mais au final le pictogramme il est quand même là. Après une fois qu'on

est rassurée ça va, après chacun son métier, moi je suis pas médecin donc euh... quand on

vous dit oui oui vous pouvez le prendre bah voilà après on fait confiance... donc euh.. Et puis

ça a très bien été hein donc ça... j'suppose que ça prouve qu'on pouvait bien les prendre, mais

c'est pas clair. En tant que femmes enceintes quand on voit des médicaments avec ce

pictogramme dessus on est franchement hésitantes à les prendre, on pense aussi à la santé de notre bébé, on a pas envie qu'il y ait quelque chose qu'il se passe, que le bébé ça n'aille pas parce qu'on a pris des choses qu'il fallait pas quoi. Après il y a peut-être des femmes que ça dérange pas mais moi (rires) moi ça m'embête (rires)!

J.B : Et selon vous pourquoi il y a certains médicaments alors qui ne sont pas recommandés pendant la grossesse ?

Informant 7 : Et bah alors ça je ne sais pas je suppose que... bah... il y a des... peut être des principes actifs à l'intérieur qui sont pas recommandés au développement du bébé, enfin après... je ne sais pas (rires).

J.B: « Au développement du bébé », c'est-à-dire?

Informant 7 : Bah je sais pas s'il y a un médicament qui nuit au développement du bébé, qui peut donner peut être des malformations enfin... après nous on sait pas... enfin moi je travaille à l'école donc (rires) pour le coup les médicaments et tout ça nous on fait juste confiance au médecin après c'est vrai moi j'ai toujours été... j'ai eu deux grossesses, et j'ai toujours été réticente à prendre des médicaments pendant la grossesse.

J.B : Et pourquoi ?

Informant 7 : Bah parce que j'ai peur que ça nuise au bébé.

J.B: D'accord. Et comment vous vous renseignez alors quand vous souhaitez prendre un médicament pendant votre grossesse ? Ou comment vous vous êtes renseigné ?

Informant 7: Bah soit je consulte le médecin ou soit je vais voir directement la pharmacie. Parce qu'après on est bien tenté de regarder docteur internet mais euh... bon ça dit tout et n'importe quoi et pour le coup j'aime autant aller voir directement à la pharmacie dire « bon bah voilà j'ai ça j'ai ça est ce que je peux prendre ça ? ». Il me dit « oui oui d'accord » bon bah ok je le fais. Mais bon j'essaye... j'ai toujours essayé de limiter.

J.B: D'accord. Et que pensez-vous de l'automédication pendant la grossesse?

Informant 7 : Je pense pas que ça soit une bonne idée parce que bon toujours... c'est toujours la même chose hein on est pas médecin donc euh.... j'pense que chacun son métier quand on a quelque chose surtout enceinte il vaut mieux consulter, pour être sure d'avoir les bons médicaments, surement aussi les bons dosages et que... et que... tout le monde aille bien quoi.

J.B : Et... donc justement j'allais justement vous demander si vous avez déjà rencontré ces pictogrammes.

Informant 7: Oui bah oui.

J.B: Et qu'en pensez-vous alors, de la mise en place de ces pictogrammes?

Informant 7: Bah... c'est bien dans le sens où forcément on est plus au courant mais en même temps euh bah ils mettent ça aussi sur des boites où finalement les femmes enceintes ont le droit de les prendre donc... finalement on s'y perd un petit peu quoi parce que comme je vous dis le Lomexin bah il y a ce pictogramme là-dessus (danger) et au final on peut le prendre quand même on nous dit bah non il y a pas de danger bah ouais mais il y a quand même ça d'écrit dessus quoi. Donc... c'est bien de mettre des mises en garde comme ça mais après enfin il faut vraiment que ça soit efficace, si c'est pour coller ça sur toutes les boites on le sait que c'est pas forcément très bon de prendre des médicaments pendant la grossesse, donc euh... faut... faut vraiment que... à ce moment-là qu'ils enlèvent celui-là (danger) et qu'il laisse que celui-là quoi.

J.B: Que interdit?

Informant 7: Ouais que interdit dans les médicaments qui sont vraiment pas possible pendant la grossesse. Parce que après euh... ça (danger) bah oui il y en a beaucoup sur les boites de médicaments donc euh... Et puis on nous dit bah non mais finalement vous pouvez les prendre quand même... bah oui mais bon c'est écrit danger grossesse donc on sait pas... après on est un petit peu perdue d'où le fait d'aller chercher conseils à la pharmacie parce que bah moi quand je vois danger grossesse bah forcément euh... j'ai mis deux ans à être enceinte donc j'ai pas envie de mettre ma grossesse en danger parce que il y a un petit bobo qui passe

pas quoi.

J.B : Et selon vous quelle est leur signification respective alors à ces deux pictogrammes différents ?

Informant 7: Pour moi celui-là, j'pense que quand on a pas d'autres choix on peut le prendre mais, pour moi hein enfin après, c'est bien écrit danger donc euh c'est peut-être pas conseillé de le prendre à part si on a vraiment pas d'autres choix, bon bah interdit forcément on le prend pas du tout. Mais bon en revenant au Lomexin, il y a ça quoi. On m'a bien dit qu'il y avait aucun danger alors qu'au final voilà Lomexin+grossesse = Danger. Et la pharmacie m'ont dit l'inverse.

J.B : Et donc selon vous quel est leur intérêt de mettre ces pictogrammes ?

Informant 7 : Ce lui là pour moi il n'y a pas d'intérêt (danger). Le danger, il y a pas d'intérêt puisqu'au final les médicaments où c'était marqué danger on m'a dit que je pouvais les prendre quand même. Par contre celui-là c'est déjà plus important quoi, on sait que c'est totalement interdit pendant la grossesse. Voilà celui-là il est banni on le prend pas.

J.B : Pourquoi ils ont été mis en place selon vous ?

Informant 7: Bah... peut être... écoutez je ne sais pas, il y a peut-être des femmes qui ont pris des médicaments non autorisés pendant la grossesse, il y a peut-être eu des soucis avec les bébés du coup ils se sont dit bah tiens on va essayer de limiter les dégâts, on va mettre... on va mettre des pictogrammes sur les boîtes, comme vous savez les petits pictogrammes aussi quand il y a des risques d'endormissement au volant enfin il y a peut-être eu beaucoup de soucis à un moment donné et ils ont décidé de mettre ça pour... pour essayer de... pour essayer de... bah de... de dire aux femmes bon bah voilà non vous prenez pas, ça c'est danger, machin... mais bon honnêtement celui-là, danger bah étant donné qu'à la pharmacie on me dit mais non mais il y a pas de danger.

J.B : Selon vous pourquoi ils le mettent sur certains médicaments alors si vous dites qu'il n'y a pas de nécessité ? Pourquoi sur certains il a été mis et pourquoi sur d'autres il n'est pas mis ?

Informant 7 : Bah alors ça c'est la question ! Je serai bien tentée de dire ce que la pharmacie

m'avait dit... peut être qu'il y a eu certains soucis avec certains médicaments et les

laboratoires se couvrent en disant bah oui mais vous avez un soucis avec votre bébé, bah oui

mais vous avez pris ça alors que c'est marqué danger quoi. Enfin c'est... c'est pas... c'est pas

évident moi après j'suis pas dans leur tête non plus. J'sais pas, moi j'penserai bien quand

même que les laboratoires pharmaceutiques essaient de se couvrir et de se dédouaner de

certains problèmes que les femmes enceintes pourraient avoir lors de la prise de certains

médicaments.

J.B: D'accord, et donc on en a déjà parlé, si un professionnel vous prescrit un médicament

pendant votre grossesse où il y a un de ces deux pictogrammes dessus, quelle est votre

réaction alors?

Informant 7 : Bah s'il y a celui là je le prendrai pas.

J.B: Interdit vous ne le prendrez pas?

Informant 7 : Non, ou bien « j'appellerai le médecin en lui disant « bah vous m'avez prescrit

ça est ce que bah vous vous êtes pas trompé? Est ce que vous avez bien remarqué que j'étais

enceinte ?» et puis s'il me dit « oui oui vous pouvez le prendre quand même » bah je le

prendrai quand même pas! (rires)

J.B : Vous ne le prendriez pas si c'est écrit interdit ?

Informant 7 : Ouais je le prendrai pas!

J.B: D'accord et donc danger par contre?

Informant 7 : Bah danger à partir du moment où bah oui on dit bah oui non non il y a pas de

soucis vous pouvez le prendre, vu que c'est pas interdit je le prendrai.

J.B: D'accord. Pouvez-vous me dire quelle aurait été votre réaction si maintenant vous aviez

consommé un médicament avec un de ces pictogrammes, au début de votre grossesse, avant

même de savoir que vous étiez enceinte finalement?

Informant 7: Bah si je savais pas que j'étais enceinte bon limite j'pense que j'aurais, en apprenant que j'étais enceinte si j'avais pris un médicament avec écrit interdit euh... j'pense que j'aurais consulté. J'pense que j'aurais consulté en disant bah voilà j'pense que j'ai pris tel médicament, à telle moment de ma grossesse, je ne savais pas que j'étais enceinte enfin j'aurais consulté un gynécologue, un obstétricien, pour qu'ils me disent que tout va bien quoi.

J.B : Qu'il vous dise que tout va bien, c'est-à-dire?

Informant 7 : Bah qu'il me dise que le bébé se développe correctement, qu'il n'y a pas de soucis, j'aurais eu besoin d'être rassurée après de toute façon à partir du moment où je savais pas que j'étais enceinte on l'a pris on l'a pris on peut pas revenir en arrière j'aurais eu besoin d'être rassuré, d'aller consulter.

J.B : D'accord. Vous dites que vous allez voir un professionnel de santé, pour voir s'il n'y a pas de trouble de développement actuellement, et donc s'il vous rassure, quelle est la réaction que vous auriez ensuite ?

Informant 7: Bah si j'suis rassurée j'pense qu'après on laissera se développer la grossesse normalement mais j'pense que tout au long de la grossesse j'aurais quand même dans un petit coin de ma tête j'me dirais bah mince j'ai quand même pris un truc qu'il fallait pas, j'espère que j'espère que ça va bien se passer, j'espère qu'il va naitre à terme, j'espère qu'il va être normal j'espère que... comme toute maman j'pense qui attend un bébé on a toujours peur, enfin en tout cas pour ma part j'ai toujours peur qu'il se passe quelque chose. Au début de ma grossesse, j'ai eu de grossesse perte de sang donc j'ai... on a toujours peur qu'il se passe quelque chose donc après si j'avais pris un traitement marqué interdit pendant la grossesse j'pense que j'aurais été un petit peu inquiète tout au long de ma grossesse.

J.B : Et donc là quand vous avez consommé le Lomexin avec le pictogramme, pour vous ça a été un problème pendant votre grossesse ? Ça a été quelque chose qui vous a marqué ?

Informant 7 : Bah ça m'a fait culpabiliser parce que j'me dis mince moi j'ai un ptit, enfin ceci

dit une mycose c'est quand même pas très agréables (rires) et j'me dis mince... enfin j'ai pris

un traitement où c'est marqué danger, bon ceci dit on m'a dit que j'pouvais le prendre mais

c'est quand même écrit danger euh... juste parce que moi j'ai quelque chose qui va pas et bah

c'est marqué danger est ce que ça va pas faire quelque chose au bébé, j'ai culpabilisé... j'me

dis mince si ça se trouve ça va quand même faire quelque chose et puis... limite peut être

qu'il y avait d'autres solutions peut être qu'il y avait d'autres alternatives, mais au final je l'ai

pris quand même donc euh... j'ai culpabilisé oui.

J.B : C'était une source de culpabilité ?

Informant 7: Ouais.

J.B: D'accord, est ce qu'il y a des choses que je n'ai pas abordé au cours de cet entretien que

vous souhaiteriez aborder?

Informant 7 : Euh... non, pas spécialement.

J.B: Très bien, on va juste terminer sur quelques données sociodémographiques, quel âge

avez-vous?

Informant 7:34 ans

J.B: Quel est votre métier?

Informant 7 : Auxiliaire de vie scolaire

J.B: Quel est votre statut marital?

Informant 7: En concubinage.

J.B: Combien avez-vous eu d'enfants?

Informant 7:2

J.B : Combien de grossesses ?

Informant 7 : 2.

J.B: 2 grossesses. Très bien je vous remercie pour ces réponses.

- Entretien 8

J.B: Bonjour, je m'appelle Jody Boitel, je suis interne en médecine générale, je réalise

actuellement ma thèse de fin d'études, je vous remercie d'avoir accepté cet entretien, il sera

enregistré puis retranscrit et cela de façon anonyme. Que pensez-vous de la consommation de

médicament au cours de la grossesse ?

Informant 8 : Euh.... Bah il vaut mieux éviter... et prendre des médicaments autorisés. Moi je

sais que je suis contre les médicaments à la base, donc euh... c'est rare que j'en prend et

pendant ma grossesse euh... s'il fallait vraiment que j'en prenne c'est des Doliprane parce

qu'on a le droit d'en prendre mais sinon j'évitais tout médicament et... après j'ai pas besoin

de traitement rien donc... c'est pas... c'est pas forcément bon pour le fœtus quoi.

J.B: Vous évitez, et pour quelle raison alors?

Informant 8 : Bah pour éviter que... on ne sait jamais ça peut avoir des conséquences sur le

bébé, au niveau de... la malformation ou autres... c'est déjà pas très bon pour nous les

médicaments donc pourquoi ça serait bon pour le fœtus, il prend autant que nous quoi. Donc

euh... pour moi non c'est pas très bon les médicaments.

J.B: Vous pouvez m'en dire un peu plus, vous parlez « des conséquences sur le bébé »?

Informant 8 : Ah des conséquences ? Bah il peut naître avec un handicap ou faire une fausse

couche aussi. Euh... après, avoir des problèmes de santé lui par la suite. Et puis euh... avoir

des problèmes aussi pendant l'accouchement ou autre... selon... selon comment ça se passe.

Et ouais moi je suis contre les médicaments ça c'est sûr.

J.B: Et selon vous pour quelles raisons certains médicaments ne sont pas recommandés

durant la grossesse?

Informant 8: Bah justement pour éviter toute malformation ou autres, ou intoxication au

niveau du bébé, au niveau... parce que lui il le reprend au niveau du placenta donc ça passe

dans notre sang nous les médicaments donc ça arrive directement... aussi au bébé, il y a pas

de protection entre les deux quoi. C'est comme l'alcool ou la drogue c'est pareil, le bébé il en

prend autant quoi.

J.B: Et vous me dites donc au cours de votre grossesse vous avez évité les médicaments, ça a

été un problème pour vous ?

Informant 8: Non pas du tout parce que j'en prends pas habituellement, c'est vraiment si j'ai

vraiment des douleurs ou autre mais... j'ai jamais pris de médicaments pendant mes

grossesses ni... j'ai pas vraiment de traitement à prendre donc c'est plus embêtant pour des

personnes qui ont déjà des traitements habituels quoi, mais moi j'ai pas de traitement ni de

problème de santé donc j'avais pas de médicament à prendre et puis c'est pas... c'est pas ce

qui m'a dérangé de pas en prendre.

J.B: Comment vous renseignez-vous ou comment vous vous êtes renseignée pour savoir si ou

non vous pouviez prendre un médicament pendant votre grossesse?

Informant 8 : Euh.... J'avais demandé à mon docteur savoir qu'est-ce qu'on a le droit de

prendre pendant les grossesses après j'ai ma sœur qui est... comment... euh laborantine, donc

euh... et puis qui a eu des enfants... enfin un enfant avant moi tout ça donc elle sait me

renseigner aussi là-dessus. Et puis, sur internet aussi on regarde, et puis sur les notices des

médicaments, boites de médicaments, savoir ce qu'on a le droit de prendre, à partir de quel

stade de grossesse on a le droit ou plus le droit de prendre aussi. Et puis après il y a aussi les

médicaments qui ont été fournis par le gynécologue aussi, parce que... parce que j'avais un

manque de fer, donc euh... ferritine quelque chose comme ça qu'il m'avait donné. Et c'est

pareil ça me dérangeait de le prendre, pourtant c'était pour moi, pour pas être fatiguée ou

autre, mais dans un sens ça me dérangeait de le prendre donc je le prenais pas forcément tout

le temps.

J.B: Et pour quelles raisons?

Informant 8: Pour avoir... Pourtant lui il me prenait mon fer à moi (le fœtus), mais j'avais

peur que... il y avait des effets sur lui en fait. Donc euh... j'avais pas envie de le prendre.

Après au premier j'avais eu euh... euh... acide floridrique j'crois, au premier, pendant les 3

premiers mois pour... ça c'est pour la bonne formation du cerveau tout ça du bébé, Monsieur

***** qui me l'avait fourni. Et, là par contre je l'ai pris du coup. Et au deuxième j'ai pas

pensé à lui dire de me le mettre et puis je l'ai pas pris par contre au deuxième.

J.B: D'accord, et le médicament dont vous me parlez, que votre gynécologue vous avait

prescrit pour le fer, comment vous vous êtes sentie alors quand vous le preniez, vous dites que

vous ne le preniez pas tout le temps?

Informant 8 : Non.

J.B: C'est-à-dire?

Informant 8 : Je le prenais pas tout le temps, je le prenais peut être une ou deux fois par

semaine, au lieu de le prendre tous les jours comme c'était conseillé. Mais euh... pour moi je

me sentais pas vraiment fatiguée, après, la fatigue c'est parce que j'avais le premier à

m'occuper, mais sinon après j'étais pas vraiment... ma sœur elle regardait toujours mes prises

de sang, elle m'a dit j'étais pas vraiment en dessous de la limite, au niveau du fer j'étais pas

vraiment trop en dessous, c'est pour pas que ça diminue de trop qu'il m'en donnait quoi. Mais

euh... sinon, moi j'voulais pas prendre trop de médicaments en fait, j'avais toujours peur pour

le bébé.

J.B : Vous en aviez parlé avec votre gynécologue ?

Informant 8 : Euh non, je lui ai pas dit que je le prenais pas (rires). Je lui ai pas dit que je le

prenais pas et puis après dans mes prises de sang ça se voyait pas vraiment que je le prenais

pas tout le temps tout le temps, mais voilà après c'est mon choix mais j'ai pas voulu lui dire

que je le prenais pas... et voilà.

J.B : Et vous vous êtes renseignée sur ce médicament en question ?

Informant 8 : Non il m'a juste dit que c'était pour le fer, qu'on avait le droit d'en prendre

pendant la grossesse mais sinon... Non, j'ai fait confiance à mon gynécologue.

J.B: D'accord, et que pensez-vous de l'automédication pendant la grossesse?

Informant 8 : De prendre nous-même des médicaments ?

J.B: Exactement oui.

Informant 8 : Non, je demande toujours conseil, ou sur internet que je regarde bien si on a le

droit de le prendre ou pas, ou je lis les notices des médicaments directement ou après je

demande au docteur si je peux le prendre si jamais j'ai quelque chose ou autre mais sinon non.

J.B : Et pourquoi ?

Informant 8 : Bah toujours pour les effets sur le bébé.

J.B: D'accord...

Informant 8 : J'ai toujours peur que ça fasse des effets, qu'il se développe mal, qu'il... que lui

prenne aussi la substance du médicament quoi. Pour nous ça fait peut-être une petite dose

mais pour lui ça fait une grosse dose en fait donc euh...

J.B: D'accord, et lorsque vous étiez enceinte, avez-vous déjà rencontré ces pictogrammes?

Informant 8 : Euh... oui sur les boites de médicaments.

J.B: Qu'en pensez-vous?

Informant 8 : Bah déjà quand on le voit c'est qu'on peut pas prendre le médicament pendant

la grossesse, et il y a aussi des médicaments qu'on peut pas prendre pendant l'allaitement

aussi, et... Bah c'est bien de les mettre sur les boites parce que au moins ça évite de lire

directement toute la notice! Dès que je vois ce logo là, j'prends pas ce médicament c'est sûr

et certain, je cherche même pas à savoir si j'peux le prendre ou pas.

J.B: C'est-à-dire, « c'est pas la peine de lire la notice », qu'est-ce que vous entendez par là?

Informant 8 : Bah si c'est sur la boite directement j'ai pas besoin de lire la notice en fait, je sais que j'ai pas le droit de le prendre donc je vais pas lire la notice et puis je vais pas prendre ce médicament-là. C'est bien indiqué comme quoi c'est interdit aux femmes enceintes donc voilà.

J.B: Et selon vous quel est leur signification respective?

Informant 8 : Alors la différence euh... Après il y en a un peut-être que... (Silence 4 secondes) Ouais pour moi il y a pas vraiment... Celui-là (danger) il est encore accordé entre guillemets sous l'avis d'un docteur peut être mais...

J.B: le « danger »?

Informant 8 : Dans tous les cas il y a du danger et pour la maman et pour le bébé quoi.

J.B : Selon vous quel est l'intérêt de ces pictogrammes ?

Informant 8 : Bah c'est pour éviter que d'autres... enfin que des personnes prennent des médicaments sans avis médical. Et... parce qu'ils font pas forcément attention qu'il y a du danger pendant une grossesse de prendre des médicaments, pour eux ils croient que c'est normal de prendre un cachet banal qu'on prend tous les jours quand on est pas enceinte, quand on est enceinte c'est pas pareil quoi.

J.B : Si un professionnel de santé vous prescrit un médicament pendant votre grossesse comportant l'un de ces pictogrammes, quelle serait votre réaction ?

Informant 8 : Euh... Bah je me demanderai pourquoi il me l'a donné. Après euh... faire confiance forcément, c'est pas sûr que je ferai confiance à 100% parce que sur la boite c'est bien écrit que c'est interdit... ou après je demanderai un autre avis médical.

J.B: C'est-à-dire?

Informant 8 : A un autre docteur, ou par exemple comme j'étais suivie par, et Monsieur **** et par mon gynéco à l'hôpital, si ça aurait été mon gynéco dès fois c'est possible que je redemande l'avis à mon Docteur en fait.

J.B: Et s'il vous confirme que vous pouvez le prendre?

Informant 8 : Bah là alors je... Si le deuxième il confirme que je peux le prendre, je vais le prendre mais... Si vraiment j'en ai besoin quoi. Si pour moi je ne ressens pas le besoin d'en prendre je vais pas le prendre quoi. Après si c'est pour le bien du bébé, il y a pas de soucis, mais si c'est pour juste mon confort à moi... je préfère pas avoir de confort et puis être tranquille quoi.

J.B: D'accord, et quelle aurait été votre réaction si cette fois-ci vous aviez consommé un médicament avec ces pictogrammes au début de votre grossesse, sans même savoir à ce moment-là que vous étiez enceinte ?

Informant 8 : Que j'étais enceinte ? Euh.... Bah je l'aurais pas su que j'étais enceinte donc euh... j'aurais pris le médicament et...

J.B: Et une fois avoir appris votre grossesse?

Informant 8 : Euh bah là j'aurais demandé au Docteur s'il y a des effets sur le bébé ou autre, si ce médicament est dangereux en début de grossesse, puisque c'est là où le bébé se forme le plus quoi. Donc euh... c'est là où il faut faire le plus attention en fait, dans les 3 premiers mois. J'aurais posé la question savoir si ça posait problème d'avoir pris ce médicament là ou pas avant.

J.B: Vous aviez déjà rencontré ces pictogrammes pendant votre grossesse?

Informant 8 : Euh... oui, je les ai vu bah sur les boites de médicament, après je les ai vu sur des affiches aussi, par exemple quand j'allais faire mes prises de sang, mais c'était au niveau de l'alcool par contre. C'était une affiche sur l'alcool comme quoi il fallait pas boire pendant la grossesse, et il y avait ce logo là, sur l'alcool, la drogue tout ça... C'était un poster qu'il

avait affiché dans la pièce quoi.

J.B: Et à part les avoir vu donc sur certains endroits, vous y avez été confrontée?

Informant 8 : Non. Bah non parce que je bois pas du tout d'alcool. Après les médicaments...

je suis contre donc du coup voilà. La drogue j'en prends pas, je fume pas. Donc euh... pour

moi j'suis pas trop embêtée avec ces... ces médicaments qui sont contredits. C'était plus au

niveau de l'allaitement qui posait un peu plus problème, parce que par exemple du sirop on a

pas le droit d'en prendre en étant enceinte, donc c'est pareil si j'étais enceinte si j'voyais le

sirop comme je savais qu'on avait pas le droit d'en prendre j'en prenais pas même si j'avais

mal à la gorge et puis c'est tout. Je fais attention à ne pas prendre n'importe quel médicament.

Même au jour d'aujourd'hui hein, même pas enceinte je fais toujours attention à vérifier que

j'peux le prendre, pour conduire par exemple ou autre.

J.B: D'accord. Est-ce qu'il y a quelque chose, est ce qu'il y a des choses que je n'ai pas

abordés au cours de cet entretien que vous souhaiteriez aborder?

Informant 8 : Bah non, c'est selon vos questions à vous (rires).

J.B: Très bien, donc on va juste finir avec quelques données sociodémographiques. Quel âge

avez-vous?

Informant 8: J'ai 24 ans.

J.B: Quel est votre métier?

Informant 8 : Je suis en congé parental, mais je travaille aussi encore un petit peu, je vends du

poisson sur les marchés, je suis commis de poissonnerie.

J.B: Quel est votre statut marital?

Informant 8 : Je suis mariée.

J.B: Avez-vous eu des enfants? Si oui comb....

Informant 8: Oui deux.

J.B: Deux enfants, combien de grossesse?

Informant 8: Deux.

J.B: Deux grossesses, je vous remercie pour ces réponses.

Entretien 9

J.B: Bonjour, je m'appelle Jody Boitel, je suis interne en médecine générale, je réalise

actuellement ma thèse de fin d'études. Je vous remercie d'avoir accepté cet entretien, donc il

sera enregistré puis retranscrit, cela de façon anonyme. Nous allons commencer l'entretien.

Que pensez-vous de la consommation de médicaments pendant la grossesse ?

Informant 9 : Alors je sais qu'au niveau de la consommation il y a du pour et du contre euh....

j'trouve... qu'il faut être vigilant, si c'est au niveau de ça que vous entendez ou...?

J.B : Votre point de vue, qu'est que vous en pensez de façon générale ?

Informant 9 : Euh bah alors j'dirais que... je suis contre la consommation de médicament

mais pour l'homéopathie. Donc voilà... euh... Ce que j'en pense, bah j'dirais que... qu'il y a

des effets sur le fœtus, donc euh...

J.B: C'est-à-dire? Vous pouvez m'en dire un petit peu plus?

Informant 9 : Au niveau bah des conséquences après la naissance, euh... il peut avoir une...

comment on dit ça ? Ah! Je cherche mes mots! Dépendance! Je pense qu'il peut y avoir une

dépendance, et puis après euh... Au niveau neurologique, il peut y avoir des séquelles.

J.B: D'accord, et donc vous dites qu'il y a « du pour et il y a du contre »...

Informant 9: Ouais.

J.B: Qu'est-ce que vous entendez par là?

Informant 9 : Le pour bah j'dirais euh... pour les besoins de la femme ! Euh... c'est vrai que des fois malheureusement on a besoin peut-être... je... rien qu'un... un... un Doliprane par exemple, bah ça je sais que moi je... j'étais pas autorisée à consommer un Doliprane et je devais faire avec. Par exemple quand j'avais mal à la tête il fallait que j'attende, que je me repose. Donc ça je trouve que c'est délicat, d'attendre, de pas pouvoir prendre ce qu'on veut quoi, mais bon...

J.B: Vous n'étiez « pas autorisée », c'est-à-dire?

Informant 9 : A prendre des médicaments. Ce qui est logique, mais bon...

J.B: De tous les médicaments vous parlez?

Informant 9 : Euh ouais, moi j'étais... je devais pas prendre de... de médicaments mais juste de l'homéopathie. Ca je sais que j'étais autorisée, n'importe quelle homéopathie.

J.B: Vous pouvez m'en dire un peu plus, quand vous dites « ça j'étais autorisée »?

Informant 9 : Au niveau de l'homéopathie, pour le sommeil, pour euh... j'avais... ouais pour le sommeil, j'avais pour l'angoisse, euh... parce que justement les effets étaient moindres et donc c'est pour ça j'étais autorisée.

J.B : D'accord, et vous êtes « autorisée », vous pouvez m'en dire un peu plus ? Qui vous autorisait ? Pourquoi ?

Informant 9 : Alors j'étais suivie par une sage-femme uniquement, pendant mes 9 mois de grossesse, et c'était elle qui m'autorisait en fait à prendre de l'homéopathie et surtout pas des médicaments et euh... pour mes arrêts de travail j'allais voir un médecin, et là le médecin avait dit « non tu continues l'homéopathie avec la sage-femme qui te prescrit tous les mois et moi je ne pourrais pas te prescrire de... de médicaments ».

J.B : Et pourquoi selon vous ?

Informant 9 : (Silence 5 sec) Parce que je sais... c'est pas autorisé pour la femme enceinte!

J.B : Et pour quelles raisons alors ? Selon vous, pour quelles raisons certains médicaments ne sont pas recommandés pendant la grossesse ?

Informant 9 : Bah au niveau des effets que ça peut provoquer sur le... sur le bébé en fait.

J.B: Des effets, c'est-à-dire?

Informant 9 : Les effets secondaires, les effets indésirables, que la maman elle peut... peut avoir et qui n'est pas toléré par le bébé au vu de son âge quoi.

J.B : D'accord, et qu'est-ce que vous en pensez-vous du fait qu'on vous ait pas autorisée à prendre des médicaments ?

Informant 9 : Bah j'me dis que finalement j'm'en suis très bien sortie avec l'homéopathie et puis bon au départ certes je me suis dit comment je vais faire sans... sans médicaments, comment je vais pouvoir soulager ça... et puis finalement j'vous dis j'm'en suis assez sortie mais j'ai dû me mettre au repos dès le départ. Par exemple, j'avais une baisse de tension, je savais qu'on pouvait rien me donner par rapport à ça et bien du coup c'était repos et du coup je pouvais plus travailler donc arrêt de travail.

J.B: Et comment vous vous êtes sentie?

Informant 9 : Bah... au début c'est dur à accepter, parce que... bah on a un objectif en tête et puis on se dit on aimerait aller jusqu'au bout, au bout, bah travailler et puis moi à force je devenais dépendante de mon conjoint parce que je pouvais rien faire et puis bon bah après... avec du recul on se dit bah finalement j'm'en sors pas plus... pas plus mal et puis bon ça m'a permis de pas consommer de médicament pendant la grossesse et bah je me dis au final oui... enfin c'est positif quoi.

J.B: D'accord. Qu'est-ce que vous entendez par « c'est positif »?

Informant 9 : Bah j'me dis que bah derrière j'avais pas de rappel en me disant « bah oui mais fallait pas faire ça, et ci, et là... » et puis bah derrière on s'inquiète toujours pour notre bébé et puis bon on s'dit « j'aurais pas dû », et puis finalement j'ai eu pleins de conseils et on m'a dirigé vers l'homéopathie et puis finalement c'est ce qui était bénéfique et positif de mon côté ouais.

J.B : D'accord, et comment vous vous êtes renseignée pour savoir si vous pouviez consommer un médicament ou non pendant votre grossesse ?

Informant 9 : Euh... Lors de mes rendez-vous avec le médecin. Quand je renouvelais pour mes arrêts maladie. C'était exclusivement lui qui me disait que j'avais pas le droit de consommer et donc qu'il pouvait pas me... me donner de... de médicaments parce que justement ça se transmet de mère à enfant.

J.B : Que pensez-vous de l'automédication pendant la grossesse ?

Informant 9 : Euh... (rires) L'automédication... C'est délicat ! (rires) Euh... (Silence 4 sec) Bah après c'est propre à chacun donc c'est vrai que... C'est pas conseillé, donc ouais... non... Je sais que c'est mal mais bon.

J.B: Pourquoi?

Informant 9 : Bah pour revenir sur le principe de ça transmet mère-enfant quoi.

J.B: D'accord. Et lorsque vous étiez enceinte, avez-vous déjà vu ces pictogrammes?

Informant 9: Oui.

J.B : Qu'est-ce que vous en pensez ?

Informant 9 : Euh... je sais plus pour quel traitement j'avais un pictogramme comme celui-ci (interdit).

J.B: Interdit?

Informant 9 : Oui, j'ai... Interdit ou danger, un des deux ! Et en fait j'me suis dit j'ai pas le

droit de le prendre et je sais plus... C'était vraiment le seul traitement pour lequel j'avais un

traitement comme ça. Et j'avais dit « vous êtes sûre et certaine que j'peux le prendre ? » elle

m'avait dit « oui oui il y a pas de conséquences ». Bah j'dis « pourquoi ce pictogramme là en

fait ».

J.B : Qui vous avait dit qu'il n'y avait pas de conséquences ?

Informant 9 : La sage-femme.

J.B: D'accord.

Informant 9 : La sage-femme elle m'avait dit « non il y a pas de conséquences, vous inquiétez

pas on le met là comme ça, c'est par principe en fait, pour informer, mais il y a pas de danger

pour votre bébé ni pour vous-même ». Bon j'étais septique, et puis... et puis bah finalement je

l'ai pris. Mais je crois que ça devait être pour une infection urinaire, je crois que c'était par

rapport à ça.

J.B: D'accord, donc finalement vous avez quand même consommé...

Informant 9: Oui... oui c'est vrai.

J.B : Il vous est arrivé de consommé des médicaments pendant la grossesse ?

Informant 9 : Bah juste.... Maintenant que vous me montrez ça oui voilà, c'était par rapport à

mon infection... mon infection urinaire ouais, qu'il fallait que je traite pendant ma grossesse.

J.B: Et comment vous vous êtes sentie?

Informant 9 : Euh... bah mal, parce que je me suis dit « est ce que j'ai pas fait une bêtise ? ».

Et puis bon après avec du recul j'ai réussi à faire abstraction et je me suis dis bah si on me la

conseillé de le prendre c'est que normalement il devrait pas y avoir de conséquences.

J.B : Et selon vous quel est leur intérêt à ces pictogrammes ?

Informant 9 : Bah j'dirais euh... la nécessité d'informer la femme enceinte, la future maman.

J.B: De l'informer, c'est-à-dire?

Informant 9 : D'informer, de... de savoir qu'il y ait des risques qui existent de prendre des médicaments pendant la grossesse et... et je pense que c'est important pour nous d'avoir soit un rappel, soit de savoir que... bah le danger existe.

J.B : Et donc vous dites que... Selon vous, pourquoi ils sont sur certains médicaments et sur d'autres non ?

Informant 9 : Bah j'dirais que ça dépend de quel médicament, et puis... certains... ouais j'dirais que ça dépend du médicament. Certains vont être... vont pouvoir être pris par la femme enceinte et d'autres absolument déconseillés, j'dirais c'est par rapport aux effets que ça peut avoir et puis de la raison pour laquelle on peut le prendre.

J.B : Votre sage-femme donc vous a prescrit un médicament avec ce pictogramme que vous avez pris...

Informant 9: Ouais...

J.B : ...elle vous a dit donc que c'était autorisé finalement...

Informant 9 : Oui, ouais ouais...

J.B: ...et selon vous pourquoi il y a ce pictogramme alors?

Informant 9 : (Silence 8 secondes) Alors là.... (Silence 4 secondes) Bah je dirais pour en informer le public et puis euh....

J.B: Informer le public à quel sujet, au sujet de quoi ?

Informant 9 : Bah au niveau de.... de la grossesse, enfin de la personne qui est enceinte.

J.B: Et l'informer sur quoi?

Informant 9 : Sur les... les risques... bah je sais pas, est-ce qu'il peut y avoir une fausse couche à cause de la prise de traitement, est-ce que après on se dit bon ça a fonctionné une fois est ce que derrière bah on peut en reprendre alors que le pictogramme il dit que non, euh après euh... ce que je me suis dit c'est bah en fait on le tolère une fois est ce que du coup il peut pas être toléré plusieurs fois. Je trouve que ça a un effet contradictoire maintenant je pense que tout le monde a besoin de savoir et d'être informé, après à qui bon le prendra et

puis après en fera son propre avis mais c'est vrai que moi au départ j'étais septique.

J.B: Et quelle est leur signification respective selon vous? Leur signification respective?

Informant 9 : Entre interdit et danger ?

J.B : Oui.

Informant 9 : Interdit je dirais que... bah il est interdit de le prendre c'est-à-dire faut pas le prendre du tout et danger c'est à nos risques et périls je dirais.

J.B: D'accord.

Informant 9 : C'est-à-dire que.... Bah le danger il est présent mais euh... pour moi on nous informe qu'il est dangereux de prendre le médicament mais il n'est pas interdit. Tandis que interdit je pense que c'est vraiment une interdiction formelle de pas le prendre en fait, je le verrai plutôt comme ça.

J.B : Et pouvez-vous me dire quelle serait votre réaction si un professionnel de santé, lors de votre grossesse, vous prescrit un médicament avec un de ces pictogrammes ?

Informant 9 : Ma réaction par rapport à... Bah c'est comme je vous ai dit tout à l'heure pour moi oui j'ai été septique maintenant euh... c'est vrai que quand j'ai demandé plus

d'explications, le professionnel de santé, donc là c'était la sage-femme, elle était... elle m'a dit « prenez le si je vous l'ai prescrit prenez le » mais c'est vrai que... bah quand on voit ça, ça fait peur. Et puis euh... bah on est un peu réticente sur la prise du médicament et puis bon après quand on nous dit qu'il faut absolument soigner par exemple dans mon cas l'infection urinaire bah voilà il faut.

J.B: Donc avant de le prendre vous aviez...

Informant 9 : J'étais septique ouais, j'ai hésité à le prendre et je l'ai pas pris dans le mois justement où on me la prescrit mais je l'ai pris le mois d'après, justement parce que j'étais septique.

J.B: Et le mois d'après, pourquoi?

Informant 9: Le mois d'après parce que en fait c'était toujours présent au niveau de l'infection urinaire et que j'ai eu... je me suis dit bah si ça se transmet à ma fille je vais m'en vouloir de pas l'avoir soignée. Alors que finalement bah je me suis dit bon allez c'est qu'un médicament quoi, c'est qu'un comprimé.

J.B : Votre sage-femme vous l'aviez... vous dites qu'elle vous a rassuré quant aux risques, ça c'était avant la prise ou c'était après ?

Informant 9 : C'était avant la prise, euh elle m'avait dit que finalement euh... on mettait ça parce que bah il fallait informer la femme enceinte mais derrière il y avait pas forcément, enfin il y avait pas de conséquences pour mon bébé ni pour moi en fait.

J.B : D'accord. Et vous aviez reconsulté votre sage-femme pour avoir cette information là ou elle vous l'avait précisé avant même que vous alliez le chercher à la pharmacie qu'il y avait ce pictogramme ?

Informant 9 : Euh... Non, je l'avais déjà avec moi... et en fait... j'avais vu euh... un médecin, donc le médecin j'avais dit « bah écoutez sur ce médicament là il y a le pictogramme » et euh... donc lui il m'avait dit que c'était pas grave mais qu'il fallait revoir avec ma sage-femme. Donc c'est pour ça que j'ai attendu le mois en fait pour pas le prendre et avoir ce

rendez-vous de nouveau avec ma sage-femme qui m'a dit « bah non il y a pas de... il y a pas

de soucis », enfin « vous en faites pas » quoi...

J.B: D'accord, et pouvez me dire quelle aurait été votre réaction si vous aviez consommé un

médicament avec ce pictogramme au début de votre grossesse avant même de savoir que vous

étiez enceinte, quelle serait votre réaction une fois que vous apprenez que vous êtes enceinte?

Informant 9 : Euh... (rires). Bah j'aurais dit c'est que le début. Donc on va dire que... pour

ma conscience j'aurais peut-être été moins... comment... je m'en serais peut-être moins

voulu au début de ma grossesse qu'en plein dans ma grossesse ou à la fin de ma grossesse en

fait. Je pense que c'est psychologique, parce que... bah je l'ai pris et j'étais pas au courant

donc je peux pas... je peux pas retourner en arrière et dire bah mince si j'avais su tout ça quoi

enfin... Je pense que c'est beaucoup psychologique ouais.

J.B: Et qu'est-ce que... Quelle aurait été votre réaction...?

Informant 9 : Je pense que j'aurais... que ça soit avec mon médecin ou la sage-femme, je lui

aurais dit bah écoutez j'ai pris ça, je savais pas que j'étais enceinte et j'aurais dit bah mince

est ce que j'ai pas fait une connerie quoi. Est-ce que... est-ce que j'avais le droit, est-ce qu'il y

a des conséquences, je pense que ouais je l'aurais bombardé de questions (rires) et puis... et

puis je lui aurais demandé quoi. C'est sûr je lui en aurais parlé.

J.B: D'accord, est ce qu'il y a des choses que je n'ai pas abordé au cours de cet entretien que

vous souhaiteriez aborder?

Informant 9 : Euh non... là comme ça non.

J.B: Très bien, je vous remercie pour ces réponses. On va juste terminer avec quelques

données sociodémographiques, quel âge avez-vous?

Informant 9: J'ai 29 ans.

J.B: Quel est votre métier?

Informant 9 : Infirmière.

J.B: Quel est votre statut marital?

Informant 9 : Je suis pacsée.

J.B: Avez eu des enfants?

Informant 9: Oui.

J.B: Si oui combien?

Informant 9 : Donc un enfant et elle a 4 mois.

J.B: Et combien de grossesse?

Informant 9: Une.

J.B: Très bien, je vous remercie pour ces réponses.

Entretien 10

J.B: Bonjour, je m'appelle Jody Boitel, je suis interne en médecine générale, je réalise

actuellement ma thèse de fin d'études. Je vous remercie du coup d'avoir accepté cet entretien,

il sera enregistré, comme je vous l'ai expliqué, puis retranscrit, et cela de façon anonyme.

Tout d'abord, donc nous allons commencer l'entretien, tout d'abord que pensez-vous de la

consommation de médicaments au cours de la grossesse ?

Informant 10 : Moi je suis plutôt contre après... bah voilà dès fois on peut pas faire autrement

mais... que ça soit pour la grossesse ou même en dehors de la grossesse je suis pas une adepte

des médicaments en fait.

J.B: Pourquoi?

Informant 10 : Euh.... Pour moi, le médicament c'est vraiment en cas extrême, donc il y a pleins de petits bobos, entre guillemets quotidiens, où pour moi on peut faire avec et... et voilà quoi c'est... voilà c'est une question de point de vue un petit peu. Mon mari est dans la même optique. Je partais du principe qu'avant on fonctionnait avec beaucoup moins de médicaments et ça se passait très bien aussi, et maintenant pour le moindre petit mal c'est toujours médicament sur médicaments donc... je trouve qu'il y en a un peu trop.

J.B : Et vous pouvez m'en dire un petit peu plus, qu'est-ce qui vous dérange ?

Informant 10 : Euh... le fait de... ouais voilà la quantité surtout, la quantité et... pour moi quand c'est quelque chose qui est pas forcément grave ça nécessite pas forcément de prendre autant... autant de médicaments. Par exemple, je vais avoir fort mal à la tête je peux prendre un Doliprane mais je vais pas direct prendre un Doliprane avec trois autres cachets derrière. On reste sur les basiques.

J.B : D'accord. Et au cours de la grossesse, qu'est ce qui.... Votre point de vue sur les médicaments mais cette fois ci au cours de la grossesse ?

Informant 10 : Bah au cours de la grossesse je me suis contentée du strict minimum donc le Spasfon et le paracétamol, c'est tout.

J.B : Et pourquoi du coup, au cours de la grossesse est ce que vous avez des arguments autres ou c'est le même discours que vous tenez hors et pendant la grossesse ?

Informant 10: C'est le même discours. Le Spasfon c'est arrivé vraiment de manière très occasionnelle quand je supportais plus les contractions, euh... bah sachant que j'ai eu des contractions pendant quasiment les 9 mois donc euh.... c'est long (rires). Euh... et puis le paracétamol bah vraiment quand j'étais fort...fort malade et puis quand... je suis une grosse migraineuse donc j'avais plus le droit à mon traitement pour la migraine, donc je prenais un paracétamol pour soulager un petit peu quoi, et après je prenais mon mal en patience parce que je me dis que tout médicament que j'ingère notre enfant il en consomme forcément une partie aussi quoi, et lui il ne va pas forcément pas bien en fait. C'est pour ça que pendant la grossesse je faisais encore plus attention.

J.B : D'accord. Vous dites que vous n'avez pas le droit aux médicaments pour votre migraine, pour quelles raisons ?

Informant 10: Parce que c'est des triptans, donc ils sont juste interdits quand on est enceinte.

J.B: D'accord, et ça a été un problème pour vous ?

Informant 10: Euh... bah les migraines faut les supporter (rires) donc ça a été un peu problématique mais euh... Alors après est ce que c'est les hormones ou pas que ça joue, moi je pense que ça modifie pas mal de choses, mes migraines étaient moins fortes quand j'étais enceinte.

J.B: D'accord.

Informant 10 : Depuis que j'ai accouché mes migraines sont redevenues aussi fréquentes et aussi intenses qu'avant.

J.B : Et donc vous dites que ça passe, que ça va vers le bébé, vous pouvez m'en dire un peu plus ?

Informant 10: Euh... bah après moi c'est juste une conviction personnelle, je connais pas grand-chose en médecine, en anatomie tout ça, je pars du principe que ça soit aussi bien du médicament, tout ce qui est boissons, alcool, tabac, même nourriture. Tout... tout ce que j'ingère le bébé en ingère également aussi quoi. Donc bah quand il sera en âge de choisir de consommer ce qu'il voudra, il y a pas de problème, et jusque-là, voilà, après le temps de la grossesse on... bah pour moi la maman elle est un peu responsable de la santé de son enfant quoi.

J.B: D'accord. Et selon vous pour quelles raisons certains médicaments ne sont pas recommandés durant la grossesse ?

Informant 10 : Bah je pense qu'ils sont peut-être trop dosés ou c'est des médicaments trop forts par rapport... au fœtus quoi, je veux dire... par rapport à... un médicament c'est

toujours dosé par rapport à un poids, une taille donc je pense que ça doit avoir un lien aussi

quoi. Et je pense également que quand la mère est malade l'enfant ne l'est pas forcément.

Comme je disais l'exemple de migraine, si j'ai mal au crâne, mon bébé dans le ventre n'a pas

forcément mal à la tête non plus quoi. Donc... que la mère soit soignée ok, mais le bébé n'a

pas forcément à avoir le même traitement s'il y a pas de maux derrière quoi.

J.B: D'accord. Et comment vous renseignez vous ou comment vous vous êtes renseignée,

pendant votre grossesse du coup, pour savoir si vous pouviez consommer ou non un

médicament?

Informant 10: Principalement le médecin traitant, et puis après bah l'hôpital, que ça soit

rendez-vous sage-femme, obstétricien, le gynéco... voilà quoi. Chaque question j'ai toujours

eu une réponse là-dessus. Après... voilà, ils ont tous tenu le même discours donc de ce côté-là

c'était bien parce que dès fois entre services ou entre différents domaines médicaux, on a pas

forcément le même son de cloche donc là c'est difficile de... de prendre un avis! Mais là

globalement voilà quoi, on m'a bien dit que quand on était enceinte les médicaments c'était

vraiment en cas d'extrêmes urgences et... tout du moins pour tout ce qui est médicament fort

quoi. On m'a plus renvoyée par exemple vers de l'homéopathie.

J.B: D'accord. Et pourquoi?

Informant 10: Euh bah par rapport aux dosages.

J.B: D'accord et qu'est-ce que vous en pensez de l'homéopathie?

Informant 10: Euh... pour la grossesse je suis un peu septique parce que pour moi

l'homéopathie c'est quelque chose... en tout cas qui a fonctionné, par exemple pour de

l'allergie, mais au bout de 5 ans, donc je pars du principe que pour quelques mois ça... ça a

pas fait grand chose. Moi l'homéopathie c'était pour les nausées mais ça n'a rien fait (rires)

donc j'ai essayé mais après j'ai arrêté parce que de toute façon il y avait pas de différence

avec ou sans.

J.B: D'accord. Et que pensez-vous du coup de l'automédication pendant la grossesse? Le fait

de prendre un médicament sans avis médical.

Informant 10: Comme je vous dis, moi je suis pas... je suis pas pour quoi. Donc euh... Je

suis un peu de l'ancienne école là-dessus quoi, c'est... voilà quoi ! Nous c'est... Hormis les

basiques qu'il y a dans la trousse à pharmacie sinon il y a pas grand-chose... Voilà, si on est

malade on va voir le médecin, si on est pas malade on y va pas et voilà quoi, c'est le

minimum.

J.B: D'accord. Lorsque vous étiez enceinte, est-ce que vous avez déjà rencontré ces

pictogrammes?

Informant 10: Euh... Oui!

J.B : Alors il y a celui-ci, XXX + grossesse = interdit, et celui-ci.

Informant 10: Oui, oui oui....

J.B: Est-ce que vous les avez déjà vu?

Informant 10: Oui oui oui...

J.B : Et qu'en pensez-vous ?

Informant 10: Euh.... Bah dès fois ils sont un peu petits, donc.... Bah sur les boites de

médicaments je trouve que ça va parce que le fond il est blanc tout ça, enfin blanc... je veux

dire le fond est uniforme. Par contre, je vois sur certaines boissons, mélangés au logo, à

l'écriture, à la pub tout ça... c'est pas forcément explicite.

J.B: D'accord, mais sur les boites de médicaments vous trouvez ça... vous trouvez que c'est

visible donc?

Informant 10: Ouais. Bah après moi je.... voilà, quand on me donne une boite de

médicaments je suis toujours un peu méfiante donc je regarde tout aussi. Donc euh... c'est au

bon vouloir de la personne j'ai envie de dire. Voilà moi je vais lire la notice en entier et je vais

regarder la boite, et voilà avant de prendre faut bien regarder (rires).

J.B : Et vous y avez été confrontée durant votre grossesse à ces pictogrammes ? Vous les avez

utilisés?

Informant 10 : Si j'ai pris des médicaments ou... avec ce logo-là c'est ça ?

J.B: Oui ou en tout cas si vous y avez prêté attention, si vous y avez été confrontée, est ce que

vous avez eu besoin d'utiliser ces pictogrammes pendant votre grossesse?

Informant 10: Euh oui oui oui, de toute façon... notamment au début quand j'ai eu mes

migraines la première chose que j'ai regardée c'est s'il y avait le pictogramme sur la boite.

Donc comme il y avait le pictogramme, j'ai même pas cherché à comprendre je prends pas

quoi.

J.B: D'accord et selon vous quelle est leur signification respective? Je vais vous les montrer

un par un. Celui-ci interdit?

Informant 10: Ouais...

J.B : Selon vous... comment vous l'interprétez quand vous le voyez : celui-ci, et puis après

celui-ci?

Informant 10 : Bah je fais pas trop la différence entre le rond et le triangle en fait. Euh...

Alors après est-ce que c'est du médicament ou est ce que c'est dans tout ce qui est produits

alimentaires je sais pas du tout...

J.B : Alors ça c'est pour les médicaments.

Informant 10 : C'est ça triangle c'est pour les médicaments et....

J.B: Les deux, les deux... Vous pouvez rencontrer les deux sur les boites de médicaments.

Informant 10: D'accord.

J.B: Celui-ci XXX + grossesse= interdit, ne pas utiliser chez la femme enceinte, les personnes concernées, et là le nom du médicament + grossesse = danger cette fois ci.

Informant 10 : Pour moi le danger est plus parlant que l'interdit. Après euh voilà... Je me fie plus aux logos qu'au texte. Pour moi le logo il est parlant en lui-même, voilà c'est en rouge, c'est barré, c'est comme le code de la route, c'est le même principe en fait. Mais le mot danger pour moi est plus fort qu'interdit.

J.B : Pourquoi ?

Informant 10: Euh... Quand c'est interdit dès fois on a tendance à le faire quand même, que danger on peut se poser la question... Voilà, dire est-ce que ça va avoir une incidence sur ma santé et... bah dans quel sens c'est dangereux quoi, est ce que c'est sur la santé... Après quand on est enceinte forcément on va se poser la question « est ce que c'est dangereux pour moi et pour l'enfant aussi ? ». On cogite beaucoup plus en fait lorsqu'on est deux dans ces moment-là que seule quoi. Moi en ce qui me concerne, j'étais beaucoup plus attentive à toute consommation, de l'alimentaire ou médicaments quoi.

J.B : D'accord, et selon vous quel est l'intérêt d'avoir mis en place ces pictogrammes sur les boites de médicaments ?

Informant 10: Euh... bah j'pense que c'est plus parlant que de lire toute la notice parce que... bah je sais qu'on est très peu à lire les notices en entier suivant le nombre de pages, c'est écrit petit... Justement on a beau dire comme pour les enfants... c'est monotone il y a pas d'images, donc là justement pour moi un pictogramme ça sert à ça aussi, c'est plus parlant que... que du texte.

J.B: D'accord.

Informant 10 : Enfin après ça s'adresse à toutes les populations aussi, ça peut être quelqu'un d'étranger qui comprend pas bien le français ou alors qui sait pas forcément lire également aussi. Le pictogramme c'est déjà une première indication sur... sur le médicament par exemple.

J.B : Si un professionnel de santé vous prescrivait un médicament pendant votre grossesse comportant un de ces pictogrammes, quelle serait votre réaction en allant le chercher ?

Informant 10: Euh... Donc si je m'en rends compte en allant le chercher, je poserais la question à la pharmacie euh... si la pharmacie me dit que je peux le prendre je pense que je rappellerais le médecin quand même derrière... Et suivant en fait le pourquoi de la prescription euh... si... si c'est une forte douleur mais que je peux faire avec, je préfèrerais avoir mal et pas prendre le cachet quoi.

J.B: Et pourquoi?

Informant 10 : Pour moi si... Bah... c'est un peu psychologique, je pars du principe que si c'est écrit sur la boite que c'est interdit c'est que c'est forcément néfaste en fait pour le bébé quoi. Comme ça je préfère ne pas prendre ou alors demander qu'on me prescrive autre chose, même si c'est un peu moins efficace.

J.B : Et si le médecin... Donc vous rappelez le médecin, et s'il vous confirme que vous pouvez le prendre malgré le pictogramme ?

Informant 10 : Je suis... après voilà je sais pas trop... par exemple, dans quel cas ça... ça pourrait être pris... mais moi voilà j'ai eu une grossesse très difficile, très longue tout ça et... et... bah j'veux dire j'ai préféré prendre mon mal en patience, voilà je vous dis hormis quelques Doliprane et quelques Spasfon, c'est tout ce que j'ai pris pendant ma grossesse quoi. On m'avait prescrit à un moment du sirop parce que j'avais attrapé une forte toux et... le sirop comportait un de ces logos-là, et on m'avait dit que je pouvais le prendre parce que justement c'était pas trop dosé, mais j'ai préféré pas le prendre quoi.

J.B: D'accord...

Informant 10 : Donc après est-ce que c'est une question aussi de personne... Moi c'est ou tout blanc ou tout noir, il y a pas de juste milieu donc si le médicament comporte le loge c'est qu'ils ont fait des études pour tout ça aussi donc entre tousser et prendre un médicament qui peut être à risque je me suis pas posée la question longtemps. Si ça avait été quelque chose de

plus grave peut être que j'y aurais plus réfléchi, mais là j'ai préféré tousser une semaine de plus que prendre un cachet qui peut être nuisible.

J.B : D'accord. Vous dites que s'il y a ces pictogrammes c'est qu'il y a eu des études, c'est-àdire ?

Informant 10: Bah pour moi chaque médicament a été testé, j'veux dire déjà pour ce qu'on voit dans les notices les effets secondaires tout ça, euh... dans quel cas prendre ce médicament c'est que ça a été testé... bah en laboratoire depuis un moment, donc euh... euh... Bah pour moi quand le médicament est mis en circulation, ils savent un petit peu où ils vont quoi, et limite ça me choque un petit peu quand un médecin prescrit un médicament avec ce logo là quand la personne est enceinte.

J.B: C'est-à-dire « ça vous choque »?

Informant 10: Bah... Voilà moi je sais que mon médecin traitant, je prends lui en référence, euh... bah je veux dire il tient le même discours que moi. Pour lui tout ce qui est médicament avec une contre-indication quand la femme est enceinte, de lui-même il ne va pas le prescrire. Il va préférer donner quelque chose de moins fort ou... ou s'il faut renvoyer vers l'hôpital ou vers un autre... un service plus important ou un service spécialisé mais lui ne prend pas la décision de prescrire parce que... exactement comme je vous ai dit... si il y a une contre-indication c'est que c'est néfaste pour le bébé.

J.B: Et qu'est-ce que vous entendez par « néfaste »?

Informant 10 : Bah est ce que ça peut avoir des effets secondaires sur lui, sur je sais pas... sa croissance, son développement du... du cerveau, bah tout ce qui est organe, est ce que ça peut déclencher des allergies après, vraiment de la chose bénigne à quelque chose de plus important.

J.B : D'accord. Et pouvez-vous me dire quelle aurait été votre réaction si cette fois ci vous aviez consommé un médicament avec ce pictogramme au début de votre grossesse, avant même de savoir que vous étiez enceinte, une fois que vous apprenez votre grossesse ?

Informant 10 : Euh... bah moi en fait j'ai... c'était pas des médicaments mais j'ai consommé

des... par exemple des apéros ou des choses comme ça au tout début, après voilà j'ai vite su,

bah au bout d'une semaine j'ai su que j'étais enceinte, donc ça a été assez rapide, mais par

acquis de conscience j'ai préféré en allant voir mon médecin dire « bah voilà tel jour il y avait

une soirée, j'ai bu autant ce jour-là ». Voilà quoi....

J.B : Et vous feriez de même pour les médicaments ?

Informant 10: Ouais, ouais, pour moi c'est lié... euh... pendant la grossesse on pense pas

qu'à soi, faut penser pour deux en fait.

J.B: D'accord. Est-ce qu'il y a des choses que je n'ai pas abordé au cours de cet entretien que

vous souhaiteriez aborder?

Informant 10 : Non, pas spécialement non... Après voilà si... bah je veux dire... par rapport

à... dans mon entourage il y a avait pas mal de grossesses et tout, donc toutes différentes,

mais je pense aussi que la nature est bien faite entre guillemets et que tout ce qui est

hormones, hormones plus un petit peu aussi de... de... comment dire... de... de mental qui

joue également dedans, qu'en fait bah ça permet de... de surmonter quand même pas mal de

choses et le discours devrait être bien axé la dessus quoi. Moi je vois, par exemple à l'hôpital,

la sage-femme nous a bien dit aussi que toute prise de médicament devait vraiment être

uniquement sur ordonnance et... et comment dire... et vraiment si on peut pas faire

autrement.

J.B: D'accord.

Informant 10: Donc 9 mois c'est... c'est long quand on le vit, mais après... bah j'veux dire

après c'est vite passé et... Voilà.

J.B: D'accord, très bien bah je vous remercie pour ces réponses. Juste pour terminer, on va

terminer avec quelques données sociodémographiques.

Informant 10: Oui.

J.B: Quel âge avez-vous?

Informant 10:34 ans

J.B: Quel est votre métier?

Informant 10: Enseignante.

J.B: Quel est votre statut marital?

Informant 10: Mariée.

J.B: Avez-vous eu des enfants? Donc oui, mais si oui combien?

Informant 10 : C'est le premier.

J.B: Premier enfant, et la première grossesse?

Informant 10 : Oui première grossesse. En fait c'était une grossesse gémellaire à la base et j'en ai perdu un à deux ou trois mois.

J.B : D'accord... D'accord, je vous remercie pour ses réponses, et je vous remercie pour cet entretien.

Informant 10: De rien!

- Entretien 11

J.B: Bonjour, je m'appelle Jody Boitel, je suis interne en médecine générale, je réalise actuellement ma thèse de fin d'études, je vous remercie d'avoir accepté cet entretien, comme je vous l'ai expliqué il sera enregistré puis retranscrit et cela de façon anonyme. Donc nous allons commencer cet entretien, que pensez-vous de la consommation de médicament au cours de la grossesse ?

Informant 11: Euh... bah ça va, après moi j'en ai pas eu besoin à part les migraines où j'ai pris un peu de paracétamol pour passer le stade sinon j'ai besoin de rien. Après, il faut pas tomber malade parce que sinon on est... (rires) un peu dans la merde! (rires). Euh... mais sinon ouais moi j'ai eu besoin de rien prendre donc... pour moi ça a été.

J.B: Et... vous dites heureusement qu'on a pas besoin d'en prendre, pour quelles raisons?

Informant 11: Bah comme les ¾ des médicaments sont interdits pendant la grossesse, euh c'est vrai que... bon après je pense qu'il y a toujours un peu.... de... de médicaments qu'on peut prendre mais après c'est vrai que c'est très vite limité, et... si on tombe vraiment malade c'est un peu embêtant quoi.

J.B : Ca a été un problème pour vous pendant votre grossesse ?

Informant 11: Bah non comme j'vous dis j'ai rien eu, j'ai même pas eu un rhume alors à part les migraines où j'ai pu prendre du Dafalgan, c'est la seule chose que j'ai pris. Bon c'est vrai après ça fait toujours peur surtout quand on est enceinte en hiver, il y a la grippe qui peut être là tout ça, donc c'est vrai ça fait toujours peur de se dire j'espère que j'attraperai pas quelque chose, mais non sinon ça va.

J.B : Et hormis votre expérience personnelle, quel est votre point de vue sur la consommation de médicament au cours de la grossesse ? Qu'est-ce que vous en pensez ?

Informant 11 : Euh... bah... euh... moi je trouve que c'est mieux de rien prendre. C'est vrai que, même quand je vous dis quand j'avais des migraines si je pouvais éviter d'en prendre j'en prenais pas j'essayais de passer la chose parce que après on a beau dire ça a pas d'incidence sur le bébé on est toujours.... On pense plus au bébé qu'à nous quoi, mais bon... Donc c'est vrai que si on peut éviter de prendre quelque chose, moi j'évite.

J.B : Et selon vous pour quelles raisons certains médicaments sont contre indiqués pendant la grossesse, ou ne sont pas recommandés ?

Informant 11: Je pense que ça peut avoir des effets négatifs sur le fœtus, pour son

développement... voilà.

J.B: Vous pouvez m'en dire un petit peu plus?

Informant 11: Bah après je sais pas exactement... Je pense que ça peut faire des soucis

neurologiques, des soucis de malformations ou quelque chose comme ça, après euh... plus en

détails je ne sais pas ! (rires).

J.B: Et comment vous vous êtes renseignée vous ou comment vous renseignez vous pour

savoir si vous pouvez consommer un médicament ou non pendant votre grossesse?

Informant 11: Euh bah après moi je regarde sur les notices, bon après euh... on sait par

habitudes, par les publicités, par tout ça que... Enfin à chaque fois ils le disent « est contre

indiqué pendant la grossesse », « le médicament est contre indiqué ». Après voilà, en cas de

doutes regarder sur la notice et après forcément le médecin tout ça.

J.B: D'accord, et que pensez-vous de l'automédication pendant la grossesse?

Informant 11: Euh... bah c'est peut-être pas forcément une bonne solution... après il vaut

peut être mieux quand même aller voir un médecin si on a vraiment quelque chose de... enfin

si on est vraiment malade quoi, parce que bon se soigner tout seul, déjà en tant normal c'est

pas forcément ce qu'on fait le mieux mais en plus pendant une grossesse si on prend quelque

chose qu'il faut pas...

J.B : Et pourquoi ?

Informant 11 : J'ai pas entendu, pardon ?

J.B : Je disais : et pourquoi ?

Informant 11: Euh... pourquoi l'automédication, pas prendre l'automédication? Bah pareil

quoi, ça revient toujours à la même chose, on sait pas si c'est adapté ou pas, ce qu'il y a de

bien ou pas pour l'enfant, pas faire de bêtises quoi, c'est quand même une vie qui est en jeu,

pas faire n'importe quoi.

J.B : D'accord. Quand vous étiez enceinte, est ce que vous avez déjà remarqué ces pictogrammes sur les boites de médicament ?

Informant 11: Oui!

J.B : Et qu'est-ce que vous en pensez ?

Informant 11 : Bah c'est bien au moins on voit directement !! Ça, c'est directement on sait que ça on peut pas prendre quoi ! C'est plus simple.

J.B: D'accord. Selon vous quel est leur signification respective?

Informant 11 : Celui où c'est écrit « = interdit » on sait qu'il faut même pas essayer de le prendre, après danger je pense que c'est selon le nombre qu'on prend, le dosage etc... ou on peut peut-être en prendre un peu... Enfin je sais moi personnellement je vois danger je prends pas quand même (rires), même si on peut en prendre un j'en prends pas. Mais... Je pense que c'est ça la grande différence.

J.B : Et justement quel est selon vous l'intérêt de ces pictogrammes, quel est leur intérêt ?

Informant 11 : Pour faciliter j'pense les... enfin pour qu'on voit tout de suite que l'on ne peut pas prendre. Les gens qui... enfin je sais pas, qui ont une boite de cachets qui hésitent au moins c'est clair quoi, on peut pas passer à côté du pictogramme, c'est plus simple.

J.B: Qu'est-ce que vous entendez par « c'est plus simple »?

Informant 11 : Bah on voit la femme enceinte barrée on sait que... Enfin même quelqu'un qui sait pas lire il va savoir qu'il peut pas le prendre quoi.

J.B: D'accord. Si un professionnel de santé vous prescrit un médicament pendant votre grossesse comportant ce pictogramme, une fois avoir été le chercher à la pharmacie quelle serait votre réaction ?

Informant 11: Euh... bah je redemanderai au pharmacien parce que ça me semblerait vraiment bizarre, et après, tout dépend le... la maladie mais j'aurais pas du tout envie de le prendre.

J.B: Et si le pharmacien vous confirme que vous pouvez le prendre?

Informant 11: Bah après ils savent mieux, donc je pense que si c'est vraiment quelque chose de grave et que je peux pas me passer de médicaments, si les deux avis me disent non c'est bon en fait on met ça mais ça va... bon, mais après si je peux m'en passer et que je suis pas très malade je le prendrai pas.

J.B: D'accord, et pour quelles raisons du coup?

Informant 11 : Bah toujours les mêmes raisons, enfin je pense que moins on prend de médicaments et mieux c'est quoi.

J.B: C'est-à-dire « Moins de médicaments »?

Informant 11 : Bah pour le développement du fœtus, je pense que si on peut éviter les médicaments c'est mieux, pour son développement.

J.B: D'accord, et pouvez-vous me dire quelle aurait été votre réaction si cette fois ci vous aviez consommé un médicament comportant l'un de ces pictogrammes au début de votre grossesse avant même savoir que vous étiez enceinte? Au moment où vous apprenez votre grossesse, quelle serait votre réaction?

Informant 11 : Ah bah là il faut juste en parler au médecin, c'est un peu comme... si on boit de l'alcool avant de savoir qu'on est enceinte quoi. En parler au médecin tout de suite et pas s'affoler.

J.B : Est-ce que vous avez été confrontée à ces pictogrammes pendant votre grossesse, est ce que vous en avez eu besoin, est-ce que vous les avez utilisés ?

Informant 11: Euh bah non comme je vous dis je suis pas tombée malade donc j'ai pas...

J.B: Vous n'y avez jamais été confrontée? Informant 11 : Non ! J'en ai vu mais pas forcément en étant enceinte quoi. J.B: D'accord. Est-ce qu'il y a des choses que je n'ai pas abordé au cours de cet entretien que vous souhaiteriez aborder? Informant 11: Non... J.B: Très bien, je vous remercie pour ces réponses, on va juste terminer sur quelques données sociodémographiques. Quel âge avez-vous? Informant 11: J'ai 29 ans. J.B: Quel est votre métier? Informant 11: Manager dans un restaurant. J.B : Quel est votre statut marital? Informant 11: Pacsé. J.B: Avez-vous eu des enfants, si oui combien? Informant 11: Non, c'est le premier. J.B: Première grossesse? Informant 11: Oui! J.B: Très bien, je vous remercie pour ces réponses. Informant 11: De rien!

Entretien 12

J.B: Bonjour, je m'appelle Jody Boitel, je suis interne en médecine générale, je réalise actuellement ma thèse de fin d'études. Je vous remercie d'avoir accepté cet entretien, il sera enregistré puis retranscrit, et cela de façon anonyme. Je vous remercie donc d'avoir accepté l'entretien, nous allons le commencer. Tout d'abord, que pensez-vous de la consommation de médicament pendant la grossesse ?

Informant 12 : Euh moi personnellement j'en ai pas eu... j'ai pas eu de consommation de médicaments, en revanche je sais qu'il existe un site, c'est les pharmaciens qui me l'ont conseillé, euh je ne sais plus le nom de ce site internet... sur lequel on peut justement taper le nom du médicament et voir si c'est compatible pendant la grossesse et pendant l'allaitement. Après moi personnellement je ne suis pas forcément pour la consommation de médicaments pendant la grossesse.

J.B : Et pourquoi ?

Informant 12 : Par rapport aux risques que ça peut entrainer, qu'il peut y avoir sur l'enfant, sur le développement du fœtus.

J.B: C'est-à-dire?

Informant 12 : C'est-à-dire éventuellement les malformations, ce genre de choses, après donc j'pense qu'on a pas encore beaucoup de retour sur les risques qu'il peut y avoir sur le développement fœtal étant donné qu'il y a pas beaucoup de tests peut être de fait sur les enfants, enfin sur les femmes enceintes. Donc je pense que voilà je suis pas très... convaincue de la fiabilité des médicaments pendant le développement fœtal de l'enfant.

J.B : D'accord, et vous dites qu'il y a pas beaucoup de tests qui ont été réalisés, qu'est-ce que vous entendez par là ?

Informant 12 : Bah je pense que les tests cliniques qui sont réalisés sur les femmes enceintes, je pense qu'il y a pas beaucoup de femmes enceintes qui sont volontaires pour dire « bah moi

je veux bien tester tels médicaments pendant ma grossesse et on verra les conséquences que ça a sur le bébé. » (rires)

J.B : D'accord, et vous dites que donc la pharmacie vous avait conseillé un site, expliquez moi un petit peu du coup, par quels moyens... enfin, comment ça s'est passé du coup ?

Informant 12 : Je connais le pharmacien et du coup c'était en allant renouveler un... une... je sais plus quoi... je sais plus le nom... Ah non c'était en allant acheter des biberons à la pharmacie, qu'il m'a dit.... Il m'a conseillé bah voilà si je devais éventuellement prendre des médicaments, que j'hésite pas à consulter ce site là... mais je sais plus le nom de ce site.

J.B: C'est pas grave. Et du coup vous l'avez consulté?

Informant 12 : Non parce que j'ai pas eu à prendre de médicaments. Après je vous dis... non je dis une bêtise j'ai pris du gaviscon, si si j'ai pris du gaviscon, en fin de grossesse.

J.B : Et selon vous pour quelle raison certains médicaments ne sont pas recommandés durant la grossesse ?

Informant 12: Je pense justement par rapport aux effets qu'il peut y avoir sur le développement embryonnaire.

J.B: D'accord. Et donc vous dites qu'il y a pas... qu'il y a très peu d'études. Donc selon vous pourquoi il y en a certains qu'on peut recommander, d'autres qui ne sont pas recommandés? A votre avis?

Informant 12: C'est une bonne question, je ne sais pas. Je sais pas pourquoi... (Silence 3 secondes) Je sais pas. (Silence 3 secondes)

J.B : Et comment vous vous êtes renseignée ou comment vous renseignez vous pendant votre grossesse pour savoir si ou non vous pouviez consommer un médicament ?

Informant 12 : Bah justement sur ce site... sur le site qu'on m'a communiqué.

J.B: D'accord. Et que pensez-vous de l'automédication pendant la grossesse?

Informant 12: Euh... alors ça dépend, automédication si on parle plus sur la... les

médicaments éventuellement, les remèdes de grand-mère naturels comme les tisanes, les

plantes... pourquoi pas et encore je pense qu'il y a certaines plantes qui ne sont pas

recommandées pendant la grossesse. Mais sinon l'automédication, à part le paracétamol, non,

je suis pas pour.

J.B : Et pourquoi ?

Informant 12 : Mais pendant la grossesse ou hors grossesse hein, parce que je pense qu'on est

pas des médecins et qu'il faut l'avis d'un médecin avant de prendre un quelconque

médicament.

J.B: D'accord. Et lorsque vous étiez enceinte, est ce que vous avez déjà fait attention, ou déjà

remarqué, est ce que vous les connaissez, ces pictogrammes ?

Informant 12: Tout à fait!

J.B : Quel est leur intérêt selon vous ?

Informant 12: De prévenir le public, de l'interdiction de consommer de l'alcool ou tel

médicament pendant la grossesse. Il y a peut-être des produits chimiques aussi qui ont ce

pictogramme-là, parce que je pense qu'au niveau de l'inhalation d'un produit chimique aussi

ça doit être... il doit y en avoir aussi.

J.B : Et là on va parler surtout sur les boites... ceux qui sont sur les boites de médicaments,

est-ce que du coup c'est quelque chose dont vous avez fait particulièrement attention, est ce

que vous y avez été confrontée durant votre grossesse?

Informant 12: Euh... Non, parce que moi je vous dis je suis pas un bon exemple j'ai pas pris

de médicaments pendant ma grossesse à part le gaviscon et il y a pas de pictogrammes interdit

aux femmes enceintes sur le gaviscon, mais euh... non, non non j'ai pas... Je vois hein, les

médicaments qui en ont, mais euh... moi j'en ai pas consommé, donc euh...

J.B : Et donc selon vous pourquoi ils ont été mis en place ?

Informant 12: (Silence 4 sec) Par contre je sais pas pourquoi... la différence entre ces 2

pictogrammes, je sais pas la différence. Alors pourquoi ils ont été mis en place bah c'est pour

le visuel, c'est pour quand on prend, je pense, la boite de médicament tout de suite ça saute

aux yeux et qu'on voit bien l'interdiction de consommer ce médicament-là si on est enceinte.

C'est plus le côté visuel vraiment, ça doit ressortir tout de suite quand on prend la boite de

médicament.

J.B: D'accord, et selon vous pourquoi ils sont sur certains médicaments et sur d'autres non?

Informant 12: Parce que... il y en a qui sont... qu'on peut... il y a certains médicaments

qu'on peut certainement consommer pendant la grossesse.

J.B: Et pourquoi?

Informant 12 : Parce qu'il n'y aurait pas de risques sur le développement fœtal.

J.B: D'accord. Et selon... vous dites... effectivement il y en a deux qui sont différents, selon

vous quelle est leur signification respective?

Informant 12: Alors celui-ci, le point d'exclamation avec la femme enceinte (danger), c'est

peut être attention soyez vigilants, si vous êtes enceinte bien lire la notice de ce médicament-

là, et de l'autre coté la femme enceinte barré (interdit) ça je pense que c'est complètement

l'interdiction.

J.B: D'accord, si un professionnel de santé vous prescrit un médicament pendant votre

grossesse comportant l'un de ces pictogrammes, quelle serait votre réaction?

Informant 12: Euh je le prends pas. (Silence 4 sec)

J.B : Et pourquoi ?

Informant 12: Bah parce que justement ça me ferait peur, ça me ferait peur de voir ce

pictogramme-là. Tout de suite dans ma tête je vais me dire « oulala c'est interdit aux femmes

enceintes » donc si je suis enceinte je le prends pas.

J.B: Et si votre médecin traitant, à distance, vous confirme que vous pouvez le prendre?

Informant 12: Bah alors moi c'est un mauvais exemple parce que mon médecin traitant...

Enfin, le médecin de **** (nom de son enfant) c'est mon cousin (rires) donc du coup je lui

ferai confiance (rires) si c'était pas le cas par contre je lui ferai pas confiance quand même.

J.B: D'accord, si c'est vote gynécologue par exemple dans ces cas-là ou un autre médecin qui

vous confirme?

Informant 12: Ouais, je ne le prends pas.

J.B: Peu importe ce qu'il vous dit vous ne le prendriez pas?

Informant 12: Ouais.

J.B: Pouvez-vous me dire quelle aurait été votre réaction si cette fois ci vous aviez consommé

un médicament comportant ce pictogramme au début de votre grossesse avant même savoir

que vous étiez enceinte finalement ?

Informant 12 : Et bien... je pense que je prendrai un avis médical, pour savoir si ça peut avoir

des conséquences sur le développement... enfin s'il peut y avoir un risque quelconque sur la

grossesse. Ouais, j'pense que je contacterai un médecin. Bon après je dis ça.... Non je pense

pas! Enfin je sais pas... parce que du coup je sais que quand j'étais enceinte au début, enfin

je savais pas que j'étais enceinte, j'ai consommé de l'alcool euh... j'ai pris quelques apéros

(rires) du coup pareil le pictogramme est sur les bouteilles d'alcool et c'est pas pour autant

que j'ai appelé mon médecin en disant « oulala je suis enceinte d'un mois j'ai consommé de

l'alcool qu'est-ce que je fais ? » (rires). Donc non en fait je pense pas... je pense pas que

j'aurais... Sur les médicaments si peut être! Pour l'alcool non parce que je l'ai pas fait, mais

pour un médicament je pense que si. Je contacterai quand même... je prendrai un avis médical

quand même.

J.B : Et pourquoi du coup ? Vous pouvez m'en dire un petit peu plus ?

Informant 12 : Pour savoir s'il peut y avoir des conséquences sur le développement de la

grossesse.

J.B: D'accord, donc vous n'avez jamais été confrontée pendant votre grossesse à ces

pictogrammes?

Informant 12: Euh non.

J.B: D'accord très bien, est ce que vous souhaiteriez ajouter des choses que je n'ai pas

abordées au cours de cet entretien?

Informant 12: Non...

J.B: Très bien, je vous remercie pour ces réponses en tout cas, on va juste terminer avec

quelques données sociodémographiques. Quel âge avez-vous?

Informant 12:30 ans.

J.B : Quel est votre métier ?

Informant 12 : Infirmière.

J.B: Quel est votre statut marital?

Informant 12: Concubinage.

J.B: Avez-vous eu des enfants? Donc oui, si oui combien?

Informant 12: Un!

J.B: Une seule grossesse?

Informant 12: Oui!

J.B: Très bien, je vous remercie beaucoup pour ces réponses.

Entretien 13

J.B: Bonjour, je m'appelle Jody Boitel, je suis interne en médecine générale, je réalise

actuellement ma thèse de fin d'études. Je vous remercie d'avoir accepté cet entretien, il sera

enregistré puis retranscrit, et cela de façon anonyme. Tout d'abord... donc nous allons

commencer l'entretien, tout d'abord que pensez-vous de la consommation de médicament au

cours de la grossesse?

Informant 13 : Ça doit être très encadré je pense, et faite... enfin, pas de... pas de manière

autonome. Dans mon cas ça a été ça, dès que... voilà, dès que j'ai eu une question ou un

doute, ça a été tout de suite de me rabattre vers mon médecin traitant pour avoir son avis et

son accord surtout.

J.B : Pourquoi?

Informant 13 : Parce qu'elle peut être dangereuse je pense, je pense... pour le bébé, donc il

vaut mieux se rabattre vers un professionnel qui est compétent et puis qui peut nous orienter,

plutôt que de faire n'importe quoi et puis de risquer de mettre en danger son bébé.

J.B : C'est-à-dire ? « de mettre en danger son bébé » c'est-à-dire ?

Informant 13 : Après je ne connais pas tous les effets indésirables que ça peut avoir sur le...

sur les fœtus mais j'pense que ça peut être relativement grave voire très grave donc... parce

que un médicament déjà pour nous c'est pas quelque chose d'anodin donc pour eux, à leur

échelle, j'pense que ça doit être encore moins anodin. Donc je pense que ça peut être même

létal dans certains cas et pour certains médicaments donc plutôt que de faire des bêtises, il

vaut mieux attendre et puis... et puis s'orienter vers des gens compétents.

J.B : Ça a été votre cas pendant la... pendant la grossesse ?

Informant 13 : Oui, je me suis toujours orienté vers mon médecin traitant même pour... enfin

j'veux dire, un dafalgan ou quelque chose, j'ai jamais rien pris sans... sans lui demander

avant.

J.B: Et selon vous pour quelle raison du coup il y a des médicaments qui ne sont pas autorisés

pendant la grossesse?

Informant 13 : Qui ne sont pas autorisés ?

J.B: Oui.

Informant 13 : Bah parce qu'ils peuvent être dangereux justement, je pense.

J.B: Vous pouvez m'en dire un petit peu plus, sur le fait justement que vous trouvez qu'il

faut... qu'il faut toujours demander un avis médical avant de prendre un médicament ? Est-ce

que vous pouvez m'en dire un petit peu plus?

Informant 13 : Parce que c'est pas... c'est pas quelque chose d'anodin. Enfin un médicament

on ne prend pas ça... enfin pour ma part, moi je le prends vraiment, déjà pour moi, quand j'en

ai besoin. Enfin c'est pas... c'est pas des bonbons quoi donc euh... j'pense que il faut pas

prendre ça de manière anodine et puis pas de manière réflexe dès qu'il y a quelque chose qui

va pas, tout de suite dans l'immédiat quoi.

J.B: Oui et donc vous en avez parlé un petit peu, au sujet de l'automédication, vous dites que

vous avez systématiquement demandé un avis, et vous en pensez quoi donc du coup de

l'automédication pendant la grossesse ?

Informant 13 : Bah que ça peut être lourd en conséquence. Comme la prise de... enfin la prise

de médicament dans le cadre de l'automédication peut être très lourde de conséquences je

pense parce que comme je disais on est pas... enfin chacun son domaine on est pas médecin, à

moins d'être médecin (rires) mais sinon j'pense qu'on est pas assez qualifiés et pas assez

compétents pour savoir ce qui est bon ou pas pour le... pour le fœtus à différents moments du

développement. Parce qu'il me semble aussi qu'en fonction des différents trimestres on peut

plus ou moins prendre certaines choses enfin c'est pareil c'est toujours approximatif parce que

c'est pas trop mon... enfin c'est pas mon domaine donc je tâtonne un peu mais... (Silence 4

sec)

J.B: D'accord, et comment vous vous êtes renseignée donc pour savoir si vous pouviez

prendre ou non un médicament pendant votre grossesse?

Informant 13 : Mon médecin traitant ! Je me suis rabattue que sur mon médecin traitant.

J.B: D'accord.

Informant 13: Par téléphone ou alors... il m'avait même donné le nom d'un site mais

honnêtement dont je ne me souviens plus parce que j'aurais même pas osé regarder moi-

même par peur de me tromper, je préférais directement passer par lui et... et pas faire de

bêtises et au moins être sûre que ce que je prends était sans danger.

J.B: D'accord. Lorsque vous étiez enceinte, que pensiez-vous de ces médic... de ces

pictogrammes pardon, sur les boites de médicaments ?

Informant 13: (Silence 5 secondes) Euh... Bah ils... J'pense que ça peut être utile. Moi

comme je vous disais, honnêtement je ne regardais même pas les boites avant de... avant de

les prendre parce que je faisais rien sans demander donc euh... J'voyais les boites une fois

que mon médecin m'avait dit que c'était bon, que j'pouvais en prendre. Mais j'pense que

voilà pour tout ce qui est dans le commerce ou alors des gens qui sont peut-être un peu moins,

entre guillemets... comment je vais dire ça... pas regardant parce que c'est pas être regardant,

c'est moi qui me focalisait uniquement sur mon médecin traitant mais pour des gens... enfin

peut être des médicaments dans le libre accès ou des choses comme ça, ça peut être... ça peut

être bien pour pouvoir s'orienter et justement savoir si on peut le prendre ou pas.

J.B: Selon vous quelle est leur signification respective à ces deux pictogrammes?

Informant 13 : Excusez-moi j'ai pas entendu?

J.B: Selon vous quelle est leur signification respective? Comment vous les interprétez?

Informant 13: On ne peut pas les prendre pendant la grossesse.

J.B: D'accord, est ce que vous voyez une différence sur les deux pictogrammes?

Informant 13 : (Silence 5 secondes) Euh bah il y en a un qui est complètement interdit et puis l'autre qui peut être dangereux donc j'pense qu'il y en a un qui... qui est strictement défendu et l'autre qui peut être pris mais pareil, sur avis médical peut être.

J.B : Et selon vous quel est l'intérêt de ces pictogrammes ?

Informant 13 : De pouvoir orienter aussi justement les mamans... dans la prise de médicament, même si voilà moi comme je vous disais, moi je... même avec les pictogrammes je serais pas passée sans professionnels donc euh...

J.B : Justement, si un professionnel de santé vous prescrivait un médicament pendant votre grossesse comportant l'un de ces pictogrammes, quelle serait votre réaction ?

Informant 13 : Honnêtement j'pense que si je pouvais m'en passer je le prendrai pas.

J.B: C'est-à-dire?

Informant 13: C'est-à-dire que le pictogramme me ferait peut-être un peu peur et je préfèrerai... voilà c'est relatif hein, à moins que ça soit vraiment un danger vital entre guillemets pour moi ou pour l'un des bébés mais voilà j'pense que si c'était pour un maux de tête ou alors quelque chose de plus... on va dire banal, j'pense que si je voyais ça je le prendrai pas, j'essaierai de m'en passer.

J.B: D'accord, et donc votre première réaction serait de ne pas le prendre ?

Informant 13 : Ouais. Si je pouvais m'en passer oui.

J.B: D'accord. Qu'est-ce que vous entendez par « si vous pouvez vous en passer »?

Informant 13 : Si c'était pas des choses graves, urgentes, enfin vitales quoi.

J.B : Et si un professionnel de santé vous prescrivait un médicament pendant votre... enfin pendant votre grossesse... Non, excusez-moi, pardon : Pouvez-vous me dire quelle serait votre réaction si cette fois ci vous auriez pris ce pictogramme... un médicament avec un de ces pictogrammes, au début de votre grossesse, sans même savoir que vous étiez enceinte du coup ?

Informant 13 : Bah sans le savoir, on va dire que... bon sans savoir qu'on était enceinte... que j'étais enceinte, je me serais pas sentie concernée donc je l'aurais pris sans trop broncher je pense.

J.B: Et une fois que vous apprenez votre grossesse?

Informant 13 : J'aurais plus douté, j'aurais plus tiqué oui.

J.B: Maintenant on imagine que vous avez pris ce médicament au début de votre grossesse avant de savoir que vous étiez enceinte, et une fois que vous apprenez que vous êtes enceinte? Au sujet justement de cette consommation que vous avez eu tout au début de votre grossesse.

Informant 13 : Ah bah... c'est trop tard donc bon, on a plus trop de... je poserai peut-être un peu plus de questions, je serai un peu... un petit peu plus curieuse justement en demandant si ça peut être dangereux ou s'il peut y avoir des effets indésirables ou des choses... mais bon... c'est acté, c'est fait donc...

J.B: Vous poseriez des questions, c'est-à-dire? A qui? Quoi?

Informant 13 : Bah à mon... à mon médecin traitant j'pense, parce que c'est lui à qui je me rabats... bah quasiment tout le temps donc soit à lui ou alors à mon gynécologue si j'ai... enfin à l'occasion de le voir pendant ma grossesse dans les consultations.

J.B: D'accord, vous y avez été confronté pendant votre grossesse à ces pictogrammes?

Informant 13: Non... Non parce que je prends très... vraiment comme je vous disais, je

prends vraiment très peu de médicaments, déjà de base et tout ce que j'ai pu... enfin j'ai eu

par exemple énormément de brûlures d'estomac, énormément de petits soucis entre

guillements de grossesse et j'ai jamais rien pris et j'ai jamais rien regardé avant d'aller voir

mon médecin traitant et de lui demander ce que je pouvais prendre.

J.B: Vous dites que vous n'avez jamais rien pris, et pourquoi alors?

Informant 13: J'ai jamais rien pris toute seule justement, sans lui demander.

J.B: D'accord, est ce qu'il y a des choses que je n'ai pas abordé au cours de cet entretien que

vous souhaiteriez aborder?

Informant 13: Non.

J.B: Non? Je vous remercie pour ses réponses, on va juste terminer avec quelques données

sociodémographiques. Quel âge avez-vous?

Informant 13: 26 ans.

J.B : Quel est votre métier ?

Informant 13: Infirmière.

J.B: Quel est votre statut marital?

Informant 13 : Je suis pacsée.

J.B: Avez-vous eu des enfants, si oui combien?

Informant 13:2

J.B: 2? Très bien, et bien merci beaucoup, je vous remercie pour ces réponses.

Informant 13: Mais de rien.

- Entretien 14

J.B: Bonjour, je m'appelle Jody Boitel, je suis interne en médecine générale, je réalise actuellement ma thèse de fin d'études, je vous remercie d'avoir accepté cet entretien. Comme je vous l'ai expliqué il sera enregistré puis retranscrit et cela de façon anonyme. Donc nous allons commencer l'entretien. Que pensez-vous de la consommation de médicament au cours de la grossesse ?

Informant 14: Euh... Moi je... Enfin pour mon cas j'ai dû faire appel à une PMA, procréation médicalement assistée, pour un défaut de... voilà, d'une finesse de la paroi utérine, et donc j'ai dû avoir un traitement du premier mois de grossesse donc ça a commencé... la fécondation ça a été Mars, jusqu'en Juillet. Donc pour moi c'était pas, je dirais, un impact entre guillemets... euh... voilà au niveau psychologique je pense qu'il faut avoir des ressources, il faut savoir aussi l'accepter, puisque dans certains cas l'utilisation de médicaments pour pouvoir mener à terme une grossesse est nécessaire. Donc je ne suis pas forcément contre (les médicaments) pour la procréation, après voilà les médicaments qui ont dans le but de mener à bien une grossesse. Et on peut avoir aussi je dirai, si on est pas bien entouré par des professionnels de santé, euh... l'utilisation de médicaments uniquement je dirai pas pour un but thérapeutique, mais éviter la surconsommation ou un mauvais usage.

J.B : Oui et pourquoi ? Qu'est-ce que vous entendez par « éviter la surconsommation » déjà ?

Informant 14: Par exemple dans la grossesse, hormis le paracétamol, il y a très peu de médicaments qui peuvent être prescrits, par exemple pour les douleurs. J'ai souffert du mois de juillet la canicule jusque fin de grossesse, 1 femme sur 4 en souffre c'est ce que m'a dit mon gynéco, d'un œdème au niveau des mains et des avants bras. J'ai fait de l'œdème voilà au niveau des membres, je crois c'est supérieurs, ce qui a provoqué compression du canal carpien des 2 mains avec une tendinite. J'ai eu le droit à 2 séances de kiné par semaine, je dormais avec des attelles qui ont été faites ici sur la région au Centre ***, donc compliqué même pour conduire et autre j'ai une nana qui venait me conduire à mon cabinet, je pouvais plus conduire, et je me voyais pas prendre l'ibuprofène et autre pendant la grossesse. J'avais douleurs ++, au cas où paracétamol, après des... un genre de pack vous savez on met un

produit on le met dans le congélo après c'est froid et autre. Donc s'il y a un mauvais usage des médicaments, c'est vrai anti-inflammatoires on pourrait se dire je prends un ibuprofène et autre, c'est quand même un risque.

J.B: Et qu'est-ce que vous entendez par « c'est un risque »?

Informant 14: C'est un risque, déjà je pense pas que ça produise une dépendance, mais ça peut avoir un effet nocif peut être, euh... sur du long terme, si on le prend une fois je pense pas que ça puisse avoir un impact négatif, mais si on a tendance à se réfugier, je dirais dans les anti-inflammatoires, ça peut avoir des impacts je pense sur le développement du fœtus, de l'embryon. Idem aussi peut être pour les traitements psychotropes ou autres pour les patientes qui sont en souffrance psychique, certaines ont besoin d'un traitement de fond pour toute leur grossesse, à savoir l'anxiété, gérer les angoisses ou des fois les décompensations au cours d'une grossesse et dans ces cas-là les spécialistes de la santé mentale et psychiatres vont réévaluer le traitement. Dans ces cas-là c'est nécessaire, c'est soit une décompensation complète avec une hospi, soit on essaie de maintenir un équilibre. D'où, je dirais quand il y a une fragilité chez la maman enceinte, enfin future maman donc femme enceinte euh... et quand il y a une fragilité psychique, d'avoir un suivi puisque les décompensations malheureusement existent pendant la grossesse quoi. Donc un mauvais usage du médicament, que ça soit au niveau physique ou psychologique, peut impacter le développement de la grossesse.

J.B : D'accord et vous dites justement que chez des patientes qui ont un traitement on va réévaluer le traitement au moment de la grossesse, qu'est-ce que vous entendez par là ?

Informant 14: Euh tout dépend aussi comment vous pouvez le gérer, quand je dis réévaluer, plus peut être sur des périodes, souvent on parle de trimestre, donc il y a en a trois : 1-3, 3-6, 6-9. Il y a des médicaments je pense qu'on peut prendre jusqu'à un certain mois de grossesse et d'autres plus du tout, j'en ai pas en tête hein, franchement moi j'ai... j'ai pris des hormones donc je sais que (rires) bon jusqu'au mois de juillet c'était assez costaud hein, j'ai progestérone, œstrogène, cortisone... la totale, et une piqûre aussi pour éviter une phlébite... vu que je suis en position assise souvent de par mon métier, de mars et jusque fin janvier de cette année, donc (rires) tous les jours! Voilà, c'était l'héparine. Réévaluer c'est important, de voir aussi s'il y a une stabilisation par exemple au niveau psychique chez la patiente, si au

niveau physique les symptômes peuvent disparaître... enfin ou diminuer parce que les

symptômes peuvent pas toujours disparaître. Il y a des médicaments qui n'ont pas de

conséquences, je pensais au cours du premier trimestre un symptôme qui est souvent présent

c'est les nausées par exemple, donc on peut prescrire... j'ai eu... j'ai eu ça alors je peux pas

vous dire si c'est du gaviscon, ça doit être autre chose...euh esomeprazole un truc comme ça,

ça existe?

J.B : Ça existe effectivement.

Informant 14 : Voilà, ok. J'ai eu ça et c'était pour une durée... ça n'a pas été tout au long de

ma grossesse hein, c'était au moment où j'crois... c'était euh... ouais les trois premiers mois

où j'ai commencé à avoir des remontées gastriques, c'était assez important quoi. Et après le

but c'est pas d'avoir... de pas se créer une dépendance, de se dire « je prends ça pour éviter

justement », c'est vraiment pour soulager les symptômes.

J.B: Selon vous...

Informant 14 : Et après j'ai arrêté.

J.B: Pardon, excusez-moi je vous ai coupé.

Informant 14 : Pardon. Non non mais vous inquiétez pas ! J'ai arrêté le traitement parce que

j'ai plus eu de nausées donc j'allais pas continuer à en prendre en prévention de si j'avais des

nausées. Ça s'est arrêté vers le... ouais 4ème-5ème mois. Bon ça a été remplacé par de l'œdème

donc c'est pire (rires) c'est pire, c'est pire, c'est pire!

J.B: Et selon vous pour quelles raisons certains médicaments ne sont pas recommandés

durant la grossesse?

Informant 14: Euh... alors ils peuvent créer soit de l'accoutumance et/ou de la dépendance,

euh... ou peut-être de la banalisation. Je pense pour le développement du fœtus il doit y avoir

une interaction, même sûr, c'est comme certaines personnes qui prennent de l'alcool quoi,

enfin voilà il y a des produits si c'est pas recommandé c'est que ça a un effet sur le

développement de la grossesse. Peut-être avec une naissance prématurée ou autre, un impact

effectivement.

J.B: Vous m'avez dit de la dépendance, et de...? J'ai pas compris le deuxième mot excusez-

moi.

Informant 14: Pardon, accoutumance!

J.B: D'accord, accoutumance, dépendance et vous m'aviez pas dit un troisième mot?

Informant 14 : Non (rires). Je suis en train de réfléchir mais non.

J.B: D'accord, très bien. Comment vous renseignez vous ou comment vous vous êtes

renseignée pendant votre grossesse pour savoir si ou non vous pouviez consommer un

médicament?

Informant 14: Euh... parce que déjà je... bah je regarde les notices, je me renseigne déjà

auprès du médecin généraliste et après auprès du spécialiste gynéco quoi. Euh... voilà, je ne

vais pas... par exemple, pour un mal de gorge je prends du miel, enfin je prenais du miel dans

de l'eau chaude, enfin voilà pour faire une tisane et tout. Quand ça ne passait pas bah je

prenais un Doliprane. J'ai été voir le médecin traitant parce que j'ai un terrain allergique et

heureusement ça a été, comme j'ai accouché en décembre j'ai pas eu d'allergies.

J.B: C'était pas la saison?

Informant 14: C'était pas la saison, début Mars tout ça bon là ça commence un petit peu.

Euh... par contre au mois de Décembre j'ai terminé... de Novembre à Décembre j'ai eu un

genre de... je sais pas, rhinotrachéite, un truc qui passait pas du tout et là j'ai dû avoir des

antibiotiques parce que j'avais une césarienne, qui était prévue le 10 décembre, et le gynéco

m'a prescrit des antibiotiques parce que bah je n'arrivais plus du tout... le nez encombré, une

congestion nasale et autres... et là j'ai dû le prendre quoi. J'ai bien suivi ce qu'il m'a dit de

prendre parce que sinon ça aurait été difficile, même pour la césarienne quoi.

J.B : Que pensez-vous de l'automédication pendant la grossesse ?

Informant 14 : Euh... je pense que... (rires) l'automédicamentation avec des médicaments entre guillemets qui sont en vente libre ou pas ?

J.B : Peu importe, de façon générale.

Informant 14 : Euh... j'pense qu'il faut quand même connaître. Se connaître déjà, au niveau de ses tolérances physiques, savoir poser ses limites et aussi peut être voilà prendre conseil peut-être auprès du pharmacien.

J.B: D'accord.

Informant 14: Si on se connaît entre guillemets l'automédicamentation, par exemple si c'est un mal de gorge j'essaie vraiment de prendre... même actuellement je prends des choses un peu plus à base d'homéopathie. Voilà, pour essayer de faire passer je vais voir le pharmacien et autre, j'essaie de... vraiment de passer en premier par quelque chose... j'commence par le plus... je vais pas dire par le plus léger, mais avant de monter tout de suite, je vais pas prendre un antibiotique, je sais pas si c'est viral ou pas... au lieu de toute de suite passer par le médecin généraliste, je vais essayer de passer en premier par le pharmacien. Pendant la grossesse effectivement j'ai eu, après bon bah voilà, des bouleversements hormonaux, j'ai pris conseil auprès du pharmacien pour changer déjà... enfin un truc idiot mais le shampooing! (rires) Voilà, donc même si c'est pas un médicament il y a pleins de choses... changer la crème de jour... enfin voilà... L'automédicamentation moi j'pense que voilà, si on est pas un petit peu, entre guillemets si on ne connaît pas vraiment tous les excipients d'un médicament et autre... euh... ouais moi j'prendrai... moi j'ai pris plutôt conseils quoi.

J.B : D'accord. Lorsque vous étiez enceinte, est-ce que vous avez déjà vu ces pictogrammes sur les boites de médicaments ?

Informant 14: Oui!

J.B: Alors je vais vous les lire, du coup là c'est « nom du médicament + grossesse + interdit, ne pas utiliser chez.... Et ensuite c'est les personnes concernées », et « nom du médicament + grossesse = danger, ne pas utiliser chez les personnes concernées en l'absence d'alternance thérapeutique ».

Informant 14 : Oui, ça j'ai déjà eu.

J.B: Qu'en pensez-vous?

Informant 14: Alors déjà j'pense qu'un affichage c'est... c'est très bien, parce que pour... quelques fois les personnes... c'est mieux que ça soit noté sur les boites hein, parce que sur les notices voilà les personnes lisent pas toujours les notices. Euh... Il y a une différence entre interdit et danger, danger ça veut dire c'est dangereux, c'est faire attention vous pouvez en prendre s'il y a pas d'autres, comme vous lisiez, d'échappées thérapeutiques donc un autre moyen alternatif. Alors que quand c'est interdit c'est non quoi, donc euh voilà c'est vraiment une différence.

J.B: D'accord, et selon vous quel est leur intérêt?

Informant 14: Euh... l'intérêt c'est de prévenir aussi qu'une grossesse bah on est pas seule à la mener on est quand même deux, on a une responsabilité et qu'il y a des traitements qu'on pouvait se permettre avant qu'on ne peut plus maintenant quoi. Qu'on pouvait...Pardon, qu'on ne peut plus quand on est enceinte! Donc souvent c'est par exemple changer une molécule parce que ça peut provoquer des troubles peut-être, je sais pas au niveau neuronal, du développement du système nerveux chez l'enfant, enfin voilà....

J.B : Si un professionnel de santé vous prescrivait un médicament pendant votre grossesse comportant l'un de ces deux pictogrammes, quelle serait votre réaction ?

Informant 14: Alors si c'est interdit déjà je vais le revoir, pour lui demander pourquoi ce médicament qui est noté interdit il me l'est prescrit. Ça c'est important je prends pas le médicament sans lire la notice et autre parce que j'ai un terrain très allergique, je suis allergique à la pénicilline et autre donc... j'ai déjà fait deux œdèmes de Quincke! Donc je fais très attention à tout ça, donc voilà. Et si c'est... voilà, si c'est interdit et que ça m'est prescrit, je regarderai en premier s'il y a pas de contre-indications entre guillemets, et si par exemple le pharmacien me demande... me dit bah « point d'interrogation », souvent ils auraient tendance je pense à appeler le médecin traitant pour savoir pourquoi il l'a prescrit. Après « danger », s'il y a vraiment pas de recours et si c'est pour mon bien-être et pour que la

grossesse soit bien menée, je lui fais confiance. Il faut quand même qu'il y ait une notion de confiance avec son médecin traitant pour voilà ce qu'on appelle créer une alliance et... voilà. Ce sont deux choses différentes.

J.B : Et si donc vous l'appelez après avoir vu le pictogramme « interdit » et qu'il vous confirme que vous pouvez le prendre ?

Informant 14 : Euh... je vais voir le pharmacien et je demande un autre avis, et je lui dis tout simplement mes doutes et mes interrogations en disant que c'est marqué interdit, qu'il me dit et qu'il me donne des arguments pour justement qu'il plaide en sa faveur ! (rires).

J.B : Et pouvez-vous me dire quelle aurait été votre réaction si vous aviez consommé un médicament au début de votre grossesse portant l'un de ces pictogrammes, sans même savoir à ce moment-là que vous étiez enceinte ?

Informant 14 : Et est-ce que je l'avais su par le médecin traitant ? Est-ce que c'est le médecin traitant qui me l'a prescrit ?

J.B : Peut-être, en tout cas voilà vous ne savez pas que vous êtes enceinte, vous consommez un médicament avec ce pictogramme et au moment où vous apprenez votre grossesse et que vous vous souvenez que vous aviez consommé ce médicament, quelle serait votre réaction ?

Informant 14: Euh en premier voilà je serai... bah je pense que j'aurais un sentiment un peu d'appréhension, en me disant « voilà je suis enceinte, j'ai pris ce traitement, merde, est-ce que l'enfant n'aura pas des problèmes de développement, est-ce que la grossesse va se passer ? ». Euh... je prends rendez-vous avec le médecin traitant en lui expliquant que je suis enceinte, que j'ai pris ce traitement et qu'il y a des effets, est-ce que voilà il y a des moyens pour entre guillemets... soit on fait passer une écho s'il se développe bien, est-ce que j'ai une prise de sang à faire... pour enlever le doute par rapport je dirai... euh... à la viabilité de la grossesse et qu'il n'y aura pas d'impact sur le fœtus.

J.B: D'accord. Vous avez été confrontée à ces pictogrammes pendant votre grossesse?

Informant 14: Euh... médicament et danger non... je vais réfléchir... Interdit.... Qu'est-ce

qu'il y a eu qui a été changé pendant la grossesse? Anti-inflammatoires, par exemple ibuprofène et autres j'en ai pas pris, j'en prenais pas déjà avant mais je suis en train de réfléchir... euh... Qu'est-ce que j'ai... parce que même pour mes douleurs aux mains et autres, il m'a dit de mettre un genre de poche de glace et autre que j'ai acheté en pharmacie c'est comme un truc qu'on met c'est tout mou et puis après on le met au congélo et puis après ça devient tout froid, faire des séances de kiné, deux fois par semaine pendant... de Juillet jusqu'à Novembre, et après si douleurs insoutenables Doliprane. Donc j'ai pas eu vraiment... et en fin de grossesse pour vraiment ce que j'ai eu là, c'est pas le médecin généraliste qui m'a prescrit un antibiotique, c'est le gynéco qui m'a dit « vous pouvez pas accoucher dans cet état » parce que... pour respirer je dormais avec 3 coussins quoi donc c'était compliqué! Euh non... J'suis en train de réfléchir... Euh... parce que l'ésoméprazole, ce que j'ai pris, j'pense que voilà on peut... ouais... j'suis en train de réfléchir parce que les médicaments sont rangés ou donnés en pharmacie... S'il me la prescrit j'ai regardé la notice donc je pouvais le prendre. Euh... après j'avais arrêté en juillet tout ce qui était... traitements pour tenir la grossesse, enfin tenir... (Silence 4 secondes) Non, je suis en train de réfléchir, non je pense pas.

J.B: Vous ne les avez pas utilisés?

Informant 14 : Je suis en train de réfléchir sauf mes antibiotiques que j'ai eu à la fin... Euh... sinon après c'était un traitement hormonal qui était assez lourd quand même donc progestérones, oestrogènes, cortisone...

J.B: Et sur votre antibiotique que vous avez eu à la fin de grossesse il y avait ce pictogramme? Vous y avez fait attention?

Informant 14 : Euh j'ai regardé mais j'pense que je... enfin, c'était pas marqué interdit hein je l'aurais pas pris, euh... je crois... je regardais plutôt c'était pour mes allergies, euh... par rapport s'il y avait pas de la pénicilline dedans ou de la famille des macrolides (rires). C'était plutôt ça (rires) parce que j'ai pas un très bon souvenir de mes deux œdèmes de Quincke où j'ai eu le droit à une piqûre dans les fesses (rires).

J.B: J'imagine effectivement (rires).

Informant 14 : Ouais, donc euh... non non non de toute façon je me promène avec la feuille

donc... voilà (rires) donc euh... non j'ai plutôt regardé si j'avais pas plus des réactions...

allergiques à ce traitement quoi. Parce que je me dis ça en plus en étant enceinte en fin de

grossesse, ça aurait été la cata! Non ça s'est très bien passé.

J.B: Très bien, est ce qu'il y a des choses que je n'ai pas abordé au cours de cet entretien, que

vous souhaiteriez aborder, ajouter?

Informant 14 : Non vos questions sont pertinentes, la différence entre danger et interdit euh...

non je trouve ça très bien quoi. Pour moi non, je suis en train de réfléchir, non il y a pas de

soucis.

J.B: Très bien je vous remercie pour ces réponses, on va juste terminer l'entretien avec

quelques données sociodémographiques.

Informant 14: D'accord.

J.B: Quel âge avez-vous?

Informant 14:47.

J.B : Quel est votre métier ?

Informant 14: Psychologue.

J.B : Quel est votre statut marital?

Informant 14: Marié.

J.B: Avez-vous eu des enfants, si oui combien?

Informant 14: Oui, un.

J.B : Et combien de grossesse ?

Informant 14: Euh... viable et pas?

J.B: Oui, en général oui.

Informant 14 : Euh donc bah donc... donc celle-ci quoi parce que les autres ça a pas tenu.

J.B: D'accord.

Informant 14 : Je suis tombée enceinte naturellement mais comme j'avais pas un traitement sur plusieurs mois c'était soit un mois ou autre ça ne tenait pas. Voilà.

J.B: Il y a eu des fausses couches précédant votre grossesse?

Informant 14: Oui.

J.B: Et vous en aviez eu combien du coup pour savoir le nombre de grossesse au total?

Informant 14 : Euh alors sans traitement je suis tombée enceinte 2 fois.

Annexe 5 : Déclaration de conformité



RÉCÉPISSÉ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Délégué à la protection des données (DPO) Jean-Luc TESSIER

Responsable administrative Yasmine GUEMRA

La délivrance de ce récépissé atteste que votre traitement est conforme à la réglementation applicable à la protection des données personnelles. Vous pouvez désormais mettre en œuvre votre traitement dans le strict respect des mesures qui ont été élaborées avec le DPO et qui figurent sur votre déclaration.

Toute modification doit être signalée dans les plus brefs délais: dpo@univ-lille.fr

Responsable du traitement

Nom : Université de Lille	SIREN: 13 00 23583 00011
Adresse: 42 rue Paul Duez	Code NAF: 8542Z
59000 LILLE	Tél . : +33 (0) 3 62 26 90 00

Traitement déclaré

Intitulé : Impact des pictogrammes « grossesse »

Référence Registre DPO: 2019-151*Mise à jour

Responsable scientifique/ Chargé de la mise en œuvre: Mme Anne LEICHT/Mme Jody BOITEL

Fait à Lille, Jean-Luc TESSIER

Le 17 décembre 2019 Délégué à la Protection des Données

Bureau DPO 42 rue Paul Duez - 59000 LILLE Téléphone: 03 62 26 91 28 dpo@univ-lille.fr

Annexe 6 : Traduction française originale de la liste COREQ

Domaine 1 : Équipe de recherche et de réflexion

Caractéristiques personnelles

1.	Enquêteur/Animateur	Quel(s) auteur(s) a (ont) mené l'entretien individuel ou l'entretien de groupe focalisé (focus group) ?	Jody Boitel
2.	Titres académiques	Quels étaient les titres académiques du chercheur?	3 ^{ème} cycle des études médicales
3.	Activités	Quelle était leur activité au moment de l'étude ?	Interne en médecine générale
4.	Genre	Le chercheur était-il un homme ou une femme ?	Une femme
5.	Expérience et formation	Quelle était l'expérience ou la formation du chercheur ?	Initiation à la recherche qualitative

Relations avec les participants

6.	Relation antérieure	Enquêteur et participants se Non
		connaissaient-ils avant le commencement
		de l'étude ?
7.	Connaissances des	Que savaient les participants au sujet du Motifs de la
	participants au sujet	recherche: thèse

	de l'enquêteur	chercheur?	d'une interne en
			médecine générale
8.	Caractéristiques de	Quelles caractéristiques ont été signalées	Interne en
	l'enquêteur	au sujet de l'enquêteur/animateur ?	médecine générale

Domaine 2 : Conception de l'étude

Cadre théorique

9.	Orientation	Quelle orientation méthodologique a été	Entretien semi-	
	méthodologique et	déclarée pour étayer l'étude ?	dirigés et analyse	
	théorie		par logiciel de	
			codage N'Vivo	

Sélection des participants

10.	Echantillonage	Comment ont été sélectionnés les	Sur volontariat
		participants ?	
1.1	D: 1		D //1/ 1
11.	Prise de contact	Comment ont été contactés les	Par téléphone
		participants ?	
12.	Taille de	Combien de participants ont été inclus	14
	l'échantillon	dans l'étude ?	
13.	Non-participation	Combien de personnes ont refusé de	0
		participer ou ont abandonné ? Raisons ?	

Contexte

14. Cadre de la collecte Où le	données ont-elles été recueillies	Hôpital, domicile, ou
--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------

	de données	?	salle annexe d'une
			des maisons
			médicales
			recruteuses
15.	Présence de non-	Y avait-il d'autres personnes présentes,	Oui, membre(s) de la
	participants	outre les participants et les chercheurs	famille des
		?	interrogée
16.	Description de	Quelles sont les principales	Femmes venant
	l'échantillon	caractéristiques de l'échantillon ?	d'accoucher de J-0 à
			6 mois post-partum
			habitant dans le Pas
			de Calais

Recueil des données

17.	Guide d'entretien	Les questions, les amorces, les	Guide d'entretien
		guidages étaient-ils fournis par les	réalisé en amont et
		auteurs ? Le guide d'entretien avait-il	testé au préalable
		été testé au préalable ?	
18.	Entretiens répétés	Les entretiens étaient-ils répétés ? Si	14
		oui, combien de fois ?	
19.	Enregistrement	Le chercheur utilisait-il un	Enregistrement
	audio-visuel	enregistrement audio ou visuel pour	audio
		recueillir les données ?	
20.	Cahier de terrain	Des notes de terrain ont-elles été	Non
		prises pendant et/ou après	
		l'entretien individuel ou l'entretien de	

		groupe focalisé (focus group) ?	
21.	Durée	Combien de temps ont duré les entretiens individuels ou l'entretien de groupe focalisé (focus group) ?	De 8 minutes et 15 secondes à 20 minutes et 20 secondes.
22.	Seuil de saturation	Le seuil de saturation a-t-il été discuté ?	Oui
23.	Retour des retranscriptions	Les retranscriptions d'entretien ont- elles été retournées aux participants pour commentaire et/ou correction ?	Oui

Domaine 3 : Analyse et résultats

Analyse des données

24.	Nombres de	Combien de personnes ont codé les	2
	personnes codant les	données ?	
	données		
25.	Description de	Les auteurs ont-ils fournis une	Non
	l'arbre de codage	description de l'arbre de codage ?	
26.	Détermination des	Les thèmes étaient-ils identifiés à	A partir des données
	thèmes	l'avance ou déterminés à partir des	
		données ?	
27.	Logiciel	Quel logiciel, le cas échéant, a été	N'Vivo 12
		utilisé pour gérer les données ?	
28.	Vérification par les	Les participants ont-ils exprimés des	Non

participants	retour sur les résultats ?	

Rédaction

29.	Citations présentées	Des citations de participants ont-elles	Oui et oui
		été utilisées pour illustrer les	
		thèmes/résultats ? Chaque citation	
		était-elle	
		identifiée ?	
30.	Cohérence des	Y avait-il une cohérence entre les	Oui
	données et des	données présentées et les résultats ?	
	résultats		
31.	Clarté des thèmes	Les thèmes principaux ont-ils été	Oui
	principaux	présentés clairement dans les résultats	
		?	
32.	Clarté des thèmes	Y-a-t-il une description des cas	Oui
	secondaires	particuliers ou une discussion des	
		thèmes secondaires ?	

AUTEUR : Nom : BOITEL Prénom : JODY

Date de soutenance : 17 septembre 2020

Titre de la thèse : Représentation des femmes en post-partum sur leur consommation

médicamenteuse pendant la grossesse et le rôle des pictogrammes grossesse : étude

qualitative par entretiens semi-dirigés.

Thèse - Médecine - Lille 2020

Cadre de classement : Médecine

DES + spécialité : Médecine générale

Mots-clés: grossesse - médicament - tératogène

Résumé:

Contexte: Le manque d'information concernant la consommation de médicament au cours de la grossesse peut s'illustrer par certains scandales relayés par les médias tels que celui sur l'utilisation du valproate de sodium responsable de troubles du développement alors même que ses effets tératogènes sont connus depuis plusieurs années. Afin d'optimiser l'information, un décret de 2017 impose aux titulaires de l'AMM la présence d'un pictogramme sur le conditionnement extérieur des médicaments signant sa foetotoxicité ou tératogénicité. L'objectif de ce travail est d'obtenir l'avis des femmes enceintes sur la consommation de médicament au cours de la grossesse et d'évaluer l'impact de ces pictogrammes afin de mieux comprendre le point de vue des patientes et d'optimiser le discours des professionnels de santé pour ainsi renforcer la décision médicale partagée.

Méthode : Des entretiens semi-dirigés ont été réalisés auprès de 14 femmes ayant accouché dans les 6 mois précédant l'étude, recrutées via une pharmacie, un hôpital et des médecins généralistes de la Côte d'Opale. Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone, retranscrits en fichier texte de façon anonyme puis les données ont été analysées avec le logiciel N'Vivo® version 12.

Résultats : La majorité des interrogées exprime leurs réticences sur la consommation de médicament principalement en raison du passage materno-fœtal et du risque d'éventuels effets foetotoxiques ou tératogènes. La présence de ces pictogrammes est jugée nécessaire mais peut avoir des effets contreproductifs notamment en raison de leur apposition sur un grand nombre de médicaments engendrant une confusion, un risque d'inobservance thérapeutique ou encore une altération de la relation médecin-malade lorsque le médicament est prescrit lors de la grossesse.

Conclusion: L'apposition de ces pictogrammes est nécessaire afin de renforcer l'information donnée aux femmes enceintes. Toutefois il existe des perspectives d'amélioration afin d'optimiser leurs bénéfices. D'autres études complémentaires pourraient être intéressantes notamment en interrogeant les professionnels de santé et ainsi connaître leur expérience personnelle et professionnelle sur le sujet.

Composition du Jury:

Président : Professeur SUBTIL

Assesseurs: Professeur DECAUDIN; Docteur BAYEN; Docteur LEICHT (directrice de

thèse)